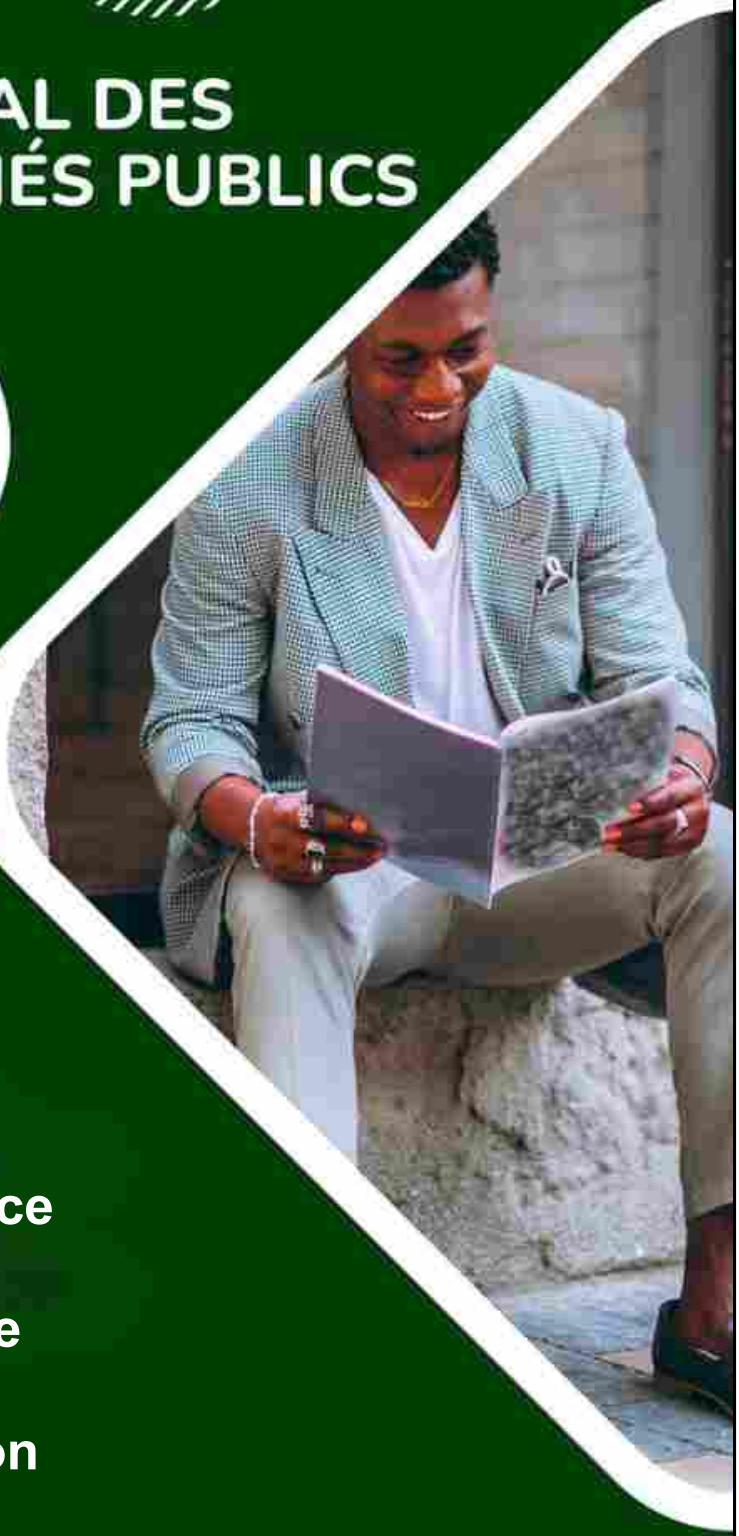
JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 522



SOMMAIRE

Addendum

Avis d'appel à concurrence

Procès-verbal d'ouverture

Procès-verbal d'attribution

Avis d'attribution définitive

Autres

Parution du 6 octobre 2025



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mr Aïmanssè Iris AHLAN.-

Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics pi



Rubrique

Addendum

ADDENDUM N°1 AU DAO REFERENCE SIGMAP F_LPB SA_104958 « Acquisition de mobilier de bureau et de coffres forts au profit de la Poste du Bénin SA »

La Personne Responsable des Marchés Publics de La Poste du Bénin porte à l'attention de tous les candidats que certaines corrections sont portées au dossier d'appel à concurrence à la suite d'une demande de clarifications d'un soumissionnaire.
Les changements concernent les dates et heures de dépôt mentionnées dans les DPDAO.

Au lieu de

IC 23.1

Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :

Date : 25/10/2025

Heure : **10 heures 00 minutes (heure locale/ heure GMT+1)**

IC.26.1

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :
Adresse : **Salle de conférence au 1er étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA, zone portuaire**
Date : 25/10/**2025**
Heure : **10 heures 30 minutes (heure locale/ heure GMT+1**

Lire plutôt

IC 23.1

Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :

Date : **20/10/2025**

Heure : **09 heures 00 minutes (heure locale/ heure GMT+1)**

IC.26.1

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :
Adresse : **Salle de conférence au 1er étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA, zone portuaire**
Date : **20/10/2025**
Heure : **09 heures 30 minutes (heure locale/ heure GMT+1)**

LA POSTE DU BENIN SA
BON A LANCER

Tous les autres points du dossier d'appel d'offres non mentionnés dans le présent addendum N°1 restent sans modification.

En cas de divergences entre les documents, les dispositions du présent addendum prévalent.

Fait à Cotonou le 03 octobre 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Brice AHOMAGNON

LA POSTE DU BÉNIN
La Personne Responsable des Marchés Publics
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES PUBLICS

N°62/ 041 -025/CD/SE/PRMP/SP-PRMP/SSA

BON A LANCER
le 01/10/2025

Djougou le, 1er/10/2025

ADDENDUM 1

AU DAO N°62/0036-025/CD/SE/PRMP/DAAF/SP-PRMP/Ass.PRMP DU 12/09/2025 RELATIF A L'ACCORD-CADRE TRIENNAL A BONS DE COMMANDE POUR LES SERVICES DE SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE DES LOCAUX DE LA MAIRIE DE DJOUGOU

Le cdcMP,

Armand A. TCHEOUBI

Le présent addendum 1 vise à modifier :

1- Le cadre du Bordereau des Prix Unitaires de l'Avis d'Appel d'Offres (A AO) ;
2- Le Programme d'activités chiffré ;
3- La Liste des Services connexes et calendrier de réalisation ;
4- La Description technique des services.

INTITULE	ANCIENNES PRESCRIPTIONS	NOUVELLES PRESCRIPTIONS
Spécifications techniques de l'Avis d'Appel d'Offres (AAO). **Cadre du Bordereau des Prix Unitaires**	Un cadre du Bordereau des Prix Unitaires relatif au **service de curage de caniveaux** (*confère Page 117 du DAO).*	Un cadre du Bordereau des Prix Unitaires relatif au **service de surveillance et gardiennage des locaux de la mairie** *(confère pièce jointe 1 de l'addendum N°1) ;*
Cadre du Programme d'activités chiffré	Cadre du programme d'activités chiffré relatif au **service de curage de caniveaux** *(Confère Page 118 du DAO)*	Cadre du programme d'activités chiffré relatif au **service de surveillance et gardiennage des locaux de la mairie** *(confère pièce jointe 2 de l'addendum N°1)*
Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO), IC 32.3, page 66 du DAO	**Variantes au délai d'exécution :** les prestations de services faisant l'objet du présent Appel d'Offres doivent être exécutées au cours d'une durée globale de trente-six (36) mois. Toutefois, une	**Variantes au délai d'exécution :** les prestations de services faisant l'objet du présent Appel d'Offres doivent être exécutées au cours d'une durée globale de trente-six (36) mois. Toutefois, une période de temps acceptable pour le **démarrage de la prestation dès la remise du bon**

et Sous-Section C, point 2.3, page 70 du DAO	période de temps acceptable pour **l'exécution d'un bon de commande** *(c'est à dire entre et y compris une date initiale et une date finale : **45 jours calendaires au plus tôt et 60 jours calendaires au plus tard**)* est spécifiée dans le Programme d'activités chiffré. Aucun bonus ne sera alloué pour une exécution anticipée ; et les offres proposant un délai d'exécution au-delà de cette période seront considérées non conformes. A l'intérieur de cette période de temps acceptable, un ajustement d'un montant **HT six sept cent dix mille (6 710) F CFA** par jour supplémentaire au délai le plus tôt, sera ajouté aux prix des offres prévoyant un délai dans une période comprise dans la période spécifiée au Programme d'activités chiffré. Cet ajustement sera effectué seulement à des fins d'évaluation.	**de commande** *(c'est à dire entre et y compris une date initiale et une date finale : **10 jours calendaires au plus tôt et 30 jours calendaires au plus tard**)* est spécifiée dans le Programme d'activités chiffré. Aucun bonus ne sera alloué pour un démarrage anticipé ; et les offres proposant un délai de démarrage au-delà de cette période seront considérées non conformes. A l'intérieur de cette période de temps acceptable, un ajustement d'un montant **HT** de **six mille sept cent dix (6 710) F CFA** par jour supplémentaire au délai le plus tôt, sera ajouté aux prix des offres prévoyant un délai dans une période comprise dans la période spécifiée au Programme d'activités chiffré. Cet ajustement sera effectué seulement à des fins d'évaluation. Spécifications techniques et normes applicables.
Liste des Services connexes et calendrier de réalisation	**Liste des fournitures associées et calendrier de réalisation** relatif au service de curage de caniveaux *(confère Page 120 du DAO)*	**Sans objet**
Description technique des services	**Description technique des prestations** relatif au service de curage de caniveaux *(Confère Page 133 du DAO)*	**Description technique des services** relatif au service de surveillance et gardiennage des locaux de la mairie Résumé actualisé des spécifications techniques *(confère pièce jointe 3 de l'addendum N°1)*
Date et heure limites (le dépôt (les offres)	07/10/2025 à 09h 00 mn	13/10/2025 à 09h 00 mn
Date et heure d'ouverture des offres	07/10/2025 à 09h 30 mn	13/10/2025 à 09h 00 mn

Le Chef Cellule Djougou

BON A LANCER

Toutes les autres prescriptions et conditions du Dossier d'Appel d'Offres (**DAO**) qui ne sont pas modifiées, restent valables.
Les pièces établies avec la mention de l'ancienne date limite de dépôt des plis restent aussi valables sauf la lettre de soumission qui doit tenir compte du présent addendum N°1

La PRMP Commune de Djougou.

COMMUNE DE DJOUGOU PRMP MDGL - DEP

Hotonou F. ADJIGUI

Pièces Jointes
PJ 1 : cadre du Bordereau des Prix Unitaires
PJ 2 : Cadre du Programme d'activités chiffré
PJ 3 : Résumé actualisé des spécifications techniques

BP. 30 DJOUGOU Cell.: 01 55 27 79 06 ; E-mail: prmp2djougou@gmail.com - Bénin



Rubrique

Avis d'appel à concurrence

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DES PRODUITS DES MARCHES DE CAPITAUX (PAMC-BJ)

Assistance technique pour le développement de produits et services diversifiés des marchés des obligations durables

Financement : CMDTF
Secteur : Finance
N° identification du Projet : P-BJ-K00-008
N° SIGMAP : PI_CEP-PAMC-BJ_113041

1. Le Gouvernement de la République du Bénin a sollicité un financement du Fonds fiduciaire pour le développement des marchés de capitaux (CMDTF) du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'appui à la diversification des produits des marchés de capitaux (PAMC-BJ), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce *don* pour financer le contrat relatif à la réalisation de la prestation : «**Assistance technique pour le développement de produits et services diversifiés des marchés des obligations durables »**

2. Les services prévus au titre de ce contrat d'assistance technique sont les suivants :

- Analyser et cartographier les obstacles pour le développement de produits et services diversifiés sur les marchés des obligations durables par le Bénin, identifier les leviers de développement des produits financiers innovants de la finance durable, formuler des recommandations, proposer une feuille de route de mise en œuvre pour les mesures identifiées pour informer le gouvernement sur les réformes futures et les interventions ciblées ;

- Formuler une stratégie nationale de développement des obligations thématiques souveraines, avec une vision claire et un positionnement stratégique du Bénin sur les marchés des capitaux, tant au niveau régional qu'international, assortie d'un plan d'actions de réformes détaillées avec une feuille de route et un programme complet d'émissions de produits.

- Présenter un calendrier de mise en œuvre pour les différentes activités et identifier les institutions chefs de file pour chaque activité ;

- Formuler un nouveau Document Cadre de Financement Durable prenant en compte les obligations thématiques (vertes, bleues, sociales, etc.) ;

- Assister le Comité de pilotage du cadre national ODD dans le processus de Second Party Opinion sur le nouveau Document Cadre de Financement Durable ;

- Formuler un plan de communication pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie (roadshow de présentation des différents produits et services innovants aux investisseurs à organiser, documents de visibilité, etc.) ;

- Proposer un plan de suivi-évaluation de la stratégie nationale de développement des obligations thématiques souveraines, y compris la révision du texte pour l'amélioration du dispositif de suivi

actuel et l'évaluation des besoins de renforcement de la Cellule de Suivi des Obligations ODD et de la Caisse Autonome de Gestion de la Dette ;

- Assurer les formations aux acteurs de l'écosystème des obligations durables avec pour objectif d'améliorer la demande et l'offre de capitaux durables ;

- Appuyer le Comité de pilotage des Obligations ODD pour la préparation des rapports annuels d'allocation et les rapports annuels d'impact y compris le volet environnemental et social, des projets financés par les ressources ODD mobilisées grâce à la Garantie partielle de crédit (GPC) du FAD.

3. La Cellule d'exécution du projet invite les Firmes/bureaux d'études à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association avec des cabinets nationaux pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les projets financés par la Banque Africaine de Développement, édition Octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org. La méthode de sélection sera fondée sur la qualité et le coût (SFQC).

5. Il s'agit d'un recrutement de Firmes/bureaux d'études ; les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 08 h à 16 h (heures locales). Les Termes de référence (TDR) de la mission peuvent être consultés au bureau de gestion du projet de 08 h à 16 h (heures locales).

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courrier électronique (e-mail) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 17 octobre 2025 et porter expressément la mention :

« Assistance technique pour le développement de produits et services diversifiés des marchés des obligations durables »

À l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet d'appui à la diversification des produits des marchés de capitaux (PAMC-BJ)
Directeur Général de la Caisse Autonome de Gestion de la Dette
360 Immeuble DIBOUSSE, Boulevard de la Marina
Cotonou, BENIN
E-mail: contact@cagd.bj

MAIRIE DE PARAKOU

REPUBLIQUE DU BENIN

BP 44 Parakou
BENIN
Tél +229 23 60 00 17
contact.parakou@mairie.bj

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MODELE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

RELANCER
DDCMP / B

Objet : Acquisition et installation de 101 lampadaires solaires au profit de la commune de Parakou (RELANCE)

REFERENCE SIGMAP : F_DST_113068

AVIS N° 03 /MPKOU PRMP-SP-PRMP

IDENTIFICATION DE LA PROCEDURE : AOO

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de de la Commune de Parakou, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **23 septembre 2025.**

2. La commune de Parakou a *obtenu dans le cadre de son budget* des *fonds du FADeC AFFCTE COSO* afin de financer « **Cohésion Sociale des régions nord du Golfe de Guinée (CoSo)** », et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition et installation de 101 lampadaires solaires au profit de la commune de Parakou F_DST_113068.

3. La Commune de Parakou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir 101 lampadaires solaires au profit du 1er arrondissement de la commune. Ces fournitures sont constituées en lot unique. *des variantes ne pourront pas être prises en considération.*

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Commune de Parakou ; Fayoyi DOHATO, PRMP* Email : soprmp306@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés**

Publics de la Commune de Parakou sis dans l'enceinte de la Mairie de Parakou au Bureau 117, BP : 44 Parakou, Tél 97 89 09 93, de 08H à 12H30 et de 14H à 17H 30mn.

6. Le délai de livraison est de *quatre (04) mois*

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences**

BON A LANCER
DDCMP/B

- Être une entreprise ou groupement d'entreprise régulièrement installée au Bénin et spécialisé (e) dans l'électricité industrielle, l'installation de matériels électriques, des panneaux solaires et des lampadaires solaires ;
- Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur au moins deux (02) marchés de fournitures et installation de lampadaires solaires d'un montant au moins égal à cent dix millions cent neuf mille six cent (110 109 600) FCFA chacun au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et l'année en cours qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux fournitures proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, le montant les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des prestations. Cette expérience doit être prouvée par les copies légalisées de page de garde et celle des signatures du contrat enregistré au domaine plus les copies légalisées du Procès-Verbal de réception ou de l'attestation de bonne fin d'exécution ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement ayant d'expérience dans la livraison de fourniture et installation de lampadaires solaires tel que demandé au point 5 des critères d'évaluation et de qualification du DAO;

NB : Le personnel proposé ayant des ouvriers qui ont suivi une formation Organisée par le projet « Partenariat pour la formation professionnelle en Energies Renouvelables au Benin (PFPERB) » sera un atout.

- Disposer de matériels minimum requis pour la livraison de fourniture et installation de lampadaires solaires tel que demandé au point 6 des critères d'évaluation et de qualification du DAO;

- **Capacité financière :**

- Fournir les états financiers des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) certifiés par un Expert-comptable agréé et portant la mention DGI;
- Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de fournitures égal au moins à cent quarante-six millions huit cent douze mille huit cent (146 812 800) FCFA au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024)
- fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires d'un montant au moins égal soixante-treize millions quatre cent six mille quatre cent (73 406 400) FCFA

b) Pour les entreprises naissantes:

- **Capacité technique et expériences**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprise régulièrement installée au Bénin et spécialisé (e) dans l'électricité industrielle, l'installation de matériels électriques, des panneaux solaires et des lampadaires solaires ;

- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existences, en lieu et place des prestations similaires fourniront les preuves de l'expérience de leurs personnels tel que demandé au point 5 et 6 des critères de dévaluation et de qualification du DAO ;

NB : Le personnel proposé ayant des ouvriers qui ont suivi une formation organisée par le projet « Partenariat pour la formation professionnelle Energies Renouvelables au Benin (PFPERB) » sera un atout.

- Disposer de matériels minimum requis pour la livraison de fourniture et installation de lampadaires solaires tel que demandé au point 6 des critères d'évaluation et de qualification du DAO;

BON A LANCER
DDCMP/B

- **Capacité financière :**

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'exercice certifiés par un Expert-comptable agréé et portant la mention DGI. ;

- fournir une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin certifiant que le soumissionnaire pourrait bénéficier de crédits bancaires d'un montant au moins égal soixante-treize millions quatre cent six mille quatre cent (73 406 400) FCFA
- fournir une attestation d'assurance de risque professionnel portant l'objet du marché et couvrant le délai de livraison des équipements ou un engagement de souscrire à une police d'assurance de risque professionnel, après attribution du marché ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du lundi 6 octobre 2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Parakou sis dans l'enceinte de la Mairie de Parakou au Bureau 117, BP : 44 Parakou, Tél 01 97 89 09 93.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par courrier. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[2] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, une enveloppe portant la mention « ORIGINAL » contenant l'original des documents constitutifs (séparément l'offre technique et offre financière) ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature ; une enveloppe portant la mention « COPIE » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre (séparément l'offre technique et offre financière) ; la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie ;les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes, le tout dans une

[2] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Commune de Parakou, BP : 44 Parakou, Tél 01 97 89 09 93** au plus tard le 27 octobre 2025, à 10 heure précise. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle des VIP de la Mairie de Parakou** le 27 octobre 2025 à 10 heures trente minutes.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de un millions quatre cent soixante-huit mille cent vingt-huit (1 468 128) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées en lot unique.

NB :

- ***les offres des candidats doivent avoir un sommaire.***
- ***Toute la documentation relative à la fourniture doit être fournie ou traduite en langue française***

BON A LANCER
DDCMP/B

Parakou, le 6 octobre 2025

La Personne responsable des marchés publics,

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
La PRMP
MAIRIE DE PARAKOU

Fayoyi **DOHATO**

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51978757
contact.djougou@mairie.bj

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : ...03./.10./2025

POUR LES PRESTATIONS LIEES A L'ACCORD-CADRE TRIENNAL POUR LA SÉLECTION DU PRESTATAIRE CHARGÉ DE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ALERTE PRÉCOCE, DE L'ORGANISATION DES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LES RISQUES ET CATASTROPHE AVEC L'ÉLABORATION DES AFFICHES SUBSÉQUENTES *(Information Education et Communication)* DANS LA COMMUNE DE DJOUGOU

Avis à manifestation d'intérêt N°. ***PI_DDLP_101066***

Source de financement : **FADeC-BRIC** *(Banque Mondiale : crédit IDA+Budget National, mécanisme du Programme pour les Résultat (PforR))*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : 6057

BON A LANCER
DDCMP
AILO-K'Laurent

OCTOBRE 2025

Table des matières

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)..... 3
II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET..... 4

I.AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : ACCORD-CADRE TRIENNAL POUR LA SÉLECTION DU PRESTATAIRE CHARGÉ DE LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ALERTE PRÉCOCE, DE L'ORGANISATION DES SÉANCES DE SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LES RISQUES ET CATASTROPHE AVEC L'ÉLABORATION DES AFFICHES SUBSÉQUENTES *(Information Education et Communication)* DANS LA COMMUNE DE DJOUGOU

Avis N° 62/ 042 **-025/SE/CD/PRMP/DDLP/DADE/SP-PRMP** du 03/10/2025

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin du 29 mai 2025.

2. la Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds FADeC-BRIC *(Budget National+Banque Mondiale : crédit IDA, mécanisme du Programme pour les Résultat (PforR))* afin de financer le renforcement des mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'accord-cadre triennal pour la sélection du prestataire chargé de la mise en place d'un dispositif d'alerte précoce, de l'organisation des séances de sensibilisation et formation sur les risques et catastrophe avec l'élaboration des affiches subséquentes (IEC) dans la commune de Djougou. référencé au SIGMaP sous le n° PI_DDLP_101066.

3. Les prestations comprennent l'accompagnement de la commune de Djougou dans la gestion des risques et catastrophes puis dans la mise en œuvre des activités d'Informations, Education et Communication.

Ces prestations sont en deux (02) lots à savoir :

- **Lot 1 :** Accord-cadre pour la mise œuvre du PCC et la mise en place d'un dispositif d'alerte précoce au niveau des villages des arrondissements urbains ;
- **Lot 2 :** Accord-cadre pour la mise en œuvre des autres activités d'Information, Education et Communication,

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et être attributaire de plus d'un (01) lot s'il répond séparément aux critères de présélection et de sélection.

4. La durée de la mission est de trente-six (36) mois pour l'accord-cadre issu de chaque lot.

NB : Le délai d'exécution de chaque bon de commande sera précisé par la demande de propositions.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 60 pages.

   Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

   NB **: Les dispositions de l'article 102 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin, s'appliquent. Lorsqu'au moins une entité du groupement répond à un critère d'évaluation, cela équivaut pour toutes ses entités, sauf pour la note de présentation et l'organigramme qui doivent être établis spécifiquement pour le groupement (*et non séparément pour chacune de ses entités*). Dans ce cas, le groupement devra être SOLIDAIRE (*et non un groupement solidaire et conjoint encore moins un groupement conjoint*), justifié par l'accord de groupement sous peine de rejet du dossier de manifestation d'intérêt.**

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

   NB : Cette liste restreinte est établie par lot.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet firme en relation avec le domaine des prestations ❖ **Lot 1 :** être un cabinet ou groupement de cabinets exerçant dans les domaines des *risques, catastrophes, sensibilisation, formation, sécurité.* ❖ **Lot 2 :** être un cabinet ou groupement de cabinets exerçant dans les domaines de communication, information, sensibilisation, formation.	[10]	❖ Absence de relation entre le domaine des prestations et le RCCM = 00 points (*cette note 00 point est éliminatoire dès cette étape*) ; ❖ Existence de relation entre le domaine des prestations et le RCCM ou les statuts = 10 points	Copie légalisée du RCCM et/ou des Statuts *NB : Lorsque la reproduction du RCCM est interdite au pied de son extrait et qu'il porte le code QR, sa copie simple est acceptée.*
2. Nombre d'expériences générales du cabinet firme au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures : ✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes :*** avoir exécuté au moins trois (03) marchés ou contrats de sous-traitance des marchés régulièrement conclus. ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** ❖ **Pour le lot 1 :** 01 Chef de mission ayant un diplôme universitaire de BAC+5 au moins en prévention et gestion des crises et catastrophes ou en environnement, ou en sécurité ou en sociologie ou tout autre diplôme équivalent avec au moins 10 ans d'expérience générale depuis l'obtention du diplôme ; ❖ **Pour le lot 2 :** 01 Chef de mission ayant un diplôme universitaire de BAC+5 au moins en communication, information, sensibilisation,	[25]	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** ❖ 0 marché = **0 point** ❖ 1 marché = **9 points** ❖ 2 marchés = 18 **points** ❖ 3 marchés = 25 **points** ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** ❖ Présence du diplôme requis = 10 **points** ❖ **Présence des années** d'expériences requises = (1 point/année d'expérience x 10) = **10 points** ❖ Surlignage de la spécialité sur le diplôme = **2,5 points** ❖ Surlignage de l'année d'obtention du diplôme = **2,5 points**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve ou des procès-verbaux de validation des rapports définitifs d'études sans réserve. • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Copies légalisées du diplôme requis + surlignage de la spécialité + surlignage de l'année d'obtention.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
formation, gestion des projets ou tout autre diplôme équivalent avec au moins 10 ans d'expérience générale depuis l'obtention du diplôme.			
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures : ✓ **Pour les anciens cabinets/firmes** : avoir exécuté au moins trois (03) marchés similaires dans les domaines ci-après : • Pour le lot1 : Dans la prévention et gestion des crises et catastrophes ou en environnement, ou en sécurité ou en sociale ; • Pour le lot 2 : Dans la communication, l'information, la sensibilisation et la formation ✓ **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence ;** les expériences similaires au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures ci-après sont prises en compte : ❖ **Pour le lot 1 :** 01 Chef de mission comme défini ci-dessus et ayant au moins quatre (04) marchés et/ou contrats de sous-traitance dans la prévention et gestion des crises et catastrophes ou en environnement, ou en securité ou en sociologie. ❖ **Pour le lot 2 :** 01 Chef de mission comme défini ci-dessus et ayant au moins quatre (04) marchés ou	[50]	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** ❖ 0 marché similaire = **0 point** ❖ 1 marché similaire = **20 points** ❖ 2 marchés similaires = 40 **points** ❖ 3 marchés similaires = 50 **points** ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** ❖ 0 marché similaire = **0 point** ❖ 4 marchés similaires = (12.5 points x4) = **50 points**	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution + copies simples des pages mentionnant les objets, les références et dates de signatures des contrats correspondants. **Ou bien** Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve ou des procès-verbaux de validation des rapports définitifs sans réserve + copies simples des pages mentionnant les objets, les références et dates de signatures des contrats correspondants. ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestations ou certificats de service fait mentionnant aussi les objets des contrats correspondants avec leurs références et dates de signatures. **Ou bien** Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestations ou certificats de service fait + copies simples des pages mentionnant les objets, les références et dates de signatures des contrats

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
conduits de sous-traitance de communication, information, sensibilisation, formation.			correspondants.
4.Organisation technique et managériale du cabinet/firme *(pour toute catégorie d'entreprises)*	[05]	❖ Absence de note de présentation du Cabinet en lien avec l'organigramme ou absence de son organigramme ou présence de note de présentation + organigramme dépassant deux pages = **0 point** ❖ Présence de note de présentation du Cabinet + son organigramme ***(les 2 pièces sont sur 2 pages au plus)*** = **3 points** ❖ Incohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **0 point** ❖ Cohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **2 points**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme + accord de groupement conformément au point 5 de l'AMI en cas de participation d'un groupement. ***NB : La note de présentation et l'organigramme devront être signées séparément sous peine*** *de donner lieu à une note zéro pour l'ensemble de ce critère n°4.*
5.Liste du personnel professionnel à affecter à la mission ***(pour toute catégorie de cabinets/firmes)*** : **Pour le lot 1 :** ❖ **01 chef de mission :** ayant un diplôme universitaire de BAC+5 au moins en prévention et gestion des crises et catastrophes ou en environnement, ou en sécurité ou en sociologie ou tout autre diplôme équivalent ; ❖ **01 assistant du chef de mission :** ayant BAC + 5 en planification ou gestion de projets ou tout autre diplôme équivalent ; ❖ **01 spécialiste en communication ou animation communautaire :** ayant BAC + 4 au moins en communication ou tout autre diplôme équivalent ; **Pour le lot 2 :** ❖ **01 chef de mission :** ayant un diplôme universitaire de BAC+5 au moins au moins en communication, information, sensibilisation, formation, gestion des projets ou tout autre	[10]	**Pour le lot 1 :** ❖ **Chef de mission** : 5 points ❖ **Assistant chef de mission** : 2,5 points ❖ **Spécialiste en communication ou animation communautaire** : 2,5 points **Pour le lot 2 :** ❖ **Chef de mission** : 3 points ❖ **Assistant chef de mission** : 1,5 points ❖ **Spécialiste en communication ou animation communautaire** : 1,5 points ❖ **Ingénieur agronome :** 2 points ❖ **Technicien supérieur en agronomie :** 2 points	Liste du personnel et copie simple du diplôme ou d'attestation de succès (*et non attestation d'admissibilité*) de chaque membre du personnel ***NB :*** ❖ *La liste du personnel devra être signée sous peine de son rejet ;* ❖ *Il est interdit sous peine de sa non-prise en compte chez les soumissionnaires concernés, qu'un membre du personnel d'un soumissionnaire appartienne au personnel d'un autre soumissionnaire. Mais en cas de complément d'informations, ce personnel est pris en compte chez le soumissionnaire qui répond favorablement et de manière satisfaisante.*

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
diplôme équivalent ; ❖ **01 assistant du chef de mission :** ayant BAC + 5 en planification ou gestion de projets ou tout autre diplôme équivalent ; ❖ **01 spécialiste en communication ou animation communautaire :** ayant BAC + 4 au moins en communication ou tout autre diplôme équivalent ; ❖ **01 ingénieur agronome :** BAC +5 en sciences agronomiques ou tout diplôme équivalent ; ❖ **01 technicien supérieur en agronomie :** BAC+3 au moins en sciences agronomiques			
TOTAL	[100] points		

Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués ci-dessus, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des dossiers.

La note minimale requise pour être présélectionné est *63 points* et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Djougou ; E-mail : prmp2djougou@gmail.com avec copie à l'adresse suivante : abou.lanignan@mairie.bj et prendre connaissance des documents de présélection au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune** à l'adresse mentionnée ci-après : **bâtiment F, bureau F9, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

NB : La lettre de manifestation d'Intérêt de chaque soumissionnaire ou candidat doit être adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sous peine de rejet du dossier de manifestation d'intérêt pour irrecevabilité lors des travaux d'analyse.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 06/10/ 2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 01 58**

77 36 44 (pour le SPMP), 01 55 27 79 06 (pour la PRMP), tous les jours ouvrés de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures locales (GMT+1). Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

***NB** : Le défaut du retrait de l'AMI par un soumissionnaire entraine le rejet de son dossier de manifestation d'intérêt.*

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée (*de l'original*) sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de la Commune de Djougou, bâtiment F, bureau F9** au plus tard le 17 / 10 / 2025 **à 09 heures 00 minute (heure locale (GMT+1)). Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêts (*version physique et électronique)* seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chausée, Salle de Conférence n°2** le 17 / 10 / 2025 à 09 heures 30 minutes (*heure locale (GMT+1)*).

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Djougou, le 03 / 10 /**2025**
La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou

Hotonou F. AIJJIGUI

COMMUNE DE DJOUGOU
PRMP
MDGL - DEP / DONGA

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)

---

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

REPUBLIQUE DU BENIN
ASSOCIATION DES COMMUNES DE L'ATACORA ET DE LA DONGA
Enregistrée sous le N°2006/012/P-SG-STCCD-DCDI-ASSOC du 24 février 2006

Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (RELANCE)

Émis le : **30 septembre 2025**

Pour la prestation de: Recrutement d'un cabinet pour accompagner les communes à l'élaboration de leur plan de cohésion sociale (PLCS).
(Matéri, Tanguiéta, Cobly, Copargo et Ouaké)

Avis à Manifestation d'Intérêt N°: PI_ACAD_110704

Source de financement : AGORA

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : A2-3-3

BON A RELANCER
30/09/2025

Accord de prêt : Néant

ASSOCIATION DES COMMUNES DE L'ATACORA ET DE LA DONGA
C/CCMP
ACAD

Septembre 2025

Scanné avec CamScanner

Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) ; (Relance).
Projet : recrutement d'un cabinet/Bureau.

Objet : Recrutement d'un cabinet pour accompagner les communes à l'élaboration de leur plan de cohésion sociale (PLCS).
(Matéri, Tanguiéta, Cobly, Copargo et Ouaké)

Référence du marché : PI_ACAD_ 110704.

Avis à n° *: 010/AMI-* 2025/ACAD/DE – PRMP - SPRMP.

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au Plan de passation des marchés publics révisé de l'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le jeudi 31 juillet 2025.
2. ***L'Association des Communes de l'Atacora et de la Donga (ACAD), a obtenu*** *dans le cadre de l'exécution de son Plan Opérationnel Annuel (POA) 2025* des fonds du Programme d'Appui à la Gouvernance Locale et au Renforcement de l'Attractivité territoriale (*AGORA*), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles : recrutement d'un cabinet pour accompagner les communes à l'élaboration de leur plan de cohésion sociale (PLCS) au profit des communes de **Matéri, Tanguiéta, Cobly, Copargo et Ouaké** en **deux (02) lots.**
3. Les prestations comprennent :
   - ✓ Organiser avec les acteurs locaux, des séances d'information pour expliquer les enjeux de la cohésion sociale et les objectifs du PLCS et d'obtenir l'engagement des décideurs politiques et des communautés locales ;
   - ✓ Répertorier dans les différents documents de planification au niveau communal à savoir le SDAC, le PDC, le PCC, le Plan local pour l'emploi, etc., les actions prévues et qui permettront de renforcer la cohésion sociale ;
   - ✓ Réaliser un diagnostic participatif pour identifier les pratiques des différents acteurs, les obstacles/ atouts, les défis spécifiques de la cohésion sociale dans la commune et prioriser les enjeux à traiter ;
   - ✓ Faire la cartographie des parties prenantes, procéder à l'analyse des problématiques locales et élaborer la matrice FFOM ;
   - ✓ Définir les objectifs, priorités et actions à mettre en œuvre pour renforcer la cohésion sociale ;
   - ✓ Lister les activités concrètes à réaliser par sphères (socio-culturelle, économique, politique) ;
   - ✓ Identifier les acteurs responsables pour chaque activité.

Scanné avec CamScanner

- ✓ Planifier les interventions dans le temps (Prévoir un calendrier de mise en œuvre réaliste) ;
- ✓ Budgétiser le plan d'action de cohésion sociale ainsi élaboré ;
- ✓ Définir un plan de suivi et évaluation du plan d'action en matière de cohésion sociale.

Lesdites activités se réaliseront dans un délai de soixante (60) jours pour les deux (02) lots.

Le présent marché est alloti comme suit :

- ***Lot1*** *:* recrutement d'un cabinet pour accompagner les communes à l'élaboration de leur plan de cohésion sociale (PLCS) au profit des communes de Matéri, Cobly et Tanguiéta;
- ***Lot2*** *:* recrutement d'un cabinet pour accompagner les communes à l'élaboration de leur plan de cohésion sociale (PLCS) au profit des communes de Copargo et Ouaké.

BN : Un soumissionnaire peut soumissionner pour les deux lots, mais ne peut être attributaire que d'un seul lot.

4. Le délai de réalisation de la mission est de soixante (60) jours pour les deux (02) lots.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas [10 pages] environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste de huit (08) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte

BON A RELANCER

Scanné avec CamScanner

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné pour chaque lot selon la méthode de : *sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).*

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après

BON A RELANCER

Scanné avec CamScanner

Critères d'évaluation	Note pour le critère[1]	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	• N'ayant pas dans son domaine d'intervention les activités en relation avec la prestation = 00 points ; • Ayant dans son domaine d'intervention les activités en relation avec la prestation = 10 points.	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (5) dernières années (2024-2023-2022-2021-2020)	[25]	• Aucune expérience dans le domaine de l'élaboration des documents de planification stratégique = 00 point ; • Cinq (05) expériences dans le domaine de la collecte, l'analyse des données et la rédaction des documents de planification stratégique = 25 points à raison de 5 points par expérience.	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le	[50]	• Aucune expérience dans le domaine des documents de planification stratégique au niveau communale et départementale = 00 points ;	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations

BON A RELANCER

Scanné avec CamScanner

domaine des prestations au cours des trois (03) dernières années (2024-2023-2022).		• Une (01) expérience dans la conduite de mission de dialogue social, ou de plan de cohésion-sociale. = 25 points ; • Deux (02) expériences et plus dans la conduite de mission de dialogue social, ou de plan de cohésion-sociale = 50 points	de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement.
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	• Absence de note de présentation de bureau d'étude BE et organigramme de la structure = 0 point • Présence de note de présentation de BE et organigramme de la structure = 02 points ; • Cohérence entre note de présentation de BE et organigramme de la structure = 05 points.	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme.
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]	• Chef d'équipe/ Chef de mission Bac +5 ou équivalent en sciences sociales, humaines ou de gestion = 04 points. • Assistant (e) BAC+3 au moins ou équivalent sciences sociales, humaines ou de gestion = 3points.	• ***Pour les anciens et nouveaux cabinets/firmes*** Liste du personnel et copie simple des diplômes appuyés des pièces d'états civiles en cours de validité.
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est de *(75)* et le nombre de candidats présélectionnés serait huit (08).

NB : En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

Scanné avec CamScanner

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat Permanent des Marches Publics sise au Rez de Chaussé siège de l'ACAD au quartier Kantaborifa derrière l'Auberge Wingro Péré à Natitingou, Immeuble R+1 carrelé en Blanc; bureau FIP, Tél : 01 9731 9986; prmpacad@gmail.com de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter **jeudi 02** ***octobre 2025***. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers **au secrétariat permanent des marchés publics sise au Rez de Chaussé siège de l'ACAD au quartier Kantaborifa derrière l'Auberge Wingro Péré à Natitingou, Immeuble R+1 carrelé en Blanc; bureau FIP, Tél : 01 9731 9986; prmpacad@gmail.com**. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

BON A RELANCER

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF « **accessible, lisible et en un fichier unique** » le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des marchés publics sise au Rez de Chaussé siège de l'ACAD au quartier Kantaborifa derrière l'Auberge Wingro Péré à Natitingou, Immeuble R+1 carrelé en Blanc; bureau FIP, Tél : 01 9731 9986; prmpacad@gmail.com**. Au plus tard le ***mardi 14 octobre 2025 à 10 heures 0 minute.*** **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.**

14. Les candidatures qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **salle de réunion de l'ACAD sise au Rez de Chaussé siège de**

Scanné avec CamScanner

l'ACAD au quartier Kantaborifa derrière l'Auberge Wingro Péré à Natitingou, Immeuble R+1 carrelé en Blanc; bureau FIP le mardi 14 octobre 2025, à 10heures 30 minutes.

15. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

16. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans **les *cinq (05)* jours ouvrables** avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, **dans les *cinq (05)* jours ouvrables** de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics doit intervenir dans un délai **de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.**

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose **de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante**/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Natitingou, le 30 septembre 2025.

Faustin TCHOROPA SOUROU
(La P R M P)

Scanné avec CamScanner

MAIRIE DE DJOUGOU
DEPARTEMENT DE LA DONGA
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU
TEL : +229 51976757
contact.djougou@mairie.bj

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 03/10/2025

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE SOLDE DES ÉTUDES TECHNIQUES, LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX DES SOUS-PROJETS COMMUNAUX DU PROJET COSO

Avis à manifestation d'intérêt PI_DST_110484

Source de financement : FADeC COSO

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire :2191

BON A LANCER
DDCMP

BON A LANCER
DDCMP
Nom : AILO-K Laurent
Signature :

OCTOBRE 2025

****

Recrutement d'un cabinet pour le solde des études techniques, la surveillance et le contrôle des travaux des sous-projets communaux du projet COSO, référencé au SIGMaP sous le N° PI_DST_110484.

Table des matières

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI).....

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET .....

SOMAGEP
Dakar

I.AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Objet : Recrutement d'un cabinet pour le solde des études techniques, la surveillance et le contrôle des travaux des sous-projets communaux du projet COSO.

Avis N° 62/ 043 -025/SE/CD/PRMP/DDLP/DST/SP-PRMP/Ass-PRMP

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou, version 2, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 30-05-2025.
2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds FADeC-COSO afin de financer l'aménagement du territoire et le renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de recrutement d'un cabinet pour le solde des études techniques, la surveillance et le contrôle des travaux des sous-projets communaux du projet COSO, référencé au SIGMaP sous le n° **PI_DST_110484.**
3. Les prestations comprennent les études, la surveillance et le contrôle des travaux d'aménagement sommaire des pistes des sous-projets du cycle 1 et des travaux de réhabilitation et de mise aux normes de marchés sur le projet COSO.

Ces prestations sont réparties en deux (02) lots à savoir :

- **Lot 1 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux d'aménagement sommaire des pistes** :
- **Lot 2 : Etudes, contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et la mise aux normes des marchés**

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et être attributaire de plus d'un (01) lot s'il répond séparément aux critères de présélection et de sélection.

4. La durée de la mission est de :

- **Phase d'études :** Trois (03) mois (90 jours calendaires) pour chaque lot, en dehors des délais de validations des livrables ;
- **Phase de contrôle et surveillance des travaux :** Sept (07) mois (210 jours calendaires) pour chaque lot, en dehors des périodes de mobilisation de l'entrepreneur ou des entrepreneurs devant réaliser les travaux.

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation

technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 60 pages.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

NB : Les dispositions de l'article 102 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin, s'appliquent. Lorsqu'au moins une entité du groupement répond à un critère d'évaluation, cela équivaut pour toutes ses entités, sauf pour la note de présentation et l'organigramme qui doivent être établis spécifiquement pour le groupement (*et non séparément pour chacune de ses entités*). Dans ce cas, le groupement devra être SOLIDAIRE (*et non un groupement solidaire et conjoint encore moins un groupement conjoint*), justifié par l'accord de groupement sous peine de rejet du dossier de manifestation d'intérêt.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

NB : Cette liste restreinte est établie par lot.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations suivantes : études, contrôle suivi ou	[10]	❖ Absence de relation entre le domaine des prestations et le RCCM = 00 points (***cette note 00 point est éliminatoire dès cette étape***) ;	Copie légalisée du RCCM et/ou des Statuts ***NB : Lorsque la reproduction du RCCM est interdite au pied de son extrait et qu'il porte le***

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
surveillance des travaux de bâtiment et travaux publics . génie civil ou en hydraulique *) (pour toute catégorie d'entreprises et pour les 2 lots)*		❖ Existence de relation entre le domaine des prestations et le RCCM ou les statuts = 10 points	***code QR, sa copie simple est acceptée.***
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures : ✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes :*** avoir exécuté au moins trois (03) marchés ou contrats de sous-traitance des marchés régulièrement conclus. ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence les expériences du personnel d'encadrement ci-après sont pris en compte :*** ❖ **Pour le lot 1 : 01 Chef de mission** : ayant un diplôme de BAC+5 au moins en BTP, génie civil ou en hydraulique ou tout autre diplôme équivalent avec au moins 10 ans d'expériences générales depuis l'obtention de diplôme. ❖ **Pour le lot 2 : 01 Chef de mission** : ayant un diplôme de BAC+5 au moins en architecture ou en urbanisme ou tout	[25]	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** ❖ 0 marché = **0 point** ❖ 1 marché = **9 points** ❖ 2 marchés = 18 **points** ❖ 3 marchés = 25 **points** ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** ❖ Présence du diplôme requis = 10 **points** ❖ **Présence des années** d'expériences requises = (1 point/année d'expérience x 10) = **10 points** ❖ Surlignage de la spécialité sur le diplôme = **2,5 points** ❖ Surlignage de l'année d'obtention du diplôme = **2,5 points**	• ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve ou des procès-verbaux de validation des rapports définitifs d'études sans réserve. • ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Copies légalisées du diplôme requis + surlignage de la spécialité + surlignage de l'année d'obtention.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
autre diplôme équivalent avec au moins 10 ans d'expériences générales depuis l'obtention de diplôme.			
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures : ✓ **Pour les anciens cabinets/firmes pour les deux lots** : : avoir exécuté au moins trois (03) marchés similaires. ✓ **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence,** les expériences similaires au cours des dix (10) dernières années (2024, *2023, 2022, 2021, 2020, 2019, 2018, 2017, 2016, 2015*) comptées jusqu'à la veille du dépôt des candidatures ci-après sont prises en compte pour leur personnel d'encadrement à savoir : ❖ **Pour le lot 1** : 01 Chef de mission comme défini ci-dessus et ayant au moins quatre (04) marchés similaires et/ou contrats de sous-traitance similaires.	[50]	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** ***Pour les deux lots*** ❖ 0 marché similaire = **0 point** ❖ 1 marché similaire = **20 points** ❖ 2 marchés similaires =30 **points** ❖ 3 marchés similaires = 50 **points** ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence*** ***Pour les deux lots*** ❖ 0 marché similaire = **0 point** ❖ 4 marché similaire = (12.5**points x 4) =50 points**	✓ ***Pour les anciens cabinets/firmes*** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution + copies simples des pages mentionnant les objets, les références et les dates de signatures des contrats correspondants. **Ou bien** Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve ou des procès-verbaux de validation des rapports définitifs sans réserve + copies simples des pages mentionnant les objets, les références et les dates de signatures des contrats correspondants. ✓ ***Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestations ou certificats de service fait mentionnant aussi les objets des contrats correspondants avec leurs références et dates de signatures. **Ou bien** Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
❖ **Pour le lot 2 :** 01 Chef de mission comme défini ci-dessus et ayant au moins quatre (04) marchés ou contrats de sous-traitance dans l'exécution de marchés similaires. ***NB :*** ❖ ***Pour le lot 1,*** *la similarité ou la similitude tient à l'objet du marché (études et/ou contrôle relatifs aux travaux d'entretien ou d'aménagement de pistes, ou aux travaux de réalisation de dalots, des ouvrages de franchissement, des radiers submersibles,* ❖ ***Pour le lot 2*** *: La similarité ou la similitude tient à l'objet du marché (études et/ou contrôle des travaux d'aménagement d'infrastructures économiques et/ou marchandes)*			attestations ou certificats de service fait + copies simples des pages mentionnant les objets, les références et les dates de signatures des contrats correspondants.
4.Organisation technique et managériale du cabinet/firme (pour toute catégorie d'entreprises)	[05]	❖ Absence de note de présentation du Cabinet en lien avec l'organigramme ou absence de son organigramme ou présence de note de présentation + organigramme dépassant deux pages = **0 point** ❖ Présence de note de présentation du Cabinet + son organigramme (***les 2 pièces sont sur 2 pages au plus)*** = **3 points** ❖ Incohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **0**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme + accord de groupement conformément au point 5 de l'AMI en cas de participation d'un groupement. ***NB :*** ❖ ***La note de présentation et l'organigramme devront être signées séparément sous peine de donner lieu à une note zéro pour l'ensemble de ce critère n°4.***

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
		point ❖ Cohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = **3 points**	
5.Liste du personnel professionnel à affecter à la mission (*pour toute catégorie de cabinets/firmes)* **a. Personnels différents dans les deux lots :** ❖ **01 Chef mission :** ayant un diplôme de BAC+5 au moins en BTP , génie civil, en hydraulique ou tout autre diplôme équivalent **pour le lot 1 ;** ❖ **01 Chef de mission :** ayant un diplôme de BAC+5 au moins en architecture ou en urbanisme ou tout autre diplôme équivalent **pour le lot 2.** **b. Personnels communs aux deux lots** ❖ **01 Hydrologue ou Hydraulicien : ayant un** diplôme de BAC +5 en Génie Civil, option Hydraulique ou hydrologie ou tout autre ou tout diplôme équivalent ; ❖ **01 Géotechnicien** : ayant un diplôme de BAC+5 en Géotechnique ou tout diplôme équivalent ; ❖ **01 Géomètre-Topographe** ayant un diplôme de BAC+5 en topographie ou géodésie ou tout diplôme équivalent ; ❖ **01 Spécialiste en marchés**	[10]	❖ **01 Chef de mission** : 2 points ❖ **Autres membres du personnel :** (1 point x 8) = 08 points	Liste du personnel et copie simple du diplôme ou d'attestation de succès (*et non attestation d'admissibilité*) de chaque membre du personnel ***NB :*** ❖ *La liste du personnel devra être signée sous peine de son rejet;* ❖ *Il est interdit sous peine de sa non-prise en compte chez les soumissionnaires concernés, qu'un membre du personnel d'un soumissionnaire appartienne au personnel d'un autre soumissionnaire. Mais en cas de complément d'informations, ce personnel est pris en compte chez le soumissionnaire qui répond favorablement et de manière satisfaisante.*

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
publics ayant un diplôme de BAC+5 en Gestion des Marchés Publics, en Partenariats Public-Privé, ou tout diplôme équivalent. ❖ **01 environnementaliste** ayant un diplôme de BAC +5 au moins en environnement ou sciences naturelles ou tout diplôme équivalent) : ❖ **03** Techniciens supérieurs contrôleurs permanents des travaux ayant BAC+3 en génie civil ou tout diplôme équivalent			
TOTAL	[100] points		

Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués ci-dessus, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des dossiers.

La note minimale requise pour être présélectionné est *63 points* et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).
En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Djougou : E-mail : prmp2djougou@gmail.com avec copie à l'adresse suivante : fatoun.sani@mairie.bj et prendre connaissance des documents de présélection au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune** à l'adresse mentionnée ci-après : **bâtiment F, bureau F9, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

***NB** : La lettre de manifestation d'Intérêt de chaque soumissionnaire ou candidat doit être adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sous peine de rejet du dossier de manifestation d'intérêt pour irrecevabilité lors des travaux d'analyse.*

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 06/10/ 2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 01 58 77 36 44 (pour le SPMP), 01 55 27 79 06 (pour la PRMP).** Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.
Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

NB : Le défaut du retrait de l'AMI par un soumissionnaire entraine le rejet de son dossier de manifestation d'intérêt.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée (*de l'original*) sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de la Commune de Djougou, bâtiment F, bureau F9** au plus tard le 17/10/ 2025 **à 09 heures 00 minute (heure locale). Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.
Les manifestations d'intérêts (*version physique et électronique*) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chausée, Salle de Conférence n°2** le 17/10/ 2025 à 09 heures 30 minutes (*heure locale*).

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de

régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Djougou, le 03/10/2025
La Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou,



Hortense F. ADJIGUI

****

Recrutement d'un cabinet pour le solde des études techniques, la surveillance et le contrôle des travaux des sous-projets communaux du projet COSO, référencé au SIGMaP sous le N° PI_DST_110484

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

A

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;

3) le registre de commerce/les statuts ;

4) les preuves des expériences du cabinet/firme [*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)*][1] ;

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc. ;

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme.

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

****

ANaTT AGENCE NATIONALE DES TRANSPORTS TERRESTRES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 1230 Cotonou
Tél : +229 01 91 85 11 11
+229 01 21 31 39 98
anatt.contact@gouv.bj
Rue 108 - Tokpa Hoho Lot 35 B- Immeuble

Objet : Acquisition de groupes électrogènes pour les annexes et de mobiliers de bureau (Lot 1 et Lot 2)

Référence SIGMAP : F_DAF_107005

Avis n° : 030 **/ANaTT/PRMP/ASS-PRMP/SP-PRMP du** 03 OCT 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale des Transports Terrestres, publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 19 août 2025

2. L'Agence Nationale des Transports Terrestres dans le cadre de l'exécution de son budget a obtenu des fonds et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché cité en objet.

3. La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale des Transports Terrestres sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de groupes électrogènes pour les annexes et de mobiliers de bureau (Lot 1 et Lot 2) ; deux lots.

Lot 1 : Acquisition de groupes électrogènes pour les annexes ;

Lot 2 : Acquisition de mobiliers de bureau ;

BON A LANCER

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'appel d'offres auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale des Transports Terrestres et prendre connaissance de L'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU deuxième étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 01 40 10 90 08, E-mail : anatt.prmp@gouv.bj de 08h00 à 12h30 ; de 14h00 à 17h30.

6. Le délai de livraison est de **trois (03) mois.**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

Pour le lot 1 :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

- *Capacité technique et expériences* :

❖ Être une société régulièrement constituée et intervenant dans le domaine de matériels et équipements électriques ou équivalent justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou statuts ;

❖ Avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou membre de groupement, au moins un (01) marché de fourniture de matériels électriques ou de nature similaire au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année en cours d'un montant minimum de **trente-six millions seize mille neuf cent cinquante (36 016 950) de FCFA** hors taxes. La similarité porte sur la nature et la qualité des biens. A cet effet, le soumissionnaire devra joindre à son offre la liste des marchés et copies de toute preuve (bons de commande/contrats et attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception provisoire ou définitive) ;

❖ Justifier de la disponibilité des pièces de rechange et disposer d'une garantie de service après-vente d'au moins un (01) an et pouvoir assurer, directement ou par un intermédiaire, le service après-vente.

BON A LANCER

- *Capacité financière :*

❖ Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024), un chiffre d'affaires annuel moyen égal à **soixante-douze millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (72 033 898).** Le candidat devra joindre à son offre, les états financiers des trois dernières années (2022, 2023, 2024) où il aura mis en évidence le chiffre d'affaires indiqué ;

❖ Disposer d'une ligne de crédit à hauteur de **quarante-huit millions vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (48 022 598) FCFA** justifié par une attestation financière d'une banque ou d'une structure financière agréée compétente en République du Bénin.

b) **Pour les entreprises naissantes :**

Capacité technique et expériences :

❖ Être une société régulièrement constituée et intervenant dans le domaine de matériels et équipements électriques ou équivalent justifiée par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce ou statuts;

- A défaut d'avoir exécuté en tant qu'entreprise principale ou membre de groupement, au moins un (01) marché de fourniture de matériels électriques ou de nature similaire au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année en cours d'un montant minimum de **trente-six millions seize mille neuf cent cinquante (36 016 950) de FCFA hors taxes**, les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence doivent fournir la liste des qualifications et des références professionnelles de leur gérant ou du personnel d'encadrement (Bac + 3) dans le domaine du commerce ou équivalent avec au moins 03 ans d'expériences dans le domaine de la vente de matériels et/ou équipements électriques ou équivalent et avoir participé à l'exécution un (01) marché de fourniture de matériels/équipements électriques ou de nature similaire au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année en cours d'un montant minimum de **trente-six millions seize mille neuf cent cinquante (36 016 950) de FCFA hors taxes,** justifié par leurs cv, et attestations de travail ; copie des contrats et procès-verbaux de réception provisoire ou définitive/attestation de bonne fin d'exécution des marchés dont la participation a été faite.

BON A LANCER

Capacité financière :

- Fournir le bilan d'ouverture de la structure ainsi que les états financiers des autres années d'existences ;
- Disposer d'une attestation de risque professionnelle d'un montant de **soixante-douze millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (72 033 898) FCFA ;**
- Disposer d'une ligne de crédit à hauteur de **quarante-huit millions vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (48 022 598) FCFA** justifié par une attestation financière d'une banque ou d'une structure financière agréée compétente en République du Bénin

Pour le lot 2 :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

Capacité technique et expériences :

- Être une société régulièrement constituée intervenant dans le domaine de la vente de mobilier ou matériels de bureau ou équivalent ;
- Avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou membre de groupement, au moins un (01) marché de fourniture de mobilier de bureau ou de nature similaire au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année en cours d'un montant minimum de **vingt-quatre millions quatre cent trente-deux mille deux cent trois (24 432 203) de FCFA hors taxes.** La similarité porte sur la nature et la qualité des biens. A cet effet, le soumissionnaire devra joindre à son offre la liste des marchés et copies de toute preuve (bons de

commande/contrats et attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception provisoire ou définitive) ;

- ❖ Disposer d'une garantie de service après-vente d'au moins un (01) an et pouvoir assurer, directement ou par un intermédiaire, le service après-vente.

- Capacité financière :

- ❖ Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024), un chiffre d'affaires annuel moyen égal à **quarante-huit millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent six (48 864 406) FCFA**. Le candidat devra joindre à son offre, les états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) où il aura mis en évidence le chiffre d'affaires indiqué ;

- ❖ Disposer d'une ligne de crédit à hauteur de **trente-deux millions cinq cent soixante-seize mille deux cent soixante-onze (32 576 271) FCFA** justifié par une attestation financière d'une banque ou d'une structure financière agréée compétente en République du Bénin.

BON A LANCER

b) **Pour les entreprises naissantes :**

Capacité technique et expériences :

- ❖ Être une société régulièrement constituée intervenant dans le domaine de la vente de mobilier ou matériels de bureau ou équivalent. A justifier par le Régistre de commerce ou statuts ;

- ❖ A défaut d'avoir exécuté en tant qu'entreprise principale ou membre de groupement, au moins un (01) marché de fourniture de mobilier de bureau ou de nature similaire au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année en cours d'un montant minimum de **vingt-quatre millions quatre cent trente-deux mille deux cent trois (24 432 203) de FCFA** hors taxes, les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence doivent fournir la liste des qualifications et des références professionnelles de leur gérant (Bac + 3) ou personnel d'encadrement dans le domaine du commerce ou équivalent avec au moins trois (03) ans d'expériences dans le domaine de la vente de mobiliers ou matériels de bureau ou équivalent et avoir participé à l'exécution un (01) marché de fourniture de mobilier de bureau ou équivalent ou de nature similaire au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024) et l'année en cours d'un montant minimum de **vingt-quatre millions quatre cent trente-deux mille deux cent trois (24 432 203) de FCFA** hors taxes. A justifier par leurs cv, et attestations de travail ; copie des contrats et procès-verbaux de réception provisoire ou définitive/attestation de bonne fin d'exécution des marchés dont la participation a été faite.

Capacité financière :

- Fournir le bilan d'ouverture de la structure ainsi que les états financiers des autres années d'existences ;
- Disposer d'une attestation de risque professionnelle d'un montant de **quarante-huit millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent six (48 864 406) FCFA ;**
- Disposer d'une ligne de crédit à hauteur **trente-deux millions cinq cent soixante-seize mille deux cent soixante-onze (32 576 271) FCFA** justifié par une attestation financière d'une banque ou d'une structure financière agréée compétente en République du Bénin

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER

8. **Attribution des lots**

Un candidat peut postuler pour un (01) ou les deux (02) lots et peut être attributaire d'un (01) ou des deux (02) lots si elle remplit les qualifications requises.

- Un classement des offres financières des candidats répondant aux critères de conformité et de qualifications techniques est effectué par lot,
- Le titulaire du lot est celui ayant l'offre la mieux classée.
- Si un même candidat est le mieux classé sur les deux (02) lots, il peut se voir attribuer les deux (02) lots.

9. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ....06 Octobre....2025. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU 2ème étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 01 40 10 90 08, E-mail : anatt.prmp@gouv.bj. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées par lot et en personne. Le soumissionnaire placera l'original de son offre ainsi qu'une (01) version électronique scannée sous le format PDF de l'offre sur clé USB et toutes les copies, y compris les variantes autorisées en application de la clause 11 des IC, dans des enveloppes intérieures séparées et fermées, portant la mention « ORIGINAL », «

VARIANTE » ou « COPIE », selon le cas et les mentions relatives à l'objet et au(x) lot(s) concernés. Les enveloppes intérieures comporteront aussi le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Toutes ces enveloppes seront elles-mêmes placées dans une même enveloppe extérieure fermée comprenant également deux (02) documents distincts qui sont d'une part, les renseignements relatifs à la candidature et, d'autre part, la garantie de soumission requise à l'adresse ci-après : Secrétariat PRMP sis à Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU 2ème étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 40 10 90 08. L'enveloppe extérieure doit comporter aussi le numéro du lot ou des lots ainsi que la mention « A n'ouvrir qu'en séance ». **Si l'enveloppe extérieure porte un élément quelconque d'identification du soumissionnaire, l'offre sera rejetée. Il en est de même si l'enveloppe extérieure ne porte pas de numéro du lot ou des lots.**

BON A LANCER

Le dépôt doit être fait par lot le...mardi 28 Octobre...2025 à 10H00 au plus tard. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. De même, les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.**

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Tokpa Hoho 35B-Immeuble KOUGBLENOU 3ème étage, 01BP 1230 Cotonou (République du Bénin) Tél : (+ 229) 0140 10 90 08, E-mail : anatt.prmp@gouv.bj le ...28/10/.....2025 à 10h30 minutes.

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **sept cent vingt mille trois cent trente-huit (720 338) FCFA pour le lot 1** et **quatre cent quatre-vingt-huit mille six cent quarante-quatre (488 644) FCFA pour le lot 2**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 03 OCT 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

ANATT PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Sabirou SOUMANOU DJARA

BON A LANCER
CCMP / SEGUB

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)
Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société d'Exploitation du Guichet Unique du Bénin (SEGUB)

Objet : ACQUISITION DES OUTILS D'EXPLOITATION

Référence SIGMAP : *F_SEGUB_108317*

Avis n° : 013/ PRMP-SEGUB/DSI/S-PRMP du ..03-10.....2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société d'Exploitation du Guichet Unique du Bénin (SEGUB) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 30-04-2025.

2. La Société d'Exploitation du Guichet Unique du Bénin (SEGUB) dispose des fonds sur son Budget, gestion 2025, afin de financer ses activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'**ACQUISITION DES OUTILS D'EXPLOITATION**.

3. La Société d'Exploitation du Guichet Unique du Bénin (SEGUB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **renouveler certains supports, acquérir des licences et souscrire à des services en ligne**. Des variantes pourront être prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la société d'Exploitation du Guichet Unique du Bénin (SEGUB), Cocou Wilson Odilon DESSOUASSI, email: odessouassi@gouv.bj / sp.prmp@segub.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics : SEGUB Lot 567 – Zongo – Zone résidentielle Cotonou Ouest République du Bénin de **8 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

6. Le délai de livraison est de **30 jours calendaire au plus tôt et 60 jours au plus tard** ;

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

Capacité technique et expériences :

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux critères de capacités techniques ci-après :

Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la fourniture des services et solutions informatiques ou similaires justifiés par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts ;

- Avoir exécuté au cours des trois dernières années (2022 , 2023 et 2024) y compris l'année en cours au moins deux (02) marchés d'acquisition de licence et/ou support **de montant Hors Taxes cumulé au moins égal à : trente-sept millions (37 000 000),** justifié par la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou du procès-verbal de réception accompagnée de la copie simple du contrat (page de garde jusqu'à la page de signature) ;

- **Disposer d'un personnel composé de :**

  - **Un chef de projet** (point focal) représentant du fournisseur, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Informatique spécialisé en infrastructure système (BAC+5) ou équivalent + Une certification en gestion de projet, avec trois

ON A LANCER
CCMP / SEGUB

(03) années d'expériences globale au moins et ayant exécuté au moins un marché déploiement des infrastructures, justifiées par la copie légalisée du diplôme, la copie légalisée de la certification, la copie légalisée des attestations de travail, CV signé, copie légalisée d'une pièce d'identité ou copie du CIP ;

- **Un Ingénieur en informatique,** titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en réseaux sécurité (BAC+5) ou équivalent + Certification CCNA, CCNP ou équivalent, avec trois (03) années d'expériences globale au moins et ayant exécuté au moins un marché déploiement des solutions réseaux, justifiées par la copie légalisée du diplôme, la copie légalisée de la certification, la copie légalisée des attestations de travail, CV signé, copie légalisée d'une pièce d'identité ou copie du CIP ;
- **Un ingénieur en informatique,** titulaire d'un diplôme d'Ingénieur spécialiste en systèmes (BAC+5) ou équivalent + Une des certification VMware, Redhat, Veeam Backup ou équivalent, avec trois (03) années d'expériences globale au moins et ayant exécuté au moins un marché de déploiement des serveurs, des services et solutions d'infrastructure (VMWare, Veeam Backup, Redhat, justifiées par la copie légalisée du diplôme, la copie légalisée de la certification, la copie légalisée des attestations de travail, CV signé, copie légalisée d'une pièce d'identité ou copie du CIP.

Capacité financière :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux Capacités ci-après :

- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel dans les activités de fourniture de licences et supports informatique au moins égal à **soixante-treize millions deux cent soixante-dix mille huit cent soixante-quatre (73 270 864)**; sur la base des états financiers des exercices 2022, 2023 et 2024 certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;

- disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de : **soixante-treize millions deux cent soixante-dix mille huit cent soixante-quatre (73 270 864)** FCFA, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréée installée en République du Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes :

Capacité technique et expériences :

Le Candidat doit prouver, documentation (original ou copie légalisée) à l'appui qu'il satisfait aux critères de capacités techniques ci-après :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la fourniture des services et solutions informatiques ou similaires justifiés par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts;
- **Disposer d'un personnel composé de :**
  - **Un chef de projet** (point focal) représentant du fournisseur, titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Informatique spécialisé en infrastructure système (BAC+5) ou équivalent + Une certification en gestion de projet, avec cinq (05) années d'expériences globale au moins et ayant exécuté au moins deux marché déploiement des infrastructures, justifiées par la copie légalisée du diplôme, la copie légalisée de la certification, la copie légalisée des attestations de travail, CV signé, copie légalisée d'une pièce d'identité ou copie du CIP ;
  - **Un Ingénieur en informatique,** titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en réseaux sécurité (BAC+5) ou équivalent + Certification CCNA, CCNP ou équivalent, avec cinq (05) années d'expériences globale au moins et ayant exécuté au moins deux marché déploiement des solutions réseaux, justifiées par la copie légalisée du diplôme, la copie légalisée de la certification, la copie légalisée des attestations de travail, CV signé, copie légalisée d'une pièce d'identité ou copie du CIP ;
  - **Un ingénieur en informatique,** titulaire d'un diplôme d'Ingénieur spécialiste en systèmes (BAC+5) ou équivalent + Une des certifications VMware, Redhat, Veeam Backup ou équivalent, avec cinq (05) années d'expériences globale au moins et ayant exécuté au moins deux marché de déploiement des serveurs, des services et solutions d'infrastructure (VMWare, Veeam Backup, Redhat, justifiées par la copie légalisée du diplôme, la

BON A LANCER
CCMP / SEGUB

copie légalisée de la certification, la copie légalisée des attestations de travail, CV signé, copie légalisée d'une pièce d'identité ou copie du CIP.

Capacité financière :

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux Capacités ci-après :

- Produire le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence ;
- Produire l'assurance des risques professionnels à hauteur de : **quatre-vingt-quatre millions deux cent soixante-et-un mille quatre cent quatre-vingt-treize (84 261 493) FCFA;**
- Disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de : **soixante-treize millions deux cent soixante-dix mille huit cent soixante-quatre (73 270 864),** justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..06 Octobre 2025 Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat permanent des marchés publics SEGUB Lot 567 – Zongo – Zone résidentielle Cotonou Ouest République du Bénin de 8 heures 00 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes. Tél : 01 40 50 11 51. Email : odessouassi@gouv.bj /sp.prmp@segub.bj**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par LA POSTE ou DHL. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des marchés publics SEGUB Lot 567 – Zongo – Zone résidentielle Cotonou Ouest République du Bénin Tél : 01 40 50 11 51. Email : odessouassi@gouv.bj /sp.prmp@segub.bj** au plus tard le .29/10/25 à 10h 00 mn. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de la SEGUB Lot 567 – Zongo – Zone résidentielle Cotonou Ouest République du Bénin le .29/10/25... à 10 heures 30 minute (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de sept cent trente-deux mille sept cent neuf (732 709) *FCFA*. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres, appuyé de la copie légalisée de l'attestation d'identification en qualité de MPME.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet, **non applicable**.

La Personne responsable des marchés publics,pi

SOCIETE D'EXPLOITATION DU GUICHET UNIQUE DU SEGUB Personne Responsable des Marchés Publics

Cocou Wilson Odilon DESSOUASSI

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

REPUBLIQUE DU BENIN

01 BP : 925 COTONOU
TEL : +229 21 30 19 96
+229 21 30 11 06
www.interieur.gouv.bj

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Nom de l'Autorité contractante : **Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique**

Objet : **Acquisition de fournitures de bureau au profit de certaines structures du MISP (DGPR, DSI, CCMP, PRMP, DPPAE et DEI)**

Référence SIGMaP : **F_DGPR_107400**

Avis N° : 0014/MISP/PRMP/SP-PRMP du 03/10/2025

BON A LANCER
CCMP MISP

Identification de la procédure : **Appel d'offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics deuxième version du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique publié sur le portail web des marchés publics le 1er septembre 2025.

2. Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a inscrit dans le cadre de l'exécution de son Budget national des fonds, afin de financer l'acquisition de fournitures de bureau, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition de fournitures de bureau au profit de certaines structures du MISP (DGPR, DSI, CCMP, PRMP, DPPAE et DEI).**

3. Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques. Le présent marché est constitué de **deux (02) lots** répartis comme suit :

   Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la DGPR et de la DEI ;

   Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau et consommables informatiques au profit de la PRMP, de la CCMP, de la DSI et de la DPPAE.

   Un candidat peut soumissionner à tous les lots et en être attributaire s'il dispose des capacités techniques et financières requises.

Lorsqu'un soumissionnaire est potentiel attributaire sur les deux (02) lots ne pouvant lui être attribués à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.

Des variantes au délai d'exécution seront prises en considération aux fins d'évaluation.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **Personne Responsable de Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ; Email :** matokpo@gouv.bj, Tél : 01 21 30 19 96 **et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix au : Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable de Marchés Publics sis à l'ex-cime Littoral, rue derrière la Direction de l'Emigration et de l'Immigration de 08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi, heures locales, GMT+1, tous les jours ouvrables.**

6. Le délai de livraison est de **deux (02) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de livrer les fournitures. Toutefois, les délais compris entre deux (02) et trois (03) mois feront l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation.**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MISP

➢ **Capacité technique et expériences :**

- être une entreprise exerçant dans le domaine de l'achat et/ou la vente des fournitures de bureau et/ou de consommables informatiques justifié par l'inscription au registre de commerce et/ou dans les statuts de l'entreprise pour chaque lot.

NB : Les domaines d'activité tels que divers ou autres prestations ne seront pas prises en compte.

- avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023, et 2024) et de l'année en cours, au moins **deux (02) marchés d'acquisition de fournitures de bureau** de montant minimum égal à **soixante-cinq millions (65 000 000) francs CFA HTVA chacun pour le lot 1, et dix millions (10 000 000) francs CFA HTVA chacun pour lot 2,** justifiés par les originaux ou les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception définitive signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration

publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception doivent être appuyés des copies des contrats y afférents (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ;

NB : L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité de chaque pièce fournie pour prouver l'exécution des prestations similaires.

- disposer **pour chaque lot**, d'un **personnel clé** ayant les qualifications ci-après :

• **un (01) agent commercial,** titulaire d'un BAC G3, avec trois (03) ans d'expérience globale en commerce général et une (01) expérience dans la vente de fournitures de bureau ;

NB :

1- Le candidat fournira la liste du personnel en y joignant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, le curriculum vitae signé par le personnel exigé ainsi que les copies simples de la pièce d'identité nationale en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.

2- Les expériences globales s'apprécieront à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.

3- Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MISP

➢ **Capacité financière** :

avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédit autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **cent vingt-un millions cinquante-quatre mille quatre cent vingt-sept (121 054 427) francs CFA pour le lot 1 et de dix millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-un (10 779 661) francs CFA pour le lot 2**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin à l'exception des institutions de microfinances ;

avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires annuel moyen de **cent cinquante-un millions trois cent dix-huit mille trente-cinq (151 318 035) francs CFA pour le lot 1 et de treize millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-seize (13 474 576) francs CFA pour le lot 2**, justifié par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 point 1.

NB : Les critères financiers susmentionnés sont cumulatifs.

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :**

➢ **Capacité technique et expériences** :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de l'achat et/ou de la vente des fournitures de bureau et/ou de consommables informatique justifié par l'inscription au registre de commerce et/ou dans les statuts de l'entreprise ;

NB : Les domaines d'activité tels que divers ou autres prestations ne seront pas prises en compte.

- disposer, **d'un (01) personnel d'encadrement**, titulaire d'une BAC + 3 ans en marketing et action commerciale avec dix (10) ans d'expérience globale en commerce général et trois (03) expériences dans la vente de fournitures de bureau;
- disposer, **d'un (01) personnel clé composé de:**
  - **un (01) agent commercial,** titulaire d'un BAC G3, avec cinq (05) ans d'expérience globale en commerce général deux (02) expériences dans la vente de fournitures de bureau.

BON A LANCER

NB :

1- Le candidat fournira la liste du personnel en y joignant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail, le curriculum vitae signé par le personnel exigé ainsi que les copies simples de la pièce d'identité nationale en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.

2- Les expériences globales s'apprécieront à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.

3- Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

➢ **Capacité financière** :

- fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels (responsabilité civile chef d'entreprise) couvrant le marché à hauteur de **cent trente-trois millions vingt mille trente-neuf (133 020 039 francs CFA pour le lot 1 et de onze millions huit cent cinquante-sept mille six cent vingt-sept (11 857 627 francs CFA pour le lot 2;**

- avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédit autre que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur de **cent vingt-un millions cinquante-quatre mille quatre cent vingt-sept (121 054 427) francs CFA pour le lot 1 et de dix millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-un (10 779 661) francs CFA pour le lot 2**, justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin à l'exception des institutions de microfinances;

- les entreprises naissantes devront fournir leur bilan d'ouverture et celles n'ayant pas encore trois (03) années d'existence doivent fournir les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 point 1.

NB : Les critères financiers susmentionnés sont cumulatifs.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER
DNCMP-MISP

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 03/10/2025 de **08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes dans l'après-midi, heures locales, GMT+1.** Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable de Marchés Publics sis à l'ex-cime Littoral, rue derrière la Direction de l'Emigration et de l'Immigration, Email : matokpo@gouv.bj, Tél : 01 21 30 19 96.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

   Seuls les candidats enregistrés sur la liste de retrait du présent dossier seront autorisés à soumettre leurs offres.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie (séparément l'offre technique et l'offre financière), ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre, de la garantie de soumission et des renseignements relatifs à la candidature sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable de Marchés Publics sis à l'ex-cime Littoral, rue derrière**

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

la Direction de l'Emigration et de l'Immigration au plus tard ..23/10/2025..à **10 heures 00 minute, heure locale, GMT+1. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, salle de réunion de la Personne Responsable de Marchés Publics sise à l'ex-cime Littoral, rue derrière la Direction de l'Emigration et de l'Immigration le....23/10/2025.....à 10 heures 30 minutes, heure locale, GMT+1.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant :

BON A LANCER
DNCMP/DCMP MISP

Lot 1 : un million deux cent neuf mille deux cent soixante-treize (1 209 273) francs CFA ;

Lot 2 : cent sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (107 797) francs CFA

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de : **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.**

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le....03...../.....10...../2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

Martial D. TOKPO

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Référence de la DRP : S_DAAG_112663

Avis n° 021 /25/SONEB/DG/DAAG/CCMP/PRMP/SPMP/SSP (relance)

Objet : Transport de produits, en accord-cadre d'un an, à bons de commande

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au plan de passation des marchés publics version n°4 de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 28 août 2025.

2. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) a obtenu des ressources dans le cadre de l'exécution de son Budget et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au transport de produits, dont essentiellement des produits chimiques avec ou sans les formalités de transit ainsi qu'aux prestations pour le dédouanement de matériels hydrauliques importés, en accord-cadre d'un an, à bons de commande.

3. La Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le transport et le dédouanement de produits, en accord-cadre d'un an, à bons de commande.

Le marché est en lot unique et aucune variante ne sera prise en considération.

Ces produits transportés sont à dépoter au magasin central de la SONEB sis à Akpakpa ou au laboratoire de la SONEB sis à Vèdoko dans un délai d'une (01) semaine au moins et de deux (02) semaines au plus.

4. Les exigences en matière de qualification sont :
   a) **Pour les anciennes entreprises :**
      - Exigences technique et expérience :
        - Être un commissionnaire en douane agrée ou un transporteur, justifié par le Registre de commerce ou les statuts ;
        - Avoir effectivement exécuté en tant que commissionnaire en douane agrée ou transporteur, ou sous-traitant au moins un (01) marché de *transport ou de dédouanement de marchandise* d'une valeur de quinze

millions (15.000.000) FCFA HT au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2024) et de l'année en cours ;

Seules, seront prises en compte, les références justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin de prestations similaires accompagnés des pages de garde, de signature et celle portant le montant des contrats y afférents signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin) ou des procès-verbaux de réception des marchés similaires.

- Exigences financières :
  - Soumission des états financiers certifiés pour les années 2022, 2023 et 2024 dans la forme prescrite à l'annexe A-3-2 ;
  - Avoir réalisé un minimum de chiffres d'affaires moyen annuel des années 2022, 2023 et 2024 égal au moins à trente millions (30.000.000) Francs CFA.
  - Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de deux millions cinq cent mille (2.500.000) FCFA au moins.

b) Pour les entreprises naissantes et celles n'ayant pas encore trois (3) années d'existence :

- Exigences technique et expérience :
  - Être un commissionnaire en douane agrée ou un transporteur, justifié par le Registre de commerce ou les statuts ;
  - fournir les preuves de la qualification et des expériences professionnelles du personnel d'encadrement (niveau BAC+3 en Transport et logistique ou équivalent ayant 5 ans minimum d'expérience globale et ayant géré au moins un (01) marché similaire d'une valeur de quinze millions (15.000.000) FCFA HT au cours des 5 dernières années (2020 à 2024) et de l'année en cours ;

On entend par marché similaire, les marchés de transport et/ou de dédouanement de marchandises.

Les qualifications du personnel doivent être prouvées par les curricula vitae et copies légalisées des diplômes et attestations de travail.

- Exigences financières :
  - disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit justifiés par une attestation financière d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de trois deux millions cinq cent mille (2.500.000) FCFA au moins.

- fournir la preuve (attestation et tableau de garanties) de l'assurance des risques professionnels (**responsabilité civile professionnelle**) de montant minimum de trente-trois millions (33.000.000) FCFA.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution du marché est d'un (01) an et le délai d'exécution de chaque bon de commande est d'une (01) semaine au moins et de deux (02) semaines au plus.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la SONEB, M. Hugues MEHOU, prmp@soneb.bj , et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : 1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau n°113 bis, Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du.....06 OCT 2025..... Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis). Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par boite postale. Cet avis peut être téléchargé sur le site www.soneb.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent des marchés publics de la SONEB (1er étage de la Direction Générale de la SONEB, Bureau 113 bis) au plus tard le.....09 OCT 2025.....à 9 heures 30 minutes.

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes le même jour, en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du rez-de-chaussée de la Direction Générale de la SONEB à 10 heures.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de trois cent mille (300.000) FCFA.

    En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou, le 0 1 OCT 2025

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Hugues MEHOU
Personne responsable des marchés publics

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 0160 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj /secatdapole2@gmail.com
IFU:4201810311319

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

NOTIFIE AU MAÎTRE D'OUVRAGE
Malanville, le.....
Pour lancement de l'Avis

Recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs

BON A LANCER
CCMP-ATDA AS-BN-2KP

REFERENCE SIGMAP	**PI_CPM_107984**
GESTION	**2025**
SOURCE DE FINANCEMENT	**Budget National**
IMPUTATION BUDGETAIRE	**PNDF Maïs (037001008 000359001000000 1 0424 6413)**

MAEP
ATDA-AS-BN-2KP
Cellule de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré, le 03/10/2025
Nom OROU TAIROU
Prénoms Abdou Mogoudou
Signature

Octobre 2025

CHEF CELLULE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
M. Jean-Didier AVOLONTO

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 0160 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj /secatdapole2@gmail.com
IFU:4201810311319

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : 06/10/2025

Pour les prestations de :

Recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs

REFERENCE SIGMAP	**PI_CPM_107984**
GESTION	**2025**
SOURCE DE FINANCEMENT	**Budget National**
IMPUTATION BUDGETAIRE	**PNDF Maïs (037001008 000359001000000 1 0424 6413)**

BON A LANCER
CCMP-ATDA AS-BN-2KP

Octobre 2025

Table des matières

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) _____ 4
II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL _____ 12

BON A LANCER
CCMP-ATDA AS-BN-2KP

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Projet : Programme National de Développement de la Filière Maïs (PNDF-M).

Objet : Recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs.

Référence du marché : PI_CPM_107984

Avis N° ...111.../DG/ATDA2/PNDF-M/PRMP/SP-PRMP du ..06/10...../2025

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de ***l'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 Version N°2*** *publié* sur le portail web des marchés publics du Bénin le **11 juillet 2025.**

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole pôle 2 a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, gestion 2025, des fonds du budget national, afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs.

3. Les prestations comprennent entre autres le renforcement des capacités des producteurs de maïs, en vue de leur permettre d'acquérir des compétences techniques et économiques. Cela se fera à travers des outils, méthodes, techniques et approches de conseil technique spécialisé en production végétale, dans le but d'améliorer durablement et efficacement la productivité et la production de leurs exploitations. Les prestations sont constituées en lot unique.

BON A LANCER
CCMP-ATDA AS-BN-2KP

4. Le délai de réalisation de la mission est de **huit (08) mois**.

5. Les candidats intéressés [Organisations Non Gouvernementales(ONG)] disposant de l'agrément pour l'exercice du Conseil Technique Spécialisé délivré par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les prestations (nature des activités des ONG en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales des ONG dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques des ONG dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale des ONG, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **dix (10) pages environ**. Les candidats (ONG disposant de l'agrément pour l'exercice du conseil technique spécialisé délivré par le MAEP) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

NB : Eu égard au point 9 des obligations spécifiques (III-15-2) des instructions et modalités d'exécution des budgets des administrations publiques gestion 2025, qui interdit «la mise en concurrence, lors des consultations, des

structures à statuts juridiques différents (ONG, Association à but lucratif et société ou entreprise», le présent Avis à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux ONG disposant de l'agrément pour l'exercice du Conseil Technique Spécialisé délivré par le MAEP.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.

7. Une liste de candidats [(au moins cinq (05) et au plus huit (08)] présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés (ONG disposant de l'agrément pour l'exercice du Conseil Technique Spécialisé délivré par le MAEP) seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de **s**élection **f**ondée sur la **q**ualité et sur le **c**oût (SFQC).

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres ONG (disposant de l'agrément pour l'exercice du Conseil Technique Spécialisé délivré par le MAEP) en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de **dix (10) jours calendaires** la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :



Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités de l'ONG ou groupement d'ONG en relation avec le domaine des prestations (conseil agricole, conseil technique spécialisé, études, ou appui-conseil relatif à toutes activités liées à l'agriculture, l'élevage ou la pêche). BON A LANCER CCMP-ATDA AS-BN-2KP	10	✓ Inscription du domaine des prestations (conseil agricole, conseil technique spécialisé, études, ou appui-conseil relatif à toutes activités liées à l'agriculture, l'élevage ou la pêche) sur les récépissés d'enregistrement des ONG auprès d'une préfecture = **10 points** ; ✓ Non-inscription du domaine des prestations (conseil agricole, conseil technique spécialisé, études, ou appui-conseil relatif à toutes activités liées à l'agriculture, l'élevage ou la pêche) sur les récépissés d'enregistrement des ONG auprès d'une préfecture = **00 point**	Inscription du domaine des prestations sur le récépissé d'enregistrement des ONG auprès d'une préfecture. (Copies légalisées).
2. Nombre d'expériences générales de l'ONG dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2024) et de l'année en cours (2025). ■ ***Pour les anciennes* ONG :** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)	25	✓ **Quatre (04) preuves d'expériences ou plus** dans le domaine du Conseil Technique Spécialisé = **25 points** ✓ **Trois (03) preuves d'expérience** dans le domaine du Conseil Technique Spécialisé = **18, 75 points** ✓ **Deux (02) preuves d'expérience** dans le domaine du Conseil Technique	■ ***Pour les anciennes* ONG** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ■ ***Pour les ONG naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Copie légalisée du diplôme du

■ ***Pour les ONG naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Les ONG ayant moins de trois (03) années d'existence, sont autorisées à faire valoir suivant les mêmes conditions (confère colonne **sous-critères d'évaluation et note)** que celles ayant trois (03) années d'existence ou plus, l'expérience d'un (01) membre de leur personnel d'encadrement de niveau BAC+5 années d'études (copie simple du diplôme requis) dans une quelconque spécialité des sciences agronomiques (attestation de travail justifiant le lien entre le membre du personnel d'encadrement proposé et l'ONG. Les attestation(s) de bonne fin d'exécution/ attestation (s) de service fait délivrées au nom des personnes physiques (individus) devront être appuyées par celles établies au profit des titulaires des marchés.		Spécialisé = **12, 50 points** ✓ **Une (01) preuve d'expérience** dans le domaine du Conseil Technique Spécialisé = **06, 25 points** ✓ **Aucune preuve d'expérience** dans le domaine du Conseil Technique Spécialisé = **00 point** BON A LANCER CCMP-ATDA AS-BN-2KP	personnel d'encadrement de niveau BAC+5 années d'études dans une quelconque spécialité des sciences agronomiques + attestation de travail justifiant le lien entre le membre du personnel d'encadrement proposé et l'ONG (copie simple) Les attestation (s) de bonne fin d'exécution / attestation (s) de service fait délivrées au nom des personnes physiques (individus) devront être appuyées par celles établies au profit des titulaires des marchés. Les titulaires des diplômes des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieurs (EPES) devront présenter un diplôme reconnu par l'Etat.
3. Nombre d'expériences spécifiques de l'ONG dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2024) dernières années, et de l'année en cours (2025) ■ ***Pour les anciennes* ONG** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats	50	✓ Deux (02) preuves d'expérience ou plus dans le domaine des études, ou de l'appui-conseil en lien avec la filière Maïs = **50 points** ✓ Une (01) preuve d'expérience dans le domaine des études ou de l'appui-conseil en avec la filière Maïs = **25 points**	■ ***Pour les anciennes* ONG** Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)

correspondants (copies simples) Les ONG ayant moins de trois (03) années d'existence, sont autorisées à faire valoir suivant les mêmes conditions que celles ayant trois (03) années d'existence ou plus, l'expérience d'un (01) membre de leur personnel d'encadrement de niveau BAC+5 années d'études (copie simple du diplôme requis) dans une quelconque spécialité des sciences agronomiques (attestation de travail justifiant le lien entre le membre du personnel d'encadrement proposé et l'ONG. Les attestation(s) de bonne fin d'exécution/ attestation (s) de service fait délivrées au nom des personnes physiques (individus) devront être appuyées par celles établies au profit des titulaires des marchés.		✓ Aucune preuve d'expérience dans le domaine des études ou de l'appui-conseil en avec la filière Maïs = **00 point** BON A LANCER CCMP-ATDA AS-BN-2KP	■ ***Pour les ONG naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :*** Copie légalisée du diplôme du personnel d'encadrement de niveau BAC+5 années d'études dans une quelconque spécialité des sciences agronomiques + attestation de travail justifiant le lien entre le membre du personnel d'encadrement proposé et l'ONG (copie simple) Les attestation (s) de bonne fin d'exécution / attestation (s) de service fait délivrées au nom des personnes physiques (individus) devront être appuyées par celles établies au profit des titulaires des marchés. Les titulaires des diplômes des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieurs (EPES) devront présenter un diplôme reconnu par l'Etat
4. Organisation technique et managériale de l'ONG Bref aperçu de l'organisation interne (relations fonctionnelles entre les différents acteurs/services) du candidat	05	✓ Présence de la note de présentation comprenant l'organigramme de l'ONG = **05 points** ; ✓ Absence de la note de présentation comprenant l'organigramme de l'ONG =	Note de présentation de l'ONG et son organigramme

(cabinet ou consortium).		**00 point**.	
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission ✓ **Un (01) Ingénieur en Agronomie, Option Production Végétale**, de niveau BAC+5,prouvé par le diplôme en copie légalisée ; ✓ **Un spécialiste en finances, Option audit, contrôle de gestion ou comptabilité**, de niveau BAC+3,prouvé par le diplôme en copie légalisée ; ✓ **Deux spécialistes en Agronomie, Option Production Végétale** de niveau BAC+3, prouvé par les diplômes en copies légalisées BON A LANCER CCMP-ATDA AS-BN-2KP	10	✓ Présence d'un diplôme de niveau BAC+5 Agronomie, Option Production Végétale = **04 points** ✓ Absence d'un diplôme de niveau BAC+5 Agronomie, Option Production Végétale = **00 point** ✓ Présence d'un diplôme de niveau BAC+3 en finances, Option audit, contrôle de gestion ou comptabilité = **02 points** ✓ Absence d'un diplôme de niveau BAC+3 en finances, Option audit, contrôle de gestion ou comptabilité = **00 point** ✓ Présence de deux (02) diplômes de niveau BAC+3 en Agronomie, option Production Végétale = **04 points** ✓ Présence d'un (01) diplôme de niveau BAC+3 en Agronomie, option Production Végétale = **02 points** ✓ Absence d'un diplôme de niveau BAC+3 en Agronomie, option Production Végétale = **00 point**	Liste du personnel et copie légalisées des diplômes et preuves d'expériences.
TOTAL	**100**		

NB : L'absence de l'agrément en Conseil Technique Spécialisé valide délivré par le MAEP est **ELIMINATOIRE**

La note minimale requise pour être présélectionné est **soixante (60) points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à **cinq (05)** et supérieur à **huit (08)**.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, l'ONG ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégiée.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de de la Personne responsable des marchés publics; E-mail: prmpatda2@gmail.com et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : Secrétariat de la PRMP, Quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05/01 44 68 66 44, Email : prmpatda2@gmail.com et aux heures suivantes 08 h 00 minute à 12 h 30 minute et 14 h 00 mn à 17 h 30 minute heure locale (GMT +1).

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat (ONG disposant de l'agrément pour l'exercice du Conseil Technique Spécialisé délivré par le MAEP) et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats (ONG disposant de l'agrément pour l'exercice du Conseil Technique Spécialisé délivré par le MAEP) intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 07/10/2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats (ONG disposant de l'agrément pour l'exercice du Conseil Technique Spécialisé délivré par le MAEP) intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics : Kandi, Quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en **deux (02) exemplaires physiques** à savoir : **un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF**, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP, Quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05/01 44 68 66 44 au plus tard le 16/10/2025 à 10h00mn heure locale (GMT+1).Les offres doivent être déposées sous plis fermé avec la mention suivante:

- ***L'enveloppe extérieure unique portera les mentions suivantes :***
- ✓ **A Monsieur la PRMP/ATDA2 ;**
- ✓ **Référence SIGMAP : PI_CPM_107984 - AMI N°** 111/DG/ATDA2/PNDF-M/PRMP/SP-PRMP du 06/10/2025 relatif au «Recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs» ;
- ✓ **«Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis »:**

BON A LANCER
CCMP-ATDA AS-BN-2KP

- ***L'enveloppe intérieure portera les mentions suivantes :***
- ✓ **A Monsieur la PRMP/ATDA2 ;**
- ✓ **Référence SIGMAP : PI_CPM_107984 - AMI N°** .111...../DG/ATDA2/PNDF-M/PRMP/SP-PRMP du ..06./..10../2025 relatif au «Recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs» ;
- ✓ **Nom et adresse du soumissionnaire** (A renseigner par le candidat).

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après: Salle de réunion de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2, Quartier GANSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin le.....16./..10../2025 à 10h 30mn heure locale (GMT+1).

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus deux (02) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Kandi, le 06/10/2025

BON A LANCER
CCMP-ATDA AS-BN-2KP

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

Arnaud BOCO ADIKALE
La Personne Responsable des Marchés Publics

II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL

Nom du Candidat

Lieu et date

Objet* : *Manifestation d'intérêt pour le «Recrutement d'un prestataire pour la délivrance de conseil technique spécialisé aux acteurs de la filière maïs»

A

Monsieur la Personne Responsable des
Marchés Publics de L'Agence Territoriale de
Développement Agricole pôle 2,

Monsieur la Personne responsable des marchés publics

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

BON A LANCER
CCMP-ATDA AS-BN-2KP

1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;

2) la note de présentation du candidat accompagnée de l'organigramme et de la preuve du siège social avec son plan d'indication ;

3) le registre de commerce/les statuts ou le récépissé de création ;

4) les preuves des expériences du candidat [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)] [1] ***;***

5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes (pour les anciennes ONG) et de la copie légalisée des diplômes (pour les ONG naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence).

Veuillez agréer, Monsieur la Personne responsable des marchés publics, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du candidat)

[NB : Pour un groupement, tous les partenaires doivent signer ou seulement le chef de file, auquel cas, le pouvoir habilitant le signataire à signer au nom de tous les partenaires doit être joint]

1 Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 60 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj /secatdapole2@gmail.com
IFU:4201810311319

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)

ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

MARCHE DE FOURNITURES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Émis le : 26/09/ **2025**

Pour la fourniture de :

ACQUISITION DE POUSSINS CHAIR D'UN JOUR ET DE VACCINS POUR LE CONTROLE DES PATHOLOGIES MAJEURES EN ÉLEVAGE DE POULETS DE CHAIR: ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE POUR DEUX (02) CAMPAGNES AGRICOLES 2024-2025 ET 2025-2026

BON A LANCER

AUTORITE CONTRACTANTE	AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE POLE 2
APPEL D'OFFRES N°	..... 109 ...../ATDA2/DG/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP
GESTION	2025
SOURCE DE FINANCEMENT	FINANCEMENT MIXTE
IMPUTATION BUDGETAIRE	BUDGET NATIONAL (PNDF VIANDE LAIT))+ PART DES BENEFICIAIRES

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS
Iris A. AHLAN

Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: 25/09/2025
Nom: MAMA
Prénom: Apolinaire
Signature:

SEPTEMBRE 2025

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante: AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE POLE 2.

Objet : Acquisition de poussins chair d'un jour et de vaccins pour le contrôle des pathologies majeures en élevage de poulets de chair: accord cadre à bon de commande pour deux (02) campagnes agricoles 2024-2025 et 2025-2026 .

Référence SIGMAP : F_CPVLO_107949

Avis n° : ...109...../ATDA2/DG/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP DU 26/09 /2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)

BON A LANCER

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2, ***Version N°2*** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj) le **11 juillet 2025.**

2. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du budget national, afin de financer le Programme National de Développement de la filière Viande et Lait, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition de poussins chair d'un jour et de vaccins pour le contrôle des pathologies majeures en élevage de poulets de chair par accord-cadre à bons de commande pour deux (02) campagnes agricoles 2024-2025 et 2025-2026.

3. L'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des poussins chair d'un jour et de vaccins pour le contrôle des pathologies majeures en élevage de poulets de chair par accord-cadre à bons de commande pour deux (02) campagnes agricoles 2024-2025 et 2025-2026 ***répartis en deux (02) lots à savoir :***.

Lot 1 : Fourniture de 515 000 poussins chair d'un jour de **souche Cobb 500** accompagné de flacons de vaccins pour le contrôle des pathologies majeures en élevage de poulets de chairs ;

Lot 2 : Fourniture de 515 000 poussins chair d'un jour de **souche Ross 308** accompagné de flacons de vaccins pour le contrôle des pathologies majeures en élevage de poulets de chairs.

Les lots sont indivisibles et les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un seul ou l'ensemble des deux lots.
Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et être attributaires de ces deux (02) lots s'il justifie des capacités techniques et financières requises.
Les variantes ne pourront être prises en considération.
Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant de son suivant immédiat et son montant est le plus élevé;
La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire par lot qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 20 septembre 2020, portant Code des Marchés Publics en République du Bénin;

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert international et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics, E-mail: prmpatda2@gmail.com; et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2, Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05/01 44 68 66 44, tous les jours ouvrables, de 08h00mn à 12h30mn et 14h00mn à 17h30mn heure locale (**GMT+1**) .

6. Le délai de validité de l'accord-cadre est de 24 mois. Le délai d'exécution afférent à chaque prestation sera précisé dans le corps de chaque bon de commande.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

BON A LANCER

a) **Pour les anciennes entreprises :**

✧ Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de fourniture d'intrants de production animale et/ou en santé animale, de l'élevage, de l'importation, de la commercialisation, de la fourniture des animaux prouvée par le registre de commerce ou la carte professionnelle de commerçant ou les statuts ;
- Fournir l'autorisation d'importation des poussins de chair en République du Bénin et l'autorisation d'exercice en clientèle privée de la profession de vétérinaire en République de

Bénin délivré par l'autorité compétente du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et en fournir les preuves (autorisation,arrêté ou tout autre document attesté par l'autorité compétente);

- Fournir l'autorisation d'importation des vaccins aviaires en République du Bénin délivrée par le Centre National des Produits Biologiques à usage Vétérinaires (CNPBV);
- Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fournitures de poussins de chair d'un jour et de vaccins aviaires, de montant hors taxes au moins égal à **Cinq cent millions (500 000 000) FCFA pour le lot 1 et Cinq cent millions (500 000 000) FCFA pour le lot 2** justifiés par les copies légalisées des procès-verbaux de réception, accompagnées des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant, en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes,représentations ou organisations internationales au Bénin), ou par toute autre personne morale de droit privé.

BON A LANCER

Capacité financière :

- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres et/ou de lignes de crédit à hauteur de **Quarante quatre millions trois cent vingt mille cent trente trois (44 320 133) FCFA pour le lot 1 et Quarante quatre millions trois cent vingt mille cent trente trois (44 320 133) FCFA pour le lot 2,** justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en république du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin;

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2022 ; 2023 et 2024) au moins égal à **Cinq cent trente et un millions huit cent quarante et un mille cinq cent quatre vingt dix huit** (531 841 598) FCFA pour le lot 1 et Cinq cent **trente et un millions huit cent quarante et un mille cinq cent quatre vingt dix huit (531 841 598) FCFA pour le lot 2,** justifié par les états financiers établis dans les formes prescrites par le point 1 de l'annexe A-3-2;

Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) ans d'existence :

❖ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine de fourniture d'intrants de production animale et/ou en santé animale, de l'élevage, de l'importation, de la commercialisation, de la fourniture des animaux prouvée par le registre de commerce ou la carte professionnelle de commerçant ou les statuts ;

- Fournir l'autorisation d'importation des poussins de chair en République du Bénin et l'autorisation d'exercice en clientèle privée de la profession de vétérinaire en République de Bénin délivré par l'autorité compétente du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et en fournir les preuves (autorisation,arrêté ou tout autre document attesté par l'autorité compétente);
- Fournir l'autorisation d'importation des vaccins aviaires en République du Bénin délivrée par le Centre National des Produits Biologiques à usage Vétérinaires (CNPBV);
- Disposer d'un personnel clé et d'un personnel d'encadrement dont les qualification et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 «Personnel» de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification;

✧ **Capacités financières :**

- Disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres et/ou de lignes de crédit à hauteur de **Quarante quatre millions trois cent vingt mille cent trente trois (44 320 133) FCFA pour le lot 1 et Quarante quatre millions trois cent vingt mille cent trente trois (44 320 133) FCFA pour le lot 2;** justifiés par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée en république du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

- Les entreprises naissantes produiront le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (3) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2;

- Fournir une attestation de l'assurance de risques professionnels couvrant la responsabilité civile professionnelle d'un montant minimum de **Cinq cent quatre vingt cinq millions vingt cinq mille sept cent soixante (585 025 760) FCFA pour le lot 1 et Cinq cent quatre vingt cinq millions vingt cinq mille sept cent soixante (585 025 760) FCFA pour le lot 2;**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ..08.../..10../**2025** de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes heure locale (GMT+1). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2 : Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05/01 44 68 66 44; e-mail: prmpatda2@gmail.com. Le dossier d'appel d'offres international sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et par la poste normale ou à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, **un (01) original** et **une (01) copie**, ainsi qu'**une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF accessible**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2 : Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05/01 44 68 66 44 au plus tard le ..06/11.../ 2025 à 10 heures précises heure locale (GMT+1). ***Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.*** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Salle de réunion de l'Agence Territoriale de Développement Agricole du pôle 2 : Quartier GANSSOSSO, bureau Ex-SCDA en face de CENAGREF (Kandi), République du Bénin, Tél (+229) 01 97 76 41 05/01 44 68 66 44, le ..06/11.../ 2025 à 10 heures 30 précises heure locale(GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Cinq millions trois cent dix huit mille quatre cent seize (5 318 416) FCFA pour le Lot 1 et Cinq millions trois cent dix huit mille quatre cent seize (5 318 416) FCFA pour le lot 2.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

BON A LANCER

Kandi, le .....26/09...../2025;

La Personne Responsable des Marchés Publics

AGENCE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE L'ALIBORI SUD, DU BORGOU NORD ET 2KP (ATDA-AS-BN-2KP)
La PRMP

Arnaud BOCO ADIKALE.-



Rubrique

Procès Verbal d'ouverture

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 60 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj/secatdapole2@gmail.com
IFU:4201810311319

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHES DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

AOON N°078/DG/ATDA2/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP du 31/07/2025

ACQUISITION ET MISE EN PLACE DE 610 TONNES D'ALIMENTS BETAIL, 232 TONNES D'ALIMENTS PORCIN, 40 TONNES D'ALIMENTS OVINS ET 1900 BLOCS DE PIERRE A LECHER AU PROFIT DES QUATRE FERMES D'ETAT (KPINNOU, SAMIONDJI, BETECOUCOU ET OKPARA), (POURSUITE DE LA PROCEDURE). (4 LOTS)

AUTORITE CONTRACTANTE	Agence Territoriale de Développement Agricole pôle 2
REFERENCE SIGMAP	F_CPVLO_108646
GESTION	2025
SOURCE DE FINANCEMENT	Budget National (PNDF VIANDE LAIT 2023)
IMPUTATION BUDGETAIRE	PNDF VL (037001008 000359001000000 1 0424 6413)

Octobre 2025

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet :Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National AOON N°078/DG/ATDA2/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP du 31/07/2025 relatif à l'acquisition et mise en place de 610 tonnes d'aliments bétail, 232 tonnes d'aliments porcin, 40 tonnes d'aliments ovins et 1900 blocs de pierre a lécher au profit des quatre fermes d'état (Kpinnou, Samiondji, Bétécoucou et Okpara), (poursuite de la procédure). (4 lots)

Mode de Passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi deux Octobre à partir de dix heure trente minutes dans la salle de réunion de l'Agence Territoriale de Développement Agricole Pôle 2 (ATDA 2), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COF) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence y compris son addendum N°01 ont fait l'objet d'une publication dans le journal des marchés publics, sur SIGMaP (https://www.marches-publics.bj), dans le journal La Nation et par affichage au siège de l'ATDA2 le 31/07/2025. La date limite de remise des offres était fixée au 02 Octobre 2025 à 10h00 mn.

Le dossier d'appel à concurrence y compris son addendum N°01 ont respectivement été validés par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) suivant les procès-verbaux N°2222/MEF/DNCMP/DiC/SP du 21/07/2025. Et N°2735/MEF/DNCMP/DiC/SP du 11/09/2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service : N°0086/DG/ATDA AS-BN-2KP/PRMP/SP-PRMP/SA du 24 Septembre 2025.

- Président : *Arnaud BOCO ADIKALE, Personne Responsable des Marchés Publics ou son représentant ;*
- Rapporteur : *Wianso Azédine CHABI SIDI, Chef Secrétariat Assistant PRMP*
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
ATDA 2	Moussiliou O. S. 'OROU TOKO	Représentant Coordonnateur PNDF Viande Lait	*Avec voix délibérative*
ATDA 2	Sari Justin KIATTI	Représentant DAF	*Avec voix délibérative*

Aux date et heure limites de dépôt des offres, **neuf (09) candidats** ont retiré le dossier et **deux (02) candidats** ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
01	LE CHRISTAL	02/10/2025 à 08H07mn	DEPO Adébayo Tél: 0156949842	Bénin	RAS
02	SOCIETE MAGNIFICAT COLOMBE CORPORATE (MCC) SARL	02/10/2025 à 08H23mn	DAFIA B. Zoukouraneuni Tél: 0161355080	Bénin	RAS

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

TABLEAU DE RECEVABILITE DES PLIS

LOT 1			
N°	Soumissionnaires / Éléments à vérifier	PLIS N°1 LE CHRISTAL	PLIS N°2 SOCIETE MCC SARL
		02/10/2025 08H07mn	02/10/2025 08H23mn
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli*)		ACCEPTE	ACCEPTE

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli

LOT 2			
N°	Soumissionnaires / Éléments à vérifier	PLIS N°1 LE CHRISTAL	PLIS N°2 SOCIETE MCC SARL
		02/10/2025 08H07mn	02/10/2025 08H23mn
1-	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI
2-	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI
3-	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI
4-	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres :		ACCEPTE	ACCEPTE

LOT 2			
N°	Soumissionnaires / Éléments à vérifier	PLIS N°1 LE CHRISTAL	PLIS N°2 SOCIETE MCC SARL
		02/10/2025 08H07mn	02/10/2025 08H23mn
Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli*)			

LOT 3			
N°	Soumissionnaires / Éléments à vérifier	PLIS N°1 LE CHRISTAL	PLIS N°2 SOCIETE MCC SARL
		02/10/2025 08H07mn	02/10/2025 08H23mn
1-	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI
2-	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI
3-	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI
4-	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli*)		ACCEPTE	ACCEPTE

LOT 4			
N°	Soumissionnaires / Éléments à vérifier	PLIS N°1 LE CHRISTAL	PLIS N°2 SOCIETE MCC SARL
		02/10/2025 08H07mn	02/10/2025 08H23mn
1-	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI
2-	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI
3-	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI
4-	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (*le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli*)		ACCEPTE	ACCEPTE

OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

- Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

TABLEAU D'OUVERTURE DES PLIS

LOT 1			
N°	Éléments à vérifier	PLIS N°1 LE CHRISTAL	PLIS N°2 SOCIETE MCC SARL
		02/10/2025 08H07mn	02/10/2025 08H23mn
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON
2.	Enveloppes marquées «MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON
3.	Enveloppes marquées «REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON
4.	Enveloppes extérieures et les mentions	C	C
5.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	C	C
6.	Présence de la clé USB	OUI	OUI
7.	Accessibilité de la clé USB	OUI	OUI
8.	Présence de l'offre scannée sur clé USB [1]	OUI	OUI
9.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas ou le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F
10.	Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM)	F	F
11.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA	NA
12.	Lettre de soumission	F	F
13.	Délai de validité de l'offre	F	F
14.	Rabais	NON	NON
15.	Montant TTC de l'offre	125 525 000 FCFA	114 631 100 FCFA
16.	Montant HT de l'offre	-	97 145 000 FCFA
17.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F
18.	Détail Quantitatif et Estimatif	NA	F
19.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F
20.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de la déontologie	F	F

[1] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

21.	Attestation de capacité financière		F	F
22.	Etats financiers	2022	F	NA
		2023	F	F
		2024	F	F
23.	Attestation de non exclusion de la commande publique		F	F
24.	Fiche technique		F	F
25.	Liste des Fournitures et Calendrier de livraison		F	F
26.	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin), daté, signé et cacheté		F	F
27.	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes, daté, signé et cacheté		F	NA
28.	Références techniques		F	F
29.	Liste du Matériel à mobiliser pour l'exécution de la mission		F	F
30.	Autorisation du fabricant / Autorisation du distributeur		F	F
31.	Certificat de partenariat du fabricant au grossiste/ Concessionnaire concerné		NA	F
32.	Agrément d'exercice de l'activité		F	F
33.	Description technique du produit		F	F
34.	Liste du personnel d'encadrement affecté à l'exécution de la mission pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence		NA	F
35.	Attestation d'assurance de risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence		NA	F
36.	Un document attestant le Service après-vente		F	F
37.	Plan d'indication du siège		F	NF

LOT 2			
N°	Éléments à vérifier	PLIS N°1 LE CHRISTAL	PLIS N°2 SOCIETE MCC SARL
		02/10/2025 08H07mn	02/10/2025 08H23mn
1-	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON
2-	Enveloppes marquées «MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON
3-	Enveloppes marquées «REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON
4-	Enveloppes extérieures et les mentions	C	C
5-	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	C	C
6-	Présence de la clé USB	OUI	OUI
7-	Accessibilité de la clé USB	OUI	OUI
8-	Présence de l'offre scannée sur clé USB [2]	OUI	OUI
9-	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas ou le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F
10-	Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM)	F	F
11-	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA	NA
12-	Lettre de soumission	F	F
13-	Délai de validité de l'offre	F	F
14-	Rabais	NON	NON
15-	Montant TTC de l'offre	24 985 000 FCFA	18 733 680 FCFA
16-	Montant HT de l'offre	-	15 876 000 FCFA
17-	Bordereau des Prix Unitaires	F	F
18-	Détail Quantitatif et Estimatif	NA	F
19-	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F
20-	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de la déontologie	F	F
21-	Attestation de capacité financière	F	F

[2] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

22-	États financiers	2022	F	NA
		2023	F	F
		2024	F	F
23-	Attestation de non exclusion de la commande publique		F	F
24-	Fiche technique		F	F
25-	Liste des Fournitures et Calendrier de livraison		F	F
26-	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin), daté, signé et cacheté		F	F
27-	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes, daté, signé et cacheté		F	NA
28-	Références techniques		F	F
29-	Liste du Matériel à mobiliser pour l'exécution de la mission		F	F
30-	Autorisation du fabricant / Autorisation du distributeur		F	F
31-	Certificat de partenariat du fabricant au grossiste/ Concessionnaire concerné		NA	F
32-	Agrément d'exercice de l'activité		F	F
33-	Description technique du produit		F	F
34-	Liste du personnel d'encadrement affecté à l'exécution de la mission pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence		NA	F
35-	Attestation d'assurance de risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence		NA	F
36-	Un document attestant le Service après-vente		F	F
37-	Plan d'indication du siège		F	NF

LOT 3			
N°	Éléments à vérifier	PLIS N°1 LE CHRISTAL	PLIS N°2 SOCIETE MCC SARL
		02/10/2025 08H07mn	02/10/2025 08H23mn
1-	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON
2-	Enveloppes marquées «MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON
3-	Enveloppes marquées «REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON
4-	Enveloppes extérieures et les mentions	C	C
5-	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	C	C
6-	Présence de la clé USB	OUI	OUI
7-	Accessibilité de la clé USB	OUI	OUI
8-	Présence de l'offre scannée sur clé USB [3]	OUI	OUI
9-	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas ou le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F
10-	Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM)	F	F
11-	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA	NA
12-	Lettre de soumission	F	F
13-	Délai de validité de l'offre	F	F
14-	Rabais	NON	NON
15-	Montant TTC de l'offre	56 595 000 FCFA	43 282 400 FCFA
16-	Montant HT de l'offre	-	36 680 000 FCFA
17-	Bordereau des Prix Unitaires	F	F
18-	Détail Quantitatif et Estimatif	NA	F
19-	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F
20-	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de la déontologie	F	F
21-	Attestation de capacité financière	F	F

[3] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

22-	États financiers	2022	F	NA
		2023	F	F
		2024	F	F
23-	Attestation de non exclusion de la commande publique		F	F
24-	Fiche technique		F	F
25-	Liste des Fournitures et Calendrier de livraison		F	F
26-	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin), daté, signé et cacheté		F	F
27-	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes, daté, signé et cacheté		F	NA
28-	Références techniques		F	F
29-	Liste du Matériel à mobiliser pour l'exécution de la mission		F	F
30-	Autorisation du fabricant / Autorisation du distributeur		F	F
31-	Certificat de partenariat du fabricant au grossiste/ Concessionnaire concerné		NA	F
32-	Agrément d'exercice de l'activité		F	F
33-	Description technique du produit		F	F
34-	Liste du personnel d'encadrement affecté à l'exécution de la mission pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence		NA	F
35-	Attestation d'assurance de risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence		NA	F
36-	Un document attestant le Service après-vente		F	F
37-	Plan d'indication du siège		F	NF

LOT 4			
N°	Éléments à vérifier	PLIS N°1 LE CHRISTAL	PLIS N°2 SOCIETE MCC SARL
		02/10/2025 08H07mn	02/10/2025 08H23mn
1-	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON
2-	Enveloppes marquées «MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON
3-	Enveloppes marquées «REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON
4-	Enveloppes extérieures et les mentions	C	C
5-	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	C	C
6-	Présence de la clé USB	OUI	OUI
7-	Accessibilité de la clé USB	OUI	OUI
8-	Présence de l'offre scannée sur clé USB [4]	OUI	OUI
9-	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas ou le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F
10-	Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM)	F	F
11-	Accord ou promesse d'accord de groupement	NA	NA
12-	Lettre de soumission	F	F
13-	Délai de validité de l'offre	F	F
14-	Rabais	NON	NON
15-	Montant TTC de l'offre	13 895 000 FCFA	12 071 400 FCFA
16-	Montant HT de l'offre	-	10 230 000 FCFA
17-	Bordereau des Prix Unitaires	F	F
18-	Détail Quantitatif et Estimatif	NA	F
19-	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F
20-	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de la déontologie	F	F

[4] Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

21-	Attestation de capacité financière		F	F
22-	États financiers	2022	F	NA
		2023	F	F
		2024	F	F
23-	Attestation de non exclusion de la commande publique		F	F
24-	Fiche technique		F	F
25-	Liste des Fournitures et Calendrier de livraison		F	F
26-	Bordereau des prix pour les fournitures (selon que les fournitures sont à importer, sont déjà importées ou sont fabriquées au Bénin), daté, signé et cacheté		F	F
27-	Bordereau des prix et calendrier de réalisation des services connexes, daté, signé et cacheté		F	NA
28-	Références techniques		F	F
29-	Liste du Matériel à mobiliser pour l'exécution de la mission		F	F
30-	Autorisation du fabricant / Autorisation du distributeur		F	F
31-	Certificat de partenariat du fabricant au grossiste/ Concessionnaire concerné		NA	F
32-	Agrément d'exercice de l'activité		F	F
33-	Description technique du produit		F	F
34-	Liste du personnel d'encadrement affecté à l'exécution de la mission pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence		NA	F
35-	Attestation d'assurance de risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence		NA	F
36-	Un document attestant le Service après-vente		F	F
37-	Plan d'indication du siège		F	NF

Légende : C = Conforme ; F = Fourni ; NF = Non-Fourni ; NA = Non Applicable

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- ✓ des soumissionnaires: NEANT
- ✓ des membres du ou de la COE: NEANT
- ✓ des membres de l'organe de contrôle: NEANT

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 15 heures 50 minutes.

Fait à Kandi, le 02/10/2025

Le Président

Arnaud BOCO ADIKALE

Le Rapporteur

Wianso Azédine CHABI SIDI

Les membres

Jari Justin KIATTI
Rep DAF

Moussilion OROU TOKO
Rep Coordonateur
PNDFVLO

L'organe de contrôle

Absent

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'ÉLÉVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 60 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj/secatdapole2@gmail.com
IFU:4201810311319

Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA)
ALIBORI SUD - BORGOU NORD - 2KP

OBSERVATIONS DES SOUMISSIONNAIRES

LOT 1

Appel d'Offres Ouvert National n° AAO N°078/DG/ATDA2/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP du 31/07/202 relatif à l'acquisition et mise en place de 610 tonnes d'aliments bétail, 232 tonnes d'aliments porcin, 40 tonnes d'aliments ovins et 1900 blocs de pierre a lécher au profit des quatre fermes d'état (Kpinnou, Samiondji, Bétécoucou et Okpara), (poursuite de la procédure) (4 lots)

Nom du soumissionnaire	LE CHRISTAL
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	DEPO Adebayo
Qualité	Responsable Qualité
Tél et mail	01569498 42 depoadebayo@gmail.com
Observation	RAS
Signature	

BP : Kandi-Bénin Tel : +229 60 59 03 03
Email:atda.pole2@gouv.bj/secatdapole2@gmail.com
IFU:4201810311319

OBSERVATIONS DES SOUMISSIONNAIRES

LOT 1

Appel d'Offres Ouvert National n° AAO N°078/DG/ATDA2/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP du 31/07/202 relatif à l'acquisition et mise en place de 610 tonnes d'aliments bétail, 232 tonnes d'aliments porcin, 40 tonnes d'aliments ovins et 1900 blocs de pierre a lécher au profit des quatre fermes d'état (Kpinnou, Samiondji, Bétécoucou et Okpara), (poursuite de la procédure) (4 lots)

Nom du soumissionnaire	MCE SARL
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	DAFIA BOKO Zoubourameimi
Qualité	Représentant
Tél et mail	01 61 35 50 80 / Zoubadafia@gmail.com
Observation	Bon
Signature	

OBSERVATIONS DES SOUMISSIONNAIRES

LOT 2

Appel d'Offres Ouvert National n° AAO N°078/DG/ATDA2/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP du 31/07/202 relatif à l'acquisition et mise en place de 610 tonnes d'aliments bétail, 232 tonnes d'aliments porcin, 40 tonnes d'aliments ovins et 1900 blocs de pierre a lécher au profit des quatre fermes d'état (Kpinnou, Samiondji, Bétécoucou et Okpara), (poursuite de la procédure) (4 lots)

Nom du soumissionnaire	LE CHRISTAL
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	DEPO Adebayo
Qualité	Responsable Qualité
Tél et mail	0756949842 depoadebayo@gmail.com
Observation	RAS
Signature	

OBSERVATIONS DES SOUMISSIONNAIRES

LOT 2

Appel d'Offres Ouvert National n° AAO N°078/DG/ATDA2/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP du 31/07/202 relatif à l'acquisition et mise en place de 610 tonnes d'aliments bétail, 232 tonnes d'aliments porcin, 40 tonnes d'aliments ovins et 1900 blocs de pierre a lécher au profit des quatre fermes d'état (Kpinnou, Samiondji, Bétécoucou et Okpara), (poursuite de la procédure) (4 lots)

Nom du soumissionnaire	Mec SARL
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	DAFIA BOKO Zoumoukaremimi
Qualité	Représentant
Tél et mail	01 61 35 50 80 / zoukadafi@gmail.com
Observation	Bon
Signature	

OBSERVATIONS DES SOUMISSIONNAIRES

LOT 3

Appel d'Offres Ouvert National n° AAO N°078/DG/ATDA2/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP du 31/07/202 relatif à l'acquisition et mise en place de 610 tonnes d'aliments bétail, 232 tonnes d'aliments porcin, 40 tonnes d'aliments ovins et 1900 blocs de pierre a lécher au profit des quatre fermes d'état (Kpinnou, Samiondji, Bétécoucou et Okpara), (poursuite de la procédure) (4 lots)

Nom du soumissionnaire	LE CHRISTAL
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	DEPO Adebayo
Qualité	Responsable Qualité
Tél et mail	01 56949842 depoadebayo@gmail.com
Observation	RAS
Signature	

OBSERVATIONS DES SOUMISSIONNAIRES

LOT 3

Appel d'Offres Ouvert National n° AAO N°078/DG/ATDA2/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP du 31/07/202 relatif à l'acquisition et mise en place de 610 tonnes d'aliments bétail, 232 tonnes d'aliments porcin, 40 tonnes d'aliments ovins et 1900 blocs de pierre a lécher au profit des quatre fermes d'état (Kpinnou, Samiondji, Bétécoucou et Okpara), (poursuite de la procédure) (4 lots)

Nom du soumissionnaire	MCC SARL
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	DAFIA Bonio Zoumoukamaïni
Qualité	Représentant
Tél et mail	01 61 35 50 80 / Zoumadefi@gmail.com
Observation	Bon
Signature	

OBSERVATIONS DES SOUMISSIONNAIRES

LOT 4

Appel d'Offres Ouvert National n° AAO N°078/DG/ATDA2/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP du 31/07/202 relatif à l'acquisition et mise en place de 610 tonnes d'aliments bétail, 232 tonnes d'aliments porcin, 40 tonnes d'aliments ovins et 1900 blocs de pierre a lécher au profit des quatre fermes d'état (Kpinnou, Samiondji, Bétécoucou et Okpara), (poursuite de la procédure) (4 lots)

Nom du soumissionnaire	LE CHRISTAL
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	DÉDO Adébayo
Qualité	Responsable Qualité
Tél et mail	01 56 94 98 42 depoadebayo@gmail.com
Observation	RAS
Signature	

OBSERVATIONS DES SOUMISSIONNAIRES

LOT 4

Appel d'Offres Ouvert National n° AAO N°078/DG/ATDA2/PNDF-VL/PRMP/SP-PRMP du 31/07/202 relatif à l'acquisition et mise en place de 610 tonnes d'aliments bétail, 232 tonnes d'aliments porcin, 40 tonnes d'aliments ovins et 1900 blocs de pierre a lécher au profit des quatre fermes d'état (Kpinnou, Samiondji, Bétécoucou et Okpara), (poursuite de la procédure) (4 lots)

Nom du soumissionnaire	MCC SARL
Nom et prénom du représentant du soumissionnaire	DAFIA BOKO Zoubourameini
Qualité	Représentant
Tél et mail	01 61 35 50 60 / zoubadafia@gmail.com
Observation	Bon
Signature	

ASIN AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
00229 21 31 10 13
contact@asin.bj

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES

Avis d'appel d'offres n°0061/2025/ASIN/DG/PRMP/SPRMP du 14/08/2025

Objet : Acquisition de la Connectivité au profit des PNC existants (Période 2025-2026).

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 035 111001007 320851001000000 1 0486 6413

Commencé le : 12 septembre 2025

Achevé le : 12 septembre 2025

Septembre 2025

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Dossier d'appel d'offres n°0061/2025/ASIN/DG/PRMP/SPRMP du 14/08/2025 relatif à l'acquisition de la Connectivité au profit des PNC existants (Période 2025-2026).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert (AOO)

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi 12 septembre, à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de l'ASIN sise au 5ème étage de l'immeuble JUMMY PALACE CENTER, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication dans le quotidien la Nation n°8803, le journal des marché publics n° 507 du 14 août 2025 et sur le site du SIGMAP. La date limite de remise des offres était fixée au vendredi 12 septembre 2025 à 10 heures.
Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal n°150-08/CCMP/ASIN/S-CCMP/2025 du 05 août 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°146/2025/ASIN/ DG/DPIN/PRMP du 11 septembre 2025 :

- Présidente: Grâce FAGLA AYENODE;
- Rapporteur : Victoire KPANOU;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PIN	Lionel DOSSOU	Chef de Projet	Avec voix délibérative
DAF	Bruno GBAGUIDI	Représentant DAF	Avec voix délibérative

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics a été représentée par Madame Sofiath ODA.

Les prestations sont réparties en trois (03) lots.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, vingt -cinq (25) candidats ont retiré le dossier et huit (08) ont déposé leurs plis répartis comme suit :

- Lot 1 : Trois (03) plis ; 5

Aux date et heure limites de dépôt des offres, vingt -cinq (25) candidats ont retiré le dossier et huit (08) ont déposé leurs plis répartis comme suit :

- Lot 1 : Trois (03) plis ;
- Lot 2 : quatre (04) plis ;
- Lot 3 : un (01) pli.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Obs.
1	GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP (lot 1, 2 &3)	12/09/2025 à 09 h 14 mn	SOKOU Tryphène Tél : 01 96 28 26 12	BENIN	R.A. S
2	EUPHORBIA GROUP SARL (lot 1 & 2)	12/09/2025 à 09 h 15 mn	B. SAKPOU Tél : 97 90 75 12	BENIN	R.A. S
3	JENY SAS (lot 1 & 2)	12/09/2025 à 09 h 25 mn	Nelly H. Tél : 01 62 00 00 61	BENIN	R.A. S
4	AD SOLUTIONS lot 2	12/09/2025 à 09 h 32 mn	OLAYE David Tél : 01 97 37 83 54	BENIN	R.A. S

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Lot 1			Lot 2				Lot 3
		GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP	EUPHORBIA GROUP SARL	JENY SAS	GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP	EUPHORBIA GROUP SARL	JENY SAS	AD SOLUTIONS	GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Ou
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Ou
5.	Enveloppes extérieures	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Ou
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**	**Accepté**

NB : Le non-respect de ces dispositions entraine le rejet du pli

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires							
		Lot 1			Lot 2				Lot 3
		GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP	EUPHORBIA GROUP SARL	JENY SAS	GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP	EUPHORBIA GROUP SARL	JENY SAS	AD SOLUTIONS	GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP
1.	Enveloppe intérieure et mentions (02)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Clé USB.	F	F	F	F	F	F	F	F
3.	Présence de l'offre scannée sur la clé USB.	F	F	F	F	F	F	F	F
4.	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F	F	F
5.	Montant HT de l'offre.	64 380 000	64 040 400	56 640 000	49 595 000	51 084 000	46 320 000	49 650 000	7 560 000
6.	Montant TTC de l'offre.	75 968 400	75 567 672	66 835 200	58 522 100	60 279 120	54 657 600	58 587 000	8 920 800
7.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
8.	Bordereau des prix unitaires	F	F	F	F	F	F	F	F
9.	Devis quantitatif et estimatif (DQE)	F	F	F	F	F	F	F	F
10.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F	F	F
11.	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre	F	NF	F	F	NF	F	F	F
12.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique	F	F	F	F	F	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires							
		Lot 1			Lot 2				Lot 3
		GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP	EUPHORBIA GROUP SARL	JENY SAS	GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP	EUPHORBIA GROUP SARL	JENY SAS	AD SOLUTIONS	GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP
	et de déontologie dans la commande publique								
13.	Être un fournisseur d'accès internet disposant d'une licence ou une autorisation d'exploitation d'un réseau de fourniture d'accès internet en cours de validité délivrée par l'ARCEP au Bénin	F	F	F	F	F	F	F	F
14.	Accord ou promesse d'accord de groupement	F	N/A	N/A	F	N/A	N/A	N/A	F
15.	Programme d'activités	F	F	F	F	F	F	F	F
16.	Méthodes d'exécution	F	F	F	F	F	F	F	F
17.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché	F	F	F	F	F	F	F	F
18.	Calendrier d'exécution	F	F	F	F	F	F	F	F
19.	Description technique des services	F	F	F	F	F	F	F	F
20.	Marchés similaires	F	F	F	F	F	F	F	F
21.	Preuves des expériences et de qualification du personnel	F	F	F	F	F	F	F	F
22.	Etats financiers	F	F	F	F	F	F	F	F
23.	Attestation de Capacité financière	F	F	F	F	F	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires							
		Lot 1			Lot 2				Lot 3
		GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP	EUPHORBIA GROUP SARL	JENY SAS	GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP	EUPHORBIA GROUP SARL	JENY SAS	AD SOLUTIONS	GPMT SUD TELECOM SOLUTIONS & DEGNON GROUP
24.	Attestation d'assurance risque professionnel	N/A	F	N/A	N/A	F	N/A	F	N/A
25.	RCCM	F	F	F	F	F	F	F	F
26.	Attestation de de non-exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F	F	F	F
27.	Attestation IFU.	F	F	F	F	F	F	F	F
28.	Attestation fiscale.	F	F	F	F	F	F	F	F
29.	Attestation CNSS.	F	F	F	F	F	F	F	F
30.	Attestation de non-faillite.	F	F	F	F	F	F	F	F
31.	Relevé d'Identité Bancaire.	F	F	F	F	F	F	F	F
32.	Formulaire de divulgation	F	F	F	F	F	F	F	F
33.	Formulaire de renseignements sur le candidat	F	F	F	F	F	F	F	F

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :
- des soumissionnaires : Néant
- des membres du ou de la COE : Néant
- des membres de l'organe de contrôle : Néant
Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

La Présidente a clôturé la séance à 13 heures 13 minutes.

Fait à Cotonou, le 12 septembre 2025

La Présidente

Grâce FAGLA AYENODE

Le Rapporteur

Victoire KPANOU

Membres

Lionel DOSSOU

Bruno GBAGUIDI

L'organe de contrôle

Sofiath ODA

ASIN AGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 8088 Cotonou
+229 21 31 10 13
contact@asin.bj

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES MANIFESTATION D'INTERÊT

AMI N°052/2025/ASIN/DG/PRMP/S-PRMP du 28/07/2025

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : *2025*

Commencé le : 10 septembre 2025

Achevé le : 10 septembre 2025

Septembre 2025

Procès-verbal d'ouverture des plis

Objet : Recrutement d'un cabinet pour la coordination, le suivi et le contrôle des projets RBER phase 3 et connectivité des structures sanitaires.

Méthode de sélection : AMI

L'an deux mil vingt-cinq et le mercredi 10 septembre à 15 heures, dans la salle de réunion de l'ASIN sis au 5ième étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, le Comité d'évaluation des offres (COE) a procédé à l'ouverture des manifestations d'intérêt au marché cité en objet.

Cette manifestation d'intérêt a fait l'objet de publication dans le journal des marchés publics, dans le quotidien LA NATION et sur le site de SIGMAP.

La date limite de remise des MI était fixée au mercredi 17 septembre 2025 à la suite d'une relance conformément au code des marchés publics.

La Manifestation d'Intérêt a été validée par la Cellule de Contrôle des marchés Publics suivant le PV n°138-07/CCMP/ASIN/S-CCMP/2025 du 17 juillet 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°0114/2025/ASIN/DG/DAF/DPIN/PRMP/SPRMP du 11 aout 2025 :

- Président : Grâce AYENODE FAGLA
- Rapporteur : Laurencio TCHIAKPE
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
PRMP	Victoire KPANOU	SPM/ ASIN	*Avec voix délibérative*
DAF	Bruno GBAGUIDI	Représentant DAF	*Avec voix délibérative*
CCMP	Sofiath ODA	Représentant CCMP	Sans voix délibérative

Trois (03) soumissionnaires ont déposé leurs Manifestations d'Intérêt aux heure et date limites mentionnées dans l'AMI.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente du COE a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les propositions ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N°	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Obs.
1	JJ TELECOM	10/09/2025 à 09 h 00 mn	OGA Mohamed Tél : 0195755900	BENIN	
2	DIGITAL GROUP	22/09/2025 à 10 h 59 mn	OGA Julien Tél : 0196997316	BENIN	
3	SOFRECOM	17/09/2025 à 14h 00 mn	AKPO Habib Tél :0143517888.	BENIN	

La COE a procédé au dépouillement des manifestations d'intérêt ouvertes. Les MI ainsi que les documents jugés les plus importants, qui y sont annexés, ont été paraphés par tous les membres de ladite commission.

Le résultat du dépouillement figure dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

Eléments à vérifier	SOUMISSIONNAIRES		
	N°1	N°2	N°3
	Nom : JJ TELECOM Date et heure : 10/09/205 à 09 h 00 mn	Nom : DIGITAL GROUP Date et heure : 10/09/205 à 10 h 59 mn	Nom : SOFRECOM Date et heure : 10/09/205 à 14 h 00 mn
Présentation de l'offre : (Originale + copies)	F	F	F
Lettre de manifestation d'intérêt signée	F	F	F
Clé USB	F	F	F
Présence de la Clé USB	F	F	F
Registre de commerce	F	F	F
Expériences dans le domaine	F	F	F
Organisation technique et managériale du cabinet/firme	F	F	F
Personnel clé	F	F	F
Accord de groupement	N/A	N/A	NA

Légende : F = Fournie ; NF = Non Fournie ; N/A : Non Applicable

En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :
- des soumissionnaires : Néant
- des membres de la COE : Néant
- des membres de l'organe de contrôle : Néant

La liste de présence à cette séance est en annexe.

La Présidente a clôturé la séance à 15 h 49 mn.

Fait à Cotonou, le

La Présidente

Grâce FAGLA AYENODE

Le Rapporteur

Laurencio TCHIAKPE

Les membres

Bruno GBAGUIDI

Victoire KPANOU

Sofiath ODA

MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN

CUEP

Téléphone : (229) 97 51 36 97
Adresse mail : [illegible]
Site web : www.uac.bj/cuep/

CENTRE UNIVERSITAIRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT REJETEES

Avis d'Appel d'offres N° : 027-2025/MESRS/CUEP/PRMP/SP-PRMP du 28 août 2025

Objet : *Construction d'une porcherie de 20 logettes; d'un poulailler pondeur avec équipements nécessaires et d'un hangar avec deux blocs toilettes et équipements scolaires de 60 places sur la ferme de l'UEP-MA de Djougou(Lot 1; Lot 2 et Lot 3).*

Source de financement : *Budget du CUEP*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : 2345020100

Accord de prêt : *Néant*

Commencé le *02/10/2025*
Achevé le *02/10/2025*

Octobre 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : Appel d'Offres Ouvert National N° : 027-2024/MESRS/CUEP/PRMP/ SP-PRMP du 28 août 2025 relatif aux travaux de construction d'une porcherie de 20 loges ; d'un poulailler poudeur avec equipements nécessaires et d'un hangar avec deux blocs toilettes et équipements scolaires de 60 places sur la ferme de l'UEP-MA de Djougou (Lot 1 : Lot 2 et Lot 3).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi deux octobre à 09 heures 00 minute, dans la salle de réunion du Centre universitaire d'Enseignement professionnel, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis qui ont été rejetés pour défaut de présentation des enveloppes intérieures au cours de l'ouverture initiale de plis.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait objet de publication dans le quotidien de service public Ortpb sur le portail Web national des marchés publics et le journal des marchés publics le jeudi 28 août 2025. La date limite de remise des offres était fixée au lundi 22 septembre 2025 à 10 heures 00 minute.

En effet, le dossier d'appel à concurrence a fait objet d'ouverture le lundi vingt-deux septembre 2025 et au cours de la séance, plusieurs plis ont été rejetés pour défaut de présentation des enveloppes extérieures et intérieures. La personne responsable des marchés publics ayant reçu quatre (04) recours, a décidé de convoquer la COE pour analyser ces recours. Après analyse, la COE a décidé de reprendre l'ouverture des plis en tenant compte de la circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal n°038-2025/CUEP/CCMP/S/CCMP du 20 août 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°059-2025/MESRS/CUEP/PRMP/SP-PRMP du 18 septembre 2025.

- Président : **M. Daouda AMOUDA ISSIFOU**, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- Rapporteur : **M. Sylvanus S. H. BONVOU**, Chef du Service des études de l'UEP MA Djougou, Représentant de la Direction technique concernée ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
CUEP	M. Janvier Nicolas KPODJINOU	Chef service de la Comptabilité générale et de la Trésorerie, Représentant de la Direction administrative et financière	Avec voix délibérative
CUEP	Rosie de Sinia BADOU	Spécialiste en Passation des Marchés, Stagiaire au secrétariat de la PRMP	

Les travaux sont répartis en lots comme suit :

- ✓ Lot N°1 : construction d'une porcherie de 20 loges sur la ferme de l'Institut Universitaire d'Enseignement Professionnel des Métiers de l'Agriculture (IUEP-MA) de Djougou ;
- ✓ Lot N°2 : construction d'un poulailler pondeur avec équipements nécessaires sur la ferme de l'Institut Universitaire d'Enseignement Professionnel des Métiers de l'Agriculture (IUEP-MA) de Djougou ;
- ✓ Lot N°3 : construction d'un hangar avec deux blocs de toilettes et équipements scolaires de 60 places sur la ferme de l'Institut Universitaire d'Enseignement Professionnel des Métiers de l'Agriculture (IUEP-MA) de Djougou.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les plis ont été reçus uniquement à la première ouverture pour défaut de présentation des enveloppes extérieures et intérieures. Il s'agit de :

LOT N°1

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	FESIKA-SERVICE	22/09/25 08H13	ABOU François 01 95 96 35 27	BENIN	Neant
2	KOBAYE INTERNATIONAL	22/09/25 08H50	HOUNNONVI Sam 01 48 98 98 88	BENIN	Néant
3	HAVILA FLOOR	22/09/25 09H01	KOUASSI Steeve 01 97 48 68 74	BENIN	Neant
4	MAGAFI	22/09/25 08H24	AHOUANDJINOU Christel 01 97 06 17 70	BENIN	Neant

5.	C 2 E Sarl	22/09/25 08H27	ALOBOROUTI Pascal 01 97 82 92 10	BENIN	Néant

LOT N°2

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	TUSIKA SERVICE	22/09/25 08H13	ABOU François 01 95 96 33 27	BENIN	Néant
2.	KOMAVI INTERNATIONAL	22/09/25 08H50	HOUNNONVI Jean 01 48 98 98 88	BENIN	Néant
3.	GROUP TOUCKO SARL INTER SARL	22/09/25 08H51	PARAPI Daouda 01 95 98 75 75	BENIN	Néant

LOT N°3

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	KING GROUP	22/09/25 08H28	HOUNTOGAN Camille 01 97 98 31 48	BENIN	Néant
2.	ARTISANET FILS	22/09/25 08H33	MOUCHEI Rodrigue 01 97 56 50 17	BENIN	Néant
3.	DEROPH SERVICES	22/09/25 08H34	HINDOBOUENOU Florent 01 97 68 77 23	BENIN	Néant
4.	LES ANGES DE FINOU	22/09/25 08H29	GODJO Cesari 01 97 09 89 52	BENIN	Néant

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

Examen de la recevabilité des plis

Le COE a renseigné le tableau par les mentions : Oui ou non le cas échéant.

Lot n°1 : construction d'une porcherie de 20 logettes sur la ferme de l'Institut Universitaire d'Enseignement Professionnel des Métiers de l'Agriculture (IUEP-MA) de Djougou

Tableau de recevabilité des plis

N° / Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Pli n°1	Pli n°3	Pli n°4
1. Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui
2. Respect du caractère inviolable des plis	Oui	Oui	Oui
3. Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui
4. Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui
5. Enveloppes extérieures et les mentions	Oui	Oui	Oui
6. Enveloppes intérieures et les mentions	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***	Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le pli du soumissionnaire MAGAFI ne figure pas dans le tableau de recevabilité car il avait été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure et il avait déjà retiré son offre; celui du soumissionnaire C 2 E SARL ne figure pas car il avait été rejeté pour n'avoir pas séparé le formulaire de renseignements sur le candidat et la lettre de déclaration de garantie de l'offre.

Lot n°2 : construction d'un poulailler pondeuse avec équipements nécessaires sur la ferme de l'Institut Universitaire d'Enseignement Professionnel des Métiers de l'Agriculture (IUEP-MA) de Djougou

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	Plis n°1	Plis n°3	Plis n°4
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	**Oui**	**Oui**	**Oui**
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui
5.	Enveloppes extérieures et les mentions	Oui	Oui	Oui
6.	Enveloppes intérieures et les mentions	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Accepté	Accepté	Accepté

NB : Le plis du soumissionnaire ELGE GROUPE ne figure pas dans le tableau de recevabilité car il avait été rejeté pour n'avoir pas séparé le formulaire de renseignement sur le candidat et la lettre de déclaration de garantie de l'offre.

Lot n°3 : construction d'un bangar avec deux blocs de toilettes et équipements scolaires de 60 places sur la ferme de l'Institut Universitaire d'Enseignement Professionnel des Métiers de l'Agriculture (IUEP-MA) de Djougou

Tableau de recevabilité des plis

N° / Soumissionnaires Eléments à vérifier	Plis n°3	Plis n°4
1. Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui
2. Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui
3. Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui
4. Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui
5. Enveloppes extérieures et les mentions	Oui	Oui
6. Enveloppes intérieures et les mentions	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***	Accepté	Accepté

NB : Le plis des soumissionnaires KING GROUP et LES ANGES DE FINOU ne figurent pas dans le tableau de recevabilité des plis car ils avaient été rejeté pour n'avoir pas séparé le formulaire de renseignements sur le candidat et la lettre de déclaration de garantie de l'offre.

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Abomey-Calavi, le 02 octobre 2025

Tableau d'ouverture des plis des reçus dans le cadre de l'Appel d'Offres N° : 027-2025/MESRS/CUEP/PRMP/SP-PRMP du 28 août 2025 relative aux travaux de construction d'une porcherie de 20 logettes ; d'un poulailler pondeur avec équipements nécessaires et d'un hangar avec deux blocs toilettes et équipements scolaires de 60 places sur la ferme de l'IUEP-MA de Djougou (Lot 1 : Lot 2 et Lot 3)

Lot n°1 : construction d'une porcherie de 20 logettes sur la ferme de l'Institut Universitaire d'Enseignement Professionnel des Métiers de l'Agriculture (IUEP-MA) de Djougou

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		FESIKA SERVICE	KOBAYE INTERNATIONAL	HAVILA FLOOR
1.	Dates et heures de dépôt des plis	22/09/2025 à 08h13	22/09/2025 à 08h50	22/09/2025 à 09h01
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
5.	Présence de clé USB	F	F	F
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F (oui)	F (oui)	F (oui)
7.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F
9.	Rabais	Néant	Néant	Néant
10.	Montant TTC de l'offre	51 920 000	59 465 451	63 836 230

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		FESHCA SERVICE	KOBAYE INTERNATIONAL	HAVILA FLOOR
11.	Montant HT de l'offre	44 400 000	90 394 450	54 698 500
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F
13.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	F	F
14.	Cadre de sous détail des prix	F	F	F
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F
17.	Attestation de capacité financière	F	F	F
18.	Etats financiers (2022, 2023 et 2024)	NA	NA	NA
19.	Bilan d'ouverture et états financiers des années d'existence	F 2024	F 2023 et 2024	Bilan d'ouverture 2024 et Etats financiers 2024
20.	Attestation de non-exclusion de la commande publique	F	F	NF
21.	Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges	F	F	F
22.	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de travaux	F	F	F
23.	Capacité de financement	F	F	F
24.	Marché travaux en cours	F	F	F
25.	Expériences générales de travaux	NA	NA	F
26.	Expériences spécifiques de travaux	NA	NA	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		FENIKA SERVICE	KOBAYE INTERNATIONAL	HAVILA FLOOR
27.	Situation financière	F	F	F
28.	Plan de charge	F	F	F
29.	Références techniques (attestation de bonne fin d'exécution /PV de réception + contrat)	NA	NA	NA
30.	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F
31.	Calendrier de mobilisation signé	F	F	F
32.	Calendrier de construction	F	F	F
33.	Organisation des travaux sur site signé	F	F	F
34.	Méthode d'exécution ou de réalisation signé	F	F	F
35.	Liste du personnel affecté aux travaux signé	F	F	F
36.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	F	F
37.	Liste du matériel affecté aux travaux signé	F	F	F
38.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F
39.	Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP)	NF	NF	F
40.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F
41.	Accord ou promesse d'accord du groupement	NA	NA	NA

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		FENIKA SERVICE	KOBAYE INTERNATIONAL	HAVILA FLOOR
42.	Déclaration de l'autorité contractante	F	F	F
43.	Renseignement sur le candidat	F	F	F
44.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectives	F	F	F
45.	Délai de validité de l'offre	120 jours	120 jours	120 jours
46.	Délai d'exécution	4 mois	4 mois	4 mois
47.	Registre de commerce ou statut	F	F	F
48.	Attestation de non-faillite	F	F	NF
49.	Attestation fiscale	F	F	NF
50.	Attestation IFU	F	F	F
51.	Attestation CNSS	F	F	NF
52.	RIB	F	F	F
53.	Acte d'engagement	NF	NF	F
OBSERVATIONS		**RAS**	**RAS**	**RAS**

Abomey-Calavi, le 02 octobre 2025

Tableau d'ouverture des plis des reçus dans le cadre de l'Appel d'Offres N° : 027-2025/MESRS/CUEP/PRMP/SP-PRMP du 28 août 2025 relative aux travaux de construction d'une porcherie de 20 logettes ; d'un poulailler pondeur avec équipements nécessaires et d'un hangar avec deux blocs toilettes et équipements scolaires de 60 places sur la ferme de l'IUEP-MA de Djougou (Lot 1 ; Lot 2 et Lot 3)

Lot N°2 : construction d'un poulailler pondeuse avec équipements nécessaires sur la ferme de l'Institut Universitaire d'Enseignement Professionnel des Métiers de l'Agriculture (IUEP-MA) de Djougou

N°	Eléments à vérifier			
		FESKA SERVICE	KOBAYE INTERNATIONAL	GROUP TOUKO SARI INTER SARL
1.	Dates et heures de dépôt des plis	22/09/2025 à 08h13	22/09/2025 à 08h50	22/09/2025 à 08h51
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant
5.	Présence de clé USB	F	F	F
6.	Presence de l'offre scannee sur clé USB	F (oui)	F (oui)	F (oui)
7.	Confirmation écrite datée signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F
9.	Rabais	Néant	Néant	Néant
10.	Montant TTC de l'offre	25 449 331	28 823 807	26 622 535
11.	Montant HT de l'offre	21 567 230	24 426 955	22 561 470

N°	Eléments à vérifier			
		FESIKA SERVICE	KOBAYE INTERNATIONAL	GROUP TOUKO SARL INTER SARL
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F
13.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	F	F
14.	Cadre de sous détail des prix	F	F	F
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F
17.	Attestation de capacité financière	F	F	F
18.	Etats financiers (2022, 2023 et 2024)	NA	NA	NA
19.	Bilan d'ouverture et états financiers des années d'existence	Bilan d'ouverture 2024 et Etats financiers 2024	Bilan d'ouverture 2023 et Etats financiers 2023,2024	Bilan d'ouverture 2024
20.	Attestation de non-exclusion de la commande publique	F	F	F
21.	Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges	F	F	F
22.	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de travaux	F	F	F
23.	Capacité de financement	F	F	F
24.	Marché travaux en cours	F	F	F
25.	Expériences générales de travaux	NA	NA	F
26.	Expériences spécifiques de travaux	NA	NA	F
27.	Situation financière	F	F	F
28.	Plan de charge	F	F	F

N°	Eléments à vérifier			
		FESHA SERVICE	KOBAYE INTERNATIONAL	GROUP TOUKO SARI INTER SARL
29.	Références techniques (attestation de bonne fin d'exécution/ PV de réception + contrat)	NA	NA	NA
30.	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F
31.	Calendrier de mobilisation signé	F	F	F
32.	Calendrier de construction	F	F	F
33.	Organisation des travaux signé	F	F	F
34.	Méthode d'exécution ou de réalisation signé	F	F	F
35.	Liste du personnel affecté aux travaux signé	F	F	F
36.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	F	F
37.	Liste du matériel affecté aux travaux signé	F	F	F
38.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F	F
39.	Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP).	NF	NF	NF
40.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F
41.	Accord ou promesse d'accord du groupement	NA	NA	NA
42.	Déclaration de l'autorité contractante	F	F	F
43.	Renseignement sur le candidat	F	F	F
44.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectives	F	F	F
45.	Délai de validité de l'offre	120 jours	120 jours	120 jours

N°	Eléments à vérifier	FESHA SERVICE	KOBAYE INTERNATIONAL	GROUP TOUKO SARL INTER SARL
46.	Délai d'exécution	3 mois	3 mois	3 mois
47.	Registre de commerce ou statut	F	F	F
48.	Attestation de non-faillite	F	F	F
49.	Attestation fiscale	F	F	F
50.	Attestation IFU	F	F	F
51.	Attestation CNSS	F	F	F
52.	RIB	F	F	F
53.	Acte d'engagement	NF	NF	NF
OBSERVATIONS		**RAS**	**RAS**	**RAS**

Abomey-Calavi, le 02 octobre 2025

Tableau d'ouverture des plis des reçus dans le cadre de l'Appel d'Offres N° : 027-2025/MESRS/CAEP/PRMP/SP-PRMP du 28 août 2025 relative aux travaux de construction d'une porcherie de 20 loges ; d'un pontailler pondeur avec équipements nécessaires et d'un hangar avec deux blocs toilettes et équipements scolaires de 60 places sur la ferme de l'IUEP-MA de Djougou (Lot 1 ; Lot 2 et Lot 3)

Lot n°3 : construction d'un hangar avec deux blocs de toilettes et équipements scolaires de 60 places sur la ferme de l'Institut Universitaire d'Enseignement Professionnel des Métiers de l'Agriculture (IUEP-MA) de Djougou.

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		ARCANE CIBA	[illegible]
1.	Dates et heures de dépôt des plis	22/09/2025 à 09h 11	22/09/2025 à 09h14
2.	Enveloppes marquées « **RETRAIT** » (le cas échéant)	Néant	Néant
3.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	Néant	Néant
4.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant
5.	Présence de clé USB	F	F
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F (oui)	F (oui)
7.	Confirmation écrite datée signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	NA	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F
9.	Rabais	Néant	Néant
10.	Montant TTC de l'offre	30 064 288	24 619 538
11.	Montant HT de l'offre	25 478 210	20 864 015

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		[illegible]	[illegible]
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F
13.	Détail Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté	F	F
14.	Cadre de sous détail des prix	F	
15.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F
16.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F
17.	Attestation de capacité financière	F	F
18.	Etats financiers (2021, 2022 et 2023)	NA	F (2022, 2023 et 2024)
19.	Bilan d'ouverture et états financiers des années d'existence	F	NA
20.	Attestation de non-exclusion de la commande publique	NF	F
21.	Antécédents de marchés non exécutés, de litiges en instance et d'antécédents de litiges	F	F
22.	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de travaux	F	F
23.	Capacité de financement	F	F
24.	Marché travaux en cours	F	F
25.	Expériences générales de travaux	F	F
26.	Expériences spécifiques de travaux	F	F
27.	Situation financière	F	F
28.	Plan de charge	F	F
29.	Références techniques (attestation de bonne fin d'exécution /PV de réception + contrat)	NA	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		ARCANA LTDA	[illegible]
30.	Programme de mobilisation et de construction	F	F
31.	Calendrier de mobilisation signé	F	F
32.	Calendrier de construction	F	F
33.	Organisation des travaux signé	F	F
34.	Méthode d'exécution ou de réalisation signé	F	F
35.	Liste du personnel affecté aux travaux signé	F	F
36.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	F	F
37.	Liste du matériel affecté aux travaux signé	F	F
38.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	F	F
39.	Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP)	NF	NF
40.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NA
41.	Accord ou promesse d'accord du groupement	NA	NA
42.	Déclaration de l'autorité contractante	F	F
43.	Renseignement sur le candidat	F	F
44.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectives	F	F
45.	Délai de validité de l'offre	120 jours	120 jours
46.	Délai d'exécution	4 mois	4 mois
47.	Registre de commerce ou statut	F	F
48.	Attestation de non-faillite	NF	F
49.	Attestation fiscale	NF	F
50.	Attestation IFU	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		[illegible]	[illegible]
51.	Attestation CNSS	NF	F
52.	RIB	F	F
53.	Acte d'engagement	F	F
OBSERVATIONS		**RAS**	**RAS**



En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS

- des membres du COE : RAS

- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 13 heures 05 minutes.

Fait à Abomey-calavi, le 02 octobre 2025 .

Le Président

Daouda AMOUDA ISSIFOU

Le Rapporteur

Sylvanus S. H. HONVOU

Les membres

Janvier Nicolas KPODONOU

Rove de lima BADOU

Le C/CCMP

Mahugnon H. COBJO KINKIN

GBESSOKÉ FILETS DE PROTECTION SOCIALE PRODUCTIFS
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA MICROFINANCE

Tél : + 229 0140545375
www.social.gouv.bj
masm.gbessoke@gouv.bj

Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance

Programme de Filets de Protection Sociale Productifs « GBESSOKE »

Cellule d'Appui à la Mise en œuvre du programme (CAMO)

MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

DP N° : 011/ PI_CAMO/GBESSOKE_108458/ MASM/DC/PFPSP_CAMO/ SPM/S-CAMO du 26 Septembre 2025.

Objet du dossier :

Recrutement d'un bureau d'étude pour la collecte des données pour l'évaluation d'impact du programme.

Commencé le 03 Octobre 2025
Achevé le 03 Octobre 2025

Octobre 2025

Procès–verbal d'ouverture des plis

Objet : DP N° : 011/ PI_CAMO/GBESSOKE_108458/ MASM/DC/PFPSP_CAMO/ SPM/S-CAMO du 26 Septembre 2025 (Offre technique) portant recrutement d'un bureau d'étude pour la collecte des données pour l'évaluation d'impact du programme.

PI_CAMO/GBESSOKE_108458

Mode de passation : Demande de Proposition (DP)

L'an deux mil vingt-cinq et le 03 octobre à dix (10) heures trente (30) minutes, dans la salle de réunion de la CAMO sise au bureau 506 du 5è étage (côté Ouest) de l'immeuble abritant la Direction Générale de MTN, situé entre l'hôtel Novotel et le Centre International de Conférences (CIC) de Cotonou en allant vers l'aéroport de Cotonou, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres s'est réuni dans le cadre de l'ouverture du pli relatif au marché en objet cité.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet de consultation au soumissionnaire classé premier à l'issue de la procédure d'appel à manifestation d'intérêt le 26 septembre 2025.

La date limite de remise des offres est fixée au mardi 03 octobre 2025.

Le dossier de demande de proposition (DP) été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°0053-09/CCMP/C-CCMP-MASM-ORG-PROJ B/2025 DU 25 septembre 2025.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 11/MASM/C _CAMO/SPM/SP du 07 mai 2025 accompagnée des lettres d'invitation.

- Président : Rodrigue Noutaï HONKPEHEDJI, Coordonnateur du Programme ;

- Rapporteur : Idrissou A. IWENA, SPM du programme ;

- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DPAF	TOKPO Florentin Luc	Spécialiste suivi évaluation	Avec voix délibérative
DPAF	Bertin Cocou HOMINGNON	Représentante du Directeur de la Planification, de l'Administration et des Finances (DPAF)	Avec voix délibérative
CCJ	KOUTIKA Angelo Iropa	Représentant du Chef de la Cellule Juridique du Ministère (CCJ).	Avec voix délibérative

Était également présent, le Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics des projets en la personne de Monsieur IDOHOU Obys Christian.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, le soumissionnaire consulté a déposé son pli.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture du nom du soumissionnaire dont la proposition a été réceptionnée et enregistrée dans le registre spécial de dépôt des offres.

Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	GROUPEMENT BACOS AFRIC/MELRAUDE SARL/AT INTER	03/10/2025 08H55	DOSSOU YOVO Daniel	Bénin	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis ainsi qu'il suit :

Examen de la recevabilité des plis

Les quatre (4) éléments regroupés dans le tableau ci-après, ont été vérifiés par le COE pour la recevabilité des offres. Il s'agit de :

N°	**Soumissionnaires** / **Eléments à vérifier**	1
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui
2.	Respect du caractère anonymat des plis	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté ***(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)***		Accepté

En somme, le pli reçu est accepté et devra être ouvert par le COE

Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

RUBRIQUES / SOUMISSIONNAIRES		1 GROUPEMENT BACOS AFRIC/MELRAUDE SARL/AT INTER
1.	Date de dépôt	03/10/2025
2.	Heure de dépôt	08h55 min
3.	Présence de l'enveloppe offre technique	Oui
4.	Présence de l'enveloppe offre financière	Oui
5.	Présence de l'original de l'offre technique	Oui
6.	Présence de la copie de l'offre technique	Oui
7.	Présence de clé USB	Oui
8.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	Oui
9.	Habilitation à signer, le cas échéant	F(3)
10.	Accord de groupement	F
11.	Lettre de soumission de la proposition technique	F
12.	Observations ou suggestions du soumissionnaire sur le personnel de la contrepartie et les installations devant être fourni par l'Autorité contractante	F
13.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique	F
14.	Approche technique et méthodologie	F
15.	Plan de travail	F
16.	Organisation et personnel	F
17.	Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (personnel clé)	F
18.	Références techniques du personnel	F
19.	Expériences du cabinet	F
20.	Observations ou suggestions du soumissionnaire sur les TDR	F
21.	Observations ou suggestions du soumissionnaire sur le personnel	F
22.	Curriculum vitae pour le personnel clé	F
23.	Programme d'activité et calendrier des livrables	F
24.	Attestation de non-faillite	F
25.	Attestation des IMPOTS	F
26.	Attestation de l'Identifiant Fiscal Unique	F
27.	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	F
28.	Extrait du registre de commerce et du crédit mobilier	F
29.	Attestation de non-exclusion de la commande publique	F
30.	Relevé d'Identité Bancaire	F
31.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	NF

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des membres de la COE : néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance le même jour à 11 heures 18 minutes.

Fait à Cotonou, le 03 Octobre 2025

Ont signé,

Le Président

Rodrigue Noutaï HONKPEHEDJI
Coordonnateur du Programme

Rapporteur

Idrissou A. IWENA
SPM du programme

Membre

Florentin Lue TOKPO
SSE/DPAF

Membre

HOMINGNON Cocou Bertin
Cadre DPAF

Membre

Angelo Iropa KOUTIKA
Juriste/CCJ

La CCMP

IDOHOU Obys Christian
Le Chef de la Cellule

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DE LA LÉGISLATION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

APB
AGENCE PENITENTIAIRE DU BENIN
secretariat@agencepenitentiaire.bj

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
********** **********

AGENCE PÉNITENTIAIRE DU BÉNIN (APB)
********** **********

COMMISSION D'OUVERTURE ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Passation des marchés de travaux

ASSAINISSEMENT DES ETABLISSEMENTS PENITENTIAIRES (REHABILITATION D'OUVRAGES, RENOVATION D'OUVRAGES, REALISATION DE FOSSES SEPTIQUES, CURAGE ET AUTRES)

Procédure de passation : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National.

Référence SIGMAP : T_EP_107389 (Plan de Passation des Marchés Publics de l'APB, version n° 3 du 14 juillet 2025).

Référence de l'avis : DAON n°014/2025/MJL/APB/PRMP/S-PRMP du 29 août 2025

Source de financement : Budget National (Gestion 2025)

Imputation budgétaire : 6413

Commencé le : Vendredi 26 septembre 2025 à 10 heures 30 minutes (GMT + 1).

Achevé le : Vendredi 26 septembre 2025 à 12 heures 25 minutes (GMT + 1).

SEPTEMBRE 2025

PROCES–VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Assainissement des établissements pénitentiaires (réhabilitation d'ouvrages, rénovation d'ouvrages, réalisation de fosses septiques, curage et autres).

Procédure de passation : Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National.

Référence SIGMAP : T_EP_107389 (Plan de Passation des Marchés Publics de l'APB, version n° 3 du 14 juillet 2025).

Référence de l'avis : DAON n°014/2025/MJL/APB/PRMP/S-PRMP du 29 août 2025.

L'an deux mil vingt-cinq et le vendredi 26 septembre à 10 heures 30 minutes, dans la salle de conférence de l'Agence pénitentiaire du Bénin (APB), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National a été validée par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'APB (CCMP) suivant le procès-verbal n° 2025-044/APB/MJL/CCMP-APB/S-CCMP du 27 août 2025.

Ce Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National a fait l'objet d'une publication dans les canaux suivants :

- Le Portail des Marchés Publics : le 1er septembre 2025 ;
- Journal des Marchés Publics (JMP) : Parution n°512 du 1er septembre 2025 ;
- Quotidien de service public "LA NATION" : Parution n° 8816 du mercredi 03 septembre 2025.

La date limite de remise des offres était fixée au vendredi 26 septembre 2025 à 10 heures précises (GMT + 1).

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° APB/2025D/1411/ MJL/PRMP/SA du 23 septembre 2025, les personnes dont les noms suivent :

Président : Monsieur Cédras SODEGLA EDAH, la Personne Responsable des Marchés Publics de l'APB (*Avec voix délibérative*) ;

Rapporteur : Monsieur Abdoul-Heffizou DRAMANE, Assistant Préposé aux Marchés Publics de l'APB (*Avec voix délibérative*) ;

Membres :

- Monsieur Georges ACCROMBECI, Représentant du Directeur Général de la Construction et de l'Habitat (*Avec voix délibérative)* ;
- Monsieur François FANTODJI ; Directeur des Opérations (*Avec voix délibérative)* ;
- Monsieur Edmak Carlos AKPLOGAN, Représentant du Directeur de l'Administration et des Finances (*Avec voix délibérative)* ;

Organe de contrôle : Madame Gisèle Florence ADADJA, la Cheffe de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'APB invitée ne s'est pas faite représenter (*Sans voix délibérative*).

Aux date et heure limites de dépôt des offres, trente-quatre (34) candidats ont retiré le dossier et cinq (05) soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	BATISSEUR PLUS INTER	26/09/2025 à 09 h 09 min	ANATO Brice Tél : (+229) 01 55 48 85 75	Bénin	Néant
2.	ROYAL SERVICE BTP	26/09/2025 à 09 h 18 min	DJOSSOU Dieudonné Tél : (+229) 01 97 12 41 26	Bénin	Néant
3.	AFL SARL	26/09/2025 à 09 h 27	TOSSOU Hélène Tél : (+229) 01 69 24 90 97	Bénin	Néant
4.	Nouvelle Société de Construction et de Fourniture (NSCF)	26/09/2025 à 09h 55 min	ROMAO Jacques Tél : (+229) 01 96 84 07 24	Bénin	Néant
5.	Groupement ARYA / BELYSE ET FILS	26/09/2025 à 09h 59 min	SAGBO Charlotte Tél : (+229) 01 62 86 59 37	Bénin	Néant

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des offres.

❖ **Examen de la recevabilité des plis**

TABLEAU DE RECEVABILITÉ DES PLIS

N°	Soumissionnaires / Eléments à vérifier	BATISSEUR PLUS INTER	ROYAL SERVICE BTP	A FL SARL	NOUVELLE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET DE FOURNITURES (NSCF)	Groupement ARYA / BELYSE ET FILS
1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraine le rejet du pli)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

❖ Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque manifestation d'intérêt. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

TABLEAU D'OUVERTURE

N°	Eléments à vérifier		*Soumissionnaires*				
			BATISSEUR PLUS INTER	**ROYAL SERVICE BTP**	**AFL SARL**	**NOUVELLE SOCIETE DE CONSTRUCTION ET DE FOURNITURE (NSCF)**	**Groupement ARYA / BELYSE ET FILS**
			Pli n° 1	Pli n° 2	Pli n° 3	Pli n° 4	Pli n° 5
1.	Date et heure de dépôt		26/09/2025 à 09 h 09 min	26/09/2025 à 09 h 18 min	26/09/2025 à 09 h 27 min	26/09/2025 à 09 h 55 min	26/09/2025 à 09 h 59 min
2.	Enveloppes et les mentions		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Présentation de l'offre (Original + Copie + clé USB)		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Présence de l'offre scannée sur clé USB		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
5.	Lettre de soumission		Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
6.	Montant de l'offre	F.CFA HT	**172 915 750**	**139 994 650**	**151 747 150**	**129 211 700**	**167 800 996**
		F.CFA TTC	**204 040 585**	**165 193 687**	**179 061 637**	**152 469 806**	**198 005 176**

N°	Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*				
		BATISSEUR PLUS INTER	**ROYAL SERVICE BTP**	**AFL SARL**	**NOUVELLE SOCIETE DE CONSTRUCTION ET DE FOURNITURE (NSCF)**	**Groupement ARYA / BELYSE ET FILS**
		Pli n° 1	Pli n° 2	Pli n° 3	Pli n° 4	Pli n° 5
7.	Accord ou promesse d'accord de groupement	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Non Applicable	Fourni
8.	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
9.	Bordereau des prix unitaires	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
10.	Détail quantitatif et estimatif (DQE)	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
11.	Cadre de sous détail des prix	Fourni	Fourni	Fourni	Non Fourni	Fourni
12.	Bordereau des prix pour les fournitures	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
13.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
14.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise, le cas échéant	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
15.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni

N°	Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*				
		BATISSEUR PLUS INTER	**ROYAL SERVICE BTP**	**AFL SARL**	**NOUVELLE SOCIETE DE CONSTRUCTION ET DE FOURNITURE (NSCF)**	**Groupement ARYA / BELYSE ET FILS**
		Pli n° 1	Pli n° 2	Pli n° 3	Pli n° 4	Pli n° 5
16.	Programme de mobilisation et de construction	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
17.	Calendrier de mobilisation	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
18.	Calendrier de construction	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
19.	Organisation des travaux sur site	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
20.	Méthode d'exécution ou de réalisation	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
21.	Description technique des outils d'assainissement	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
22.	Liste du personnel affecté aux travaux	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
23.	Liste du matériel affecté aux travaux	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
24.	Attestation de visite de site signée par la PRMP	Non Fournie	Non Fournie	Fournie	Non Fournie	Fournie
25.	Formulaire de renseignements sur le candidat	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
26.	Formulaire de renseignant sur les antécédents de marchés non exécutés,	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni

N°	Eléments à vérifier	*Soumissionnaires*				
		BATISSEUR PLUS INTER	**ROYAL SERVICE BTP**	**AFL SARL**	**NOUVELLE SOCIETE DE CONSTRUCTION ET DE FOURNITURE (NSCF)**	**Groupement ARYA / BELYSE ET FILS**
		Pli n° 1	Pli n° 2	Pli n° 3	Pli n° 4	Pli n° 5
	de litiges en instance et d'antécédents de litiges					
27.	Preuves de disponibilité des moyens matériels	Fournies	Fournies	Fournies	Fournies	Fournies
28.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel	Fournies	Fournies	Fournies	Fournies	Fournies
29.	Preuves des références techniques du soumissionnaire	Fournies	Non Applicable	Fournies	Non Applicable	Fournies
30.	Formulaire des expériences générales	Fourni	Non Applicable	Fourni	Non Applicable	Fourni
31.	États financiers	Fournis	Fournis	Fournis	Fournis	Fournis
32.	Attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin	Fournie (AFGC)	Fournie (AFGC)	Fournie (SUNU ASSURANCES)	Fournie (AFGC)	Fourni (AFGC)
33.	Attestation d'assurance de risques professionnels	Non applicable	Fournie (SUNU ASSURANCES)	Non Applicable	Fournie (AFRICAINE DES ASSURANCES)	Non Applicable
34.	Extrait du Registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) et/ou statuts	Fourni (01/06/2018)	Fourni (26/08/2025)	Fourni (02/12/2015)	Fourni (03/07/2024)	Fourni (ARYA_11/06/2021 ; BELYSE ET FILS_17/01/2012)

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : NEANT

- des membres de la COE : NEANT

- de l'organe de contrôle : NEANT

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 25 minutes.

Fait à Cotonou, le vendredi 26 septembre 2025

Le Président

Cédras M. SODEGLA EDAH

Le Rapporteur

Abdoul-Heffizou DRAMANE

Membres

Edmak Carlos AKPLOGAN
Rept-DAF/APB

François FANTODJI
DO/APB

Georges ACCROMBECI
Rept-DGCH

L'organe de contrôle

Gisèle Florence ADADJA



Rubrique

Procès verbal d'attribution

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP : 925 COTONOU
TEL : +229 21 30 19 96
+229 21 30 11 06
www.interieur.gouv.bj

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

AOON N° 002/MISP/PRMP/SP-PRMP du 30/06/2025

N° 09 /MISP/PRMP/SP-PRMP DU 11/08/2025

ACQUISITION ET INSTALLATION DE MATERIELS DE TRANSMISSION AU PROFIT DE LA POLICE REPUBLICAINE

REFERENCE SIGMaP	:	**F_DGPR_107412**
SOURCE DE FINANCEMENT	:	**BUDGET NATIONAL**
GESTION	:	**2025**
IMPUTATION BUDGETAIRE	:	**01508100103223032001000000103116099**
COMMENCE LE	:	**11/08/2025**
ACHEVE LE	:	**11/08/2025**

AOÛT 2025

1

8 7

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : AAOO N° 002/MISP/PRMP/SP-PRMP du 30/06/2025 relatif à l'acquisition et installation de matériels de transmission au profit de la Police Républicaine.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mille vingt-cinq, et le lundi onze août à dix heures, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, la Commission d'Ouverture et d'Évaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 0504/MISP/PRMP/SP-c du 07/07/ 2025 :

- Président : **Martial D. TOKPO,** Personne Responsable des Marchés Publics
- Rapporteur : **Alakè Gladys Victoire CHAFFA,** Membre du Secrétariat Permanent de la Personne responsable des Marchés publics
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Direction Générale de la Police Républicaine (DGPR)	**DEÏ Jean-Baptiste**	Représentant DAFL	Avec voix délibérative
	TOMETY Cyriaque	Représentant DSIC	Avec voix délibérative
	MEDAGBE Achille	Représentant DGPR	Avec voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé : Acquisition et installation de matériels de transmission au profit de la Police Républicaine**
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National
Justification	-
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal N° 017-06/CCMP-MISP/AE/2025 du 24/06/2025
Soumissionnaire(s)	
1- BRAIN STORM GROUP SARL 2- KNIF SARL	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
KNIF SARL	Examen de la recevabilité de l'offre - La lettre de soumission fournie par le soumissionnaire n'est pas conforme au formulaire du DAO à la page 74. En effet, les addenda N° 1 du 18/07/2025 et N° 2 du 25/07/2025 n'y sont pas mentionnés.

	Aussi, Il est mentionné au niveau du point g « (…) des clauses 3.2 et 3.3 des instructions aux candidats » au lieu « (…) de la clause 4.3 des instructions aux candidats ». Enfin, les renseignements concernant la personne signataire de la lettre de soumission ne sont pas valides au regard des instructions du formulaire du DAO à la page 76. De façon précise, il est mentionné comme nom complet du 1er responsable de l'entité « Basile G. GOUSSANOU » au lieu de « Basile Gnansounnou GOUSSANOU » inscrit au registre de commerce du candidat. Par conséquent, la lettre de soumission fournie est rejetée pour non-conformité en respect des instructions du nota bene de l'annexe A-1-1 à la page 69 du DAO et de la décision N°2024-143/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 03 décembre 2024 de l'ARMP. - Les renseignements concernant le nom du mandataire et du mandaté de la confirmation écrite habilitant ne sont ni cohérents ni valides. En effet, le nom du directeur de la société mentionné dans ladite confirmation « Basile GOUSSANOU» ainsi que celui du signataire « Basile G. GOUSSANOU » différent du nom « Basile Gnansounnou GOUSSANOU » inscrit au registre de commerce du candidat. Par conséquent, la confirmation écrite est rejetée pour non validité du nom de la personne signataire et de la personne habilitée à signer l'offre en respect des instructions du nota bene de l'annexe A-1-1 à la page 69 du DAO et des décisions N°2024-053/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 07/05/2024 et N°2024-143/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 03 décembre 2024 de l'ARMP. - Les renseignements concernant la personne signataire de l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique ne sont pas valides au regard des instructions du formulaire du DAO à la page 108. En effet, il est mentionné comme nom complet du 1er responsable de l'entité « Basile GOUSSANOU » au lieu de « Basile Gnansounnou GOUSSANOU » inscrit au registre de commerce du candidat. Par conséquent, l'engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique fourni est rejeté pour non validité du nom de la personne signataire conformément aux conditions du nota bene de l'annexe A-1-1 à la page 69 du DAO et en respect de la décision N° 2024-143/ARMP/PR-CR/CRD/SP/DRA/SA du 03 décembre 2024 de l'ARMP. - L'agrément de l'ARCEP fourni n'est pas valide. En effet, le document fourni est un formulaire de demande d'agrément d'équipement terminal ou radioélectrique au lieu de l'agrément de l'ARCEP en cours de validité. Par conséquent, le formulaire fourni est rejeté pour non-validité en respect des instructions du nota bene de l'annexe A-1-1 à la page 69 du DAO.
Attributaire	
Nom	**BRAIN STORM GROUP SARL**
Montant proposé	**180 422 000 FCFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**180 422 000 FCFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

Objet du marché	**Acquisition et installation de matériels de transmission au profit de la Police Républicaine**
Prix	**180 422 000 FCFA TTC**
Délai d'exécution	**Trois (03) mois**
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-
Autres	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Attributaire	Montant TTC (FCFA)
BRAIN STORM GROUP SARL	**180 422 000**

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 10 minutes.

Fait à Cotonou le 11 août 2025.

DEI Jean-Baptiste
Rpt DAFLI/DGPR

Président

CHAFFA Abel Gbadys V.
Rapporteur

TOMETY Cyriaque
Rpt DSIC/DGPR

MEDAGBE T. Achille
Rpt DEFR

RÉPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité- Justice-Travail

MINISTERE DE LA SANTE

MARCHE DEFOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Avis d'appel d'offres n°014/MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du 5/6 /2025

Objet du dossier d'appel à concurrence :

Acquisition des fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la Santé en lots.

Référence SIGMAP : F_DPAF_108838

Source de financement : BUDGET NATIONAL

Gestion: 2025

Imputations budgétaires:

LOT 1 : 045001000110001001000000 1 0111 6019 / 0190450010002312120010000000 1 0139 6013
LOT 2 : 046003000230470001000000 1 0740 6019 / 046003000230470001000000 1 0740 6013
LOT 3 : 045001000250011001000000 1 0160 6019
LOT 4 : 045001000220002001000000 1 0160 6019
LOT 5 : 045001000210012001000000 1 0160 6019
LOT 6 : 045001000250010001000000 1 0150 6019
LOT 7 : 046003004 000470001000000 1 0740 6099 / 046003004 000470001000000 1 0740 6099
LOT 8 : 045006000240140001000000 1 0160 6019
LOT 9 : 045001000211031001000000 1 0740 6019
LOT 10 046003009000470001000000 1 0740 6013 / 046003009000470001000000 1 0740 6019
LOT 11 045005000231264001000000 1 0750 6019
LOT 12 046003012000470001000000 1 0740 6019

Commencé le : 05/08/2025

Achevé le :05/08/2025

AOÛT 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres ouvert, référence SIGMAP : F_DPAF_108838, relatif à l'Acquisition des fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la Santé en lots.
Mode de passation : Appel d'Offre Ouvert (AOO)

L'an deux mil vingt-cinq et le mardi cinq août à dix heures onze minutes, dans la salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé sis au quartier Donatin Akpakpa Cotonou, République du Bénin, Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229)21 33 09 69, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 3375/MS/DC/SGM/PRMP/SA du 24/06/2025.

- **Présidente** : HODONOU Bernice A. Grâce, Personne Responsable des Marchés Publics/MS
  Rapporteur : ADOMOU Télesphore, Chef /SP/PRMP/MS;
- **Membres** :

Administration	Noms et Prénoms	Qualité	Observations
PRMP	BANI BIO Azaratou,	C-SPM/PRMP	**avec voix délibérative**
DPAF	GBAGUIDI Dossou Mahugnon	Rpt / DPAF	**avec voix délibérative**
DNSP	Mme BOSSOU d'ALMEIDA Alphonsine Ursula	Rpt/ DNSP	**avec voix délibérative**
IGM	ADJIMEHOSSOU C.Emmanuel	Rpt/IGM	**avec voix délibérative**
PNLLUB	FATOLOU Albert	Rpt/ coordonnateur PNLLUB	**avec voix délibérative**
DSI	FATOMON ALEX	Rpt/ DSI	**avec voix délibérative**
333333PNLMNT	SOULEY M. Sanoussi	Rpt/ PNLMNT	**avec voix délibérative**
PNSP	AVOCE ALAPINI Alvine	Rpt/ coordonnateur	**avec voix délibérative**

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot 1 : Acquisition de fournitures consommées au profit de la Direction de la Planification, et de l'Administration des Finances (DPAF) et des autres structures centrales et déconcentrées du Ministère de la Santé ;

Lot multiple	**Intitulé :** Acquisition des fournitures de bureaux et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la santé en lots
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**
Justification	**Non**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025.**
Soumissionnaires :	
- **GROUP FENOU INTER** - **GROUPE BAROUS SARL** - **MAWUNA SARL**	
Soumissionnaires écartés :	
Soumissionnaires	**Motifs**
- **GROUP FENOU INTER**	Le soumissionnaire « **GROUP FENOU INTER** » a fourni une lettre de soumission non conforme au modèle du DAO à la page 73-74 (**à préciser au point b, dernière ligne : le délai d'exécution du marché**). De plus, au point C de la lettre de déclaration de garantie d'offre il a mis « Si nous sommes sous le coup d'une sanctions de l'Autorité de régulation des marchés publics ou d'une juridiction **administrative** compétente, **ayant pour objet la confiscation des garanties que nous avons constituées**....., ...des marchés publics en République du Bénin» au lieu de « Si nous sommes sous le coup d'une sanctions de l'Autorité de régulation des marchés publics ou d'une juridiction compétente, **dans le cadre de la passation du marché, conformément à l'article 123**....., ...des marchés publics». Par conséquent, l'offre du soumissionnaires « **GROUP FENOU INTER** » a été écartée conformément à la nota bene de l'annexe A-1-1 qui précise que **« la non-production ou la non validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre ».**
- **MAWUNA SARL**	Le soumissionnaire « **MAWUNA INTER SARL** » a fourni une description non conforme pour l'article N°17 « PAPIER RAME » des fournitures de bureau. En effet, il a proposé un Papier **Ram A4 75G** au lieu de **Ram A4 80G.** De plus, il n'a pas fourni le **formulaire MAT** de la session II afin de renseigner les détails concernant le matériel proposé comme exigé dans le DAO à la page 66.
Attributaire	
Nom	**GROUP BAROUS SARL**
Montant proposé	**36 836 500 F CFA TTC**

Montant évalué (corrigé)	**36 836 500 F CFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de fournitures consommées au profit de la Direction de la Planification, et de l'Administration des Finances (DPAF) et des autres structures centrales et déconcentrées du Ministère de la Santé.	
Prix	**36 836 500 F CFA TTC**	
Délai d'exécution	20 JOURS	
Part de sous-traitance	NEANT	
Variante pris en compte	NEANT	

Lot 2 : Acquisition de de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Direction nationale de la Santé publique (DNSP) ;

Lot multiple	**Intitulé :** Acquisition des fournitures de bureaux et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la santé en lots	
Procédures		
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**	
Justification	**Non**	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025**	
Soumissionnaires :		
POPHAMED SARL		
Soumissionnaires écartés : NEANT		
Attributaire :		
Nom	**POPHAMED SARL**	
Montant proposé	**24 154 600 F CFA TTC**	
Montant évalué (corrigé)	**24 154 600 F CFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Acquisition de de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Direction nationale de la Santé publique (DNSP) ;**	
Prix	**24 154 600 F CFA TTC**	
Délai d'exécution	20 jours	
Part de sous-traitance	NEANT	
Variante pris en compte	NEANT	

Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Personne responsables des Marchés Publics (PRMP);

Lot multiple	**Intitulé :** Acquisition des fournitures de bureaux et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la santé en lots.	
Procédures		
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**	
Justification	**Non**	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025**	
Soumissionnaires :		
- **AZEFAR FILS SARL** - **LEMIK GROUP SARL**		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
LEMIK GROUP SARL	Le soumissionnaire « **LEMIK GROUP SARL** » a fourni une lettre de soumission non valide. En effet une phrase a été ajouté au point b) de la lettre de soumissionnaire, il s'agit de « dans un délai d'exécution de trente (30) jours » ce qui n'est pas conforme au dossier. De plus, il a produit une pièce « délai de validité de l'offre » qui n'est pas conforme à la lettre de soumission (point E) qu'il a fourni.	
Attributaire		
Nom	**AZEFAR FILS SARL**	
Montant proposé	**16 615 550 F CFA TTC**	
Montant évalué (corrigé)	**16 615 550 FCFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Personne responsables des Marchés Publics (PRMP).	
Prix	**16 615 550 F CFA TTC**	
Délai d'exécution	30 JOURS	
Part de sous-traitance	NEANT	
Variante pris en compte	NEANT	

Lot 4 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Cellule de contrôle des Marchés Publics (CCMP);

Lot multiple	Intitulé : Acquisition des fournitures de bureaux et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la santé en lots.	
Procédures		
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**	
Justification	Non	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025**	
Soumissionnaires :		
- POPHAMED SARL		
Soumissionnaires écartés : NEANT		
Attributaire		
Nom	**POPHAMED SARL**	
Montant proposé	**13 546 400 F CFA TTC**	
Montant évalué (corrigé)	**13 546 400 FCFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Cellule de contrôle des Marchés Publics (CCMP);**	
Prix	**13 546 400 F CFA TTC**	
Délai d'exécution	20 JOURS	
Part de sous-traitance	NEANT	
Variante pris en compte	NEANT	

Lot 5 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit du Secrétariat Générale du Ministère de la santé (SGM);

Lot multiple	Intitulé : Acquisition des fournitures de bureaux et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la santé en lots
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**
Justification	Non
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025**
Soumissionnaires :	
- **POPHAMED SARL** - **SDC BUSNESS SARL**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
SDC BUSNESS SARL	Le soumissionnaire « **SDC BUSNESS SARL** » n'a pas proposé une description technique conforme. En effet il n'a fait aucune proposition concrète pour les articles suivants : - « Fourniture de bureau » les articles 08,09 et 11 ; - « Produits d'entretien les articles 06 et 13. Dans sa description technique proposé, le candidat a maintenu les mentions « OU EQUIVALENT » indiquées dans la description technique demandée. Conformément au NB de l'annexe A-1-2 la non production ou la non-conformité de ces pièces entraine le rejet de l'offre, par conséquent l'offre du

	soumissionnaire « **SDC BUSNESS SARL** » a été écartée.
Attributaire :	
Nom	**POPHAMED SARL**
Montant proposé	**11 508 541 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**11 508 541 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit du Secrétariat Générale du Ministère de la santé (SGM);**
Prix	11 508 541 F CFA TTC
Délai d'exécution	20 jours
Part de sous-traitance	NEANT
Variante pris en compte	NEANT

Lot 6 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de l'Inspection Générale du Ministère (IGM)

Lot multiple	**Intitulé :** Acquisition des fournitures de bureaux et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la santé en lots.
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**
Justification	**Non**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025**
Soumissionnaires :	
- **GROUP FENOU INTER** - **GROUPE BAROUS SARL** - **MAWUNA SARL**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
GROUP FENOU INTER	Le soumissionnaire « **GROUP FENOU INTER** » a fourni une lettre de soumission non conforme au modèle du DAO à la page 73-74 (**à préciser au point b, dernière ligne : le délai d'exécution du marché**). De plus, au point C de la lettre de déclaration de garantie d'offre il a mis « Si nous sommes sous le coup d'une sanctions de l'Autorité de régulation des marchés publics ou d'une juridiction **administrative** compétente, **ayant pour objet la confiscation des garanties que nous avons constituées**……, ……des marchés publics en République du Bénin» au lieu de « Si nous sommes sous le coup d'une sanctions de l'Autorité de régulation des marchés publics ou d'une juridiction compétente, **dans le cadre de la passation du marché, conformément à l'article 123**……, ……des marchés publics». Par conséquent, l'offre du soumissionnaires « **GROUP FENOU INTER** » a été écartée conformément à la nota bene de l'annexe A-I-1 qui précise que « **la non-production ou la non validité ou la non-conformité de ces pièces entraîne le rejet de l'offre** ».

MAWUNA SARL	Le soumissionnaire « **MAWUNA INTER SARL** » a fourni une descripti conforme pour l'article N°01 « PAPIER RAME » des fournitures de bureau. E il a proposé un Papier **Ram A4 75G** au lieu de **Ram A4 80G.** De plus, il fourni le **formulaire MAT** de la session II afin de renseigner les détails conce matériel proposé comme exigé dans le DAO à la page 66.
Attributaire	
Nom	**GROUPE BAROUS SARL**
Montant proposé	**9 242 900 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**9 242 900 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de l'Inspection Générale du Ministère (IGM)
Prix	**9 242 900 F CFA TTC**
Délai d'exécution	20 JOURS
Part de sous-traitance	NEANT
Variante pris en compte	NEANT

Lot 7 : Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme National de Lutte contre la Lèpre et l'Ulcère de Buruli (PNLLUB)

Lot multiple	**Intitulé :** Acquisition des fournitures de bureaux et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la santé en lots.
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**
Justification	**Non**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025**
Soumissionnaires :	
- KAMIRJ	
Soumissionnaires écartés : Néant	
Soumissionnaires	**Motifs**
Attributaire	
Nom	**KAMIRJ**
Montant proposé	**7 902 369 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**7 902 369 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme National de Lutte contre la Lèpre et l'Ulcère de Buruli (PNLLUB)**
Prix	**7 902 369 F CFA TTC**
Délai d'exécution	20 jours
Part de sous-traitance	NEANT
Variante pris en compte	NEANT

MAWUNA SARL	Le soumissionnaire « **MAWUNA INTER SARL** » a fourni une descripti conforme pour l'article N°01 « PAPIER RAME » des fournitures de bureau. E il a proposé un Papier **Ram A4 75G** au lieu de **Ram A4 80G.** De plus, il fourni le **formulaire MAT** de la session II afin de renseigner les détails conce matériel proposé comme exigé dans le DAO à la page 66.
Attributaire	
Nom	**GROUPE BAROUS SARL**
Montant proposé	**9 242 900 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**9 242 900 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de l'Inspection Générale du Ministère (IGM)
Prix	**9 242 900 F CFA TTC**
Délai d'exécution	20 JOURS
Part de sous-traitance	NEANT
Variante pris en compte	NEANT

Lot 7 : Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme National de Lutte contre la Lèpre et l'Ulcère de Buruli (PNLLUB)

Lot multiple	**Intitulé :** Acquisition des fournitures de bureaux et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la santé en lots.
Procédures	
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**
Justification	**Non**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025**
Soumissionnaires :	
- KAMIRJ	
Soumissionnaires écartés : Néant	
Soumissionnaires	Motifs
Attributaire	
Nom	**KAMIRJ**
Montant proposé	**7 902 369 F CFA TTC**
Montant évalué (corrigé)	**7 902 369 F CFA TTC**
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	**Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme National de Lutte contre la Lèpre et l'Ulcère de Buruli (PNLLUB)**
Prix	**7 902 369 F CFA TTC**
Délai d'exécution	20 jours
Part de sous-traitance	NEANT
Variante pris en compte	NEANT

Lot 8 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Direction des Systèmes de l'Information (DSI)

Lot multiple	**Intitulé :** Acquisition des fournitures de bureaux et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la santé en lots.	
Procédures		
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**	
Justification	**Non**	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025.**	
Soumissionnaires :		
- **OLAMIDEA** - **FULL BATS AND TECH SOLUTIONS**		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
OLAMIDEA	Le soumissionnaire « **OLAMIDEA** » n'a pas retiré le dossier d'appel d'offre et à déposer son pli. Par conséquent, son offre a été rejeté conformément au point 8 de l'avis du DAO.	
Attributaire :		
Nom	**FULL BATS AND TECH SOLUTIONS**	
Montant proposé	**7 276 588 F CFA TTC**	
Montant évalué (corrigé)	**7 276 588 F CFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Direction des Systèmes de l'Information (DSI)	
Prix	**7 276 588 F CFA TTC**	
Délai d'exécution	30 jours	
Part de sous-traitance	NEANT	
Variante pris en compte	NEANT	

Lot 9 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit du Conseil national des soins de santé primaire (CNSSP)

Lot multiple	**Intitulé :** Acquisition des fournitures de bureaux et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la santé en lots.	
Procédures		
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**	
Justification	**Non**	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025.**	
Soumissionnaires :		
- **SIGEN GROUP** - **ZK CONSULTING**		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	**Motifs**	
ZK CONSULTING	Le soumissionnaire « **AK CONSULTING** » n'a pas respecté les modalités de présentation des plis conformément aux clauses 22.1 et 22.2 des IC du DAO à la page 29 et 30.	
Attributaire :		
Nom	**SIGEN GROUP**	
Montant proposé	**2 482 130 F CFA TTC**	
Montant évalué (corrigé)	**2 482 130 F CFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit du Conseil national des soins de santé primaire (CNSSP);**	
Prix	**2 482 130 F CFA TTC**	
Délai d'exécution	20 jours	
Part de sous-traitance	NEANT	
Variante pris en compte	NEANT	

Lot 10 : Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme National de Lutte contre les Maladies Transmissibles (PNLMT) :

Lot multiple	**Intitulé :** Acquisition des fournitures de bureaux et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la santé en lots.	
Procédures		
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**	
Justification	**Non**	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025.**	
Soumissionnaires :		
- **SIGEN GROUP**		
Soumissionnaires écartés : Néant		
Soumissionnaires	**Motifs**	
Attributaire :		
Nom	**SIGEN GROUP**	
Montant proposé	**4 998 208 F CFA TTC**	
Montant évalué (corrigé)	**4 998 208 F CFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme National de Lutte contre les Maladies Transmissibles (PNLMT) ;**	
Prix	4 998 208 F CFA TTC	
Délai d'exécution	20 jours	
Part de sous-traitance	NEANT	
Variante pris en compte	NEANT	

Lot 11 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Direction de la Formation et de la recherche en santé (DFRS):

Lot multiple	**Intitulé :** Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Direction de la Formation et de la recherche en santé (DFRS);	
Procédures		
Mode de passation	**Dossier d'Appel d'Offre Ouvert National (DAO)**	
Justification	**Non**	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Fiche CCMP n° 0103-05/MS/CCMP/2025.**	
Soumissionnaire :		
- **SIGEN GROUP**		
Soumissionnaires écarté/ NEANT		
Attributaire :		
Nom	**POPHAMED SARL**	
Montant proposé	**2 402 170 F CFA TTC**	
Montant évalué (corrigé)	**2 402 170 F CFA TTC**	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit des structures du Ministère de la Santé – lot 11**	
Prix	**2 402 170 F CFA TTC**	
Délai d'exécution	20 JOURS	
Part de sous-traitance	NEANT	
Variante pris en compte	NEANT	

Au regard de tout ce qui précède et des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a déclaré attributaires provisoires, les soumissionnaires ci-après :

Désignation des lots	Attributaires	Montants
Lot 1 : Acquisition de fournitures consommées au profit de la Direction de la Planification, et de l'Administration des Finances (DPAF) et des autres structures centrales et déconcentrées du Ministère de la Santé	**GROUP BAROUS SARL**	**31 217 373 HT soit 36 836 500 TTC**
Lot 2 : Acquisition de de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Direction nationale de la Santé publique (DNSP)	**POPHAMED SARL**	**20 470 000 HT soit 24 154 600 TTC**
LOT 3 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Personne responsables des Marchés Publics (PRMP);	**AZEFAR FILS SARL**	**14 080 975 HT soit 16 615 550 TTC**
LOT 4 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Cellule de contrôle des Marchés Publics (CCMP);	**POPHAMED SARL**	**11 480 000 HT soit 13 546 400 TTC**
LOT 5 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit du Secrétariat Générale du Ministère de la santé (SGM);	**POPHAMED SARL**	**9 769 950 HT soit 11 508 541 TTC**

LOT 6 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de l'Inspection Générale du Ministère (IGM) :	**GROUP BAROUS SARL**	**7 832 966 HT soit 9 242 900 TTC**
LOT 7 : Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme National de Lutte contre la Lèpre et l'Ulcère de Buruli (PNLLUB) ;	**KAMIRJ**	**6 996 923 HT soit 7 902 369 TTC**
LOT 8 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Direction des Systèmes de l'Information (DSI) ;	**FULL BATS AND TECH SOLUTIONS**	**6 166 600 HT soit 7 276 588 TTC**
LOT 9 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit du Conseil national des soins de santé primaire (CNSSP);	**SIGEN GROUP**	**2 103 500 HT soit 2 482 130 TTC**
LOT 10 : Acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit du Programme National de Lutte contre les Maladies Transmissibles (PNLMT) ;	**SIGEN GROUP**	**4 998 208 TTC**
LOT 11 : Acquisition de fournitures de bureau et de produit d'entretien au profit de la Direction de la Formation et de la recherche en santé (DFRS);	**SIGEN GROUP**	**2 035 737 HT soit 2 402 170 TTC**

La Présidente a clôturé la séance à 13 heures 18 minutes.

Fait à Cotonou, le 05/08/2025

La Présidente

Le Rapporteur

Les membres

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
Fraternité - Justice - Travail

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ NATIONALE DES SCIENCES, TECHNOLOGIES, INGÉNIERIE ET MATHÉMATIQUES

ABOMEY

Science et technologie au service de l'homme

MARCHE DE TRAVAUX

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offres n°142 du 30/05/2025

Objet : Travaux de construction d'un bloc pédagogique au profit de l'Institut National Supérieur de Technologies Industrielles (INSTI) de Lokossa.

Source de financement : Budget autonome

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 2313

Commencé le 25 juillet 2025
Achevé le 25 juillet 2025

Juillet 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n°142 du 30/05/2025 relatif aux Travaux de construction d'un bloc pédagogique au profit de l'Institut National Supérieur de Technologies Industrielles (INSTI) de Lokossa.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-cinq et le 25 juillet à 08 heures 30 minute, dans la salle de Conférence du Rectorat de l'UNSTIM, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°157-2025/R-UNSTIM/PRMP/SP-MP du 11 juin 2025.

- Président : Associé Delphin LOKO, PRMP / UNSTIM ;
- Rapporteur : Gédéon ZOHONCON, Assistant PRMP/UNSTIM ;
- Membres :
  - Firmine BIOKOU, Représentant Agent Comptable / UNSTIM ;
  - Yvette KIKI TANKPINOU, Représentant l'INSTI ;
  - Chéissou KOTO TAMOU, Enseignant BTP / ENSTP ;
  - Samson Mariano KPOHOLO, Représentant du Cabinet TRIUMPHUS.

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
UNSTIM	Associé Delphin LOKO	PRMP / UNSTIM	**avec voix délibérative**
UNSTIM	Gédéon ZOHONCON	Assistant PRMP/UNSTIM	**avec voix délibérative**
UNSTIM	Firmine BIOKOU	Représentant Agent Comptable / UNSTIM	**avec voix délibérative**
INSTI	Yvette KIKI TANKPINOU	Representant l'INSTI	**avec voix délibérative**
ENSTP	Chéissou KOTO TAMOU	Enseignant BTP / ENSTP	**avec voix délibérative**
TRIUMPHUS	Samson Mariano KPOHOLO	Représentant du Cabinet TRIUMPHUS	**sans voix délibérative**

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot unique	**Intitulé : Travaux de construction d'un bloc pédagogique au profit de l'Institut National Supérieur de Technologies Industrielles (INSTI) de Lokossa.**
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National (AOON)**
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	**Procès-verbal N°088 / CCMP-UNSTIM / 2025 du 28 mai 2025**
Soumissionnaire(s)	
- SHOLA GOLDEN PEACE - GROUPEMENT FALVIDARS-BGC SARL - SILCO SARL - GBETONDJI & COMPANY - STE RÉSEAU DES CONSTRUCTION DU BÉNIN	- KADJOGBEY SARL - DSID BENIN - FETY GROUP - NINO GROUP - CICA GROUPE PLUS.
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
GBETONDJI & COMPANY	Le soumissionnaire n'a pas fourni l'Attestation délivrée par l'Agence Nationale de Météorologie. L'offre de GBETONDJI & COMPANY est rejetée à l'étape de recevabilité pour la non-conformité de l'Attestation délivrée par l'Agence Nationale de Météorologie. En effet, le soumissionnaire a produit en

	lieu et place dudit document, le courrier N°094/AC/DG/2025 19/06/2025 adressé au Directeur Général de la Météorologie relatif à la délivrance Attestation délivrée par l'Agence Nationale de Météorologie., en contradiction avec les dispositions du DAO (Voir point 9 annexe A-1 -1 page 65 du DAO qui dispose que la non production ou la non-conformité de l'Attestation délivrée par l'Agence Nationale de Météorologie, entraîne le rejet de l'offre).
DSID BENIN	Le soumissionnaire n'a pas fourni la preuve d'appartenance au MPME et l'Attestation délivrée par l'Agence Nationale de Météorologie en contradiction avec les dispositions du DAO (Voir point 8 et 9 annexe A-1 -1 page 65 du DAO qui dispose que la non production ou la non-conformité, entraîne le rejet de l'offre).
FETY GROUP	Le soumissionnaire n'a pas fourni la preuve d'appartenance au MPME en contradiction avec les dispositions du DAO (Voir point 8 annexe A-1 -1 page 65 du DAO qui dispose que la non production ou la non-conformité, entraîne le rejet de l'offre).
STE RÉSEAU DES CONSTRUCTION DU BÉNIN	Le soumissionnaire n'a pas fourni les spécifications techniques des travaux datée, signée et cachetée en contradiction avec les dispositions du DAO (Voir point 8 annexe A-1 -2 page 65 du DAO qui dispose que la non production ou la non-conformité, entraîne le rejet de l'offre).
GROUPEMENT FALVIDARS-BGC SARL	Le « GROUPEMENT FALVIDARS-BGC SARL » a fourni un Cadre de sous détail des prix daté, signé et cacheté comportant de signature scannée conformément à l'avis N°2023-092/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRAJ/SRR/SA DU 10 juillet 2023 déclarant non-valides et non conformes aux exigences du dossier d'appel à concurrence les versions scannées de toutes pièces ou formulaires de soumission ou de marché portant la signature scannée du responsable ou du représentant dûment habilité du candidat, du soumissionnaire ou du titulaire. en contradiction avec les dispositions du DAO (Voir point 3 Annexe A-2-1 page 66 du DAO qui dispose que la non production ou la non-conformité, entraîne le rejet de l'offre).
SHOLA GOLDEN PEACE	Le soumissionnaire a fourni des Spécifications techniques des travaux qui ne sont ni datée, ni signée et ni cachetée (Voir point 8 annexe A-1 -2 page 65 du DAO qui dispose que la non production ou la non-conformité, entraîne le rejet de l'offre).
SILCO SARL	Le soumissionnaire a fourni des Spécifications techniques des travaux qui ne sont ni datée, ni signée et ni cachetée (Voir point 8 annexe A-1 -2 page 65 du DAO qui dispose que la non production ou la non-conformité, entraîne le rejet de l'offre).
CICA GROUPE PLUS	Le soumissionnaire a fourni un Bordereau des prix unitaires (BPU) daté, signé et cacheté ; Dans le BPU CFA SSI, RDC Rubrique « Réseau Informatique » Le formulaire utilisé par le soumissionnaire n'est pas conforme à celui du DAC
KADJOGBEY SARL	Le soumissionnaire n'a pas scindé et signé le BPU ainsi que le devis quantitatif et estimatif par corps d'état tel que prévu par le DAO. Il a regroupé tous les corps d'état dans un même tableau. De plus, le soumissionnaire n'a pas inséré le tableau récapitulatif générale du corps d'état Gros œuvre et Finition dans son offre tel que prévu par le DAC. Par ailleurs, dans le DQE Plomberie Sanitaire, la ligne Total HTVA devant renseigner le Total du corps d'état n'est pas insérée par le soumissionnaire. On note une inconformité du formulaire utilisé par le soumissionnaire. En conclusion, le formulaire utilisé par le soumissionnaire n'est donc pas conforme à celui du DAC
Attributaire	
Nom	**NINO GROUP**
Montant proposé	**239 042 419** HT ; **282 070 050** TTC
Montant évalué (corrigé)	**239 042 419** HT ; **282 070 050** TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de construction d'un bloc pédagogique au profit de l'Institut National Supérieur de Technologies Industrielles (INSTI) de Lokossa.
Prix	**239 042 419** | **282 070 050**

Délai d'exécution	**Six (06) mois**

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	**Attributaire**	**Montant**	
		HT	TTC
Travaux de construction d'un bloc pédagogique au profit de l'Institut National Supérieur de Technologies Industrielles (INSTI) de Lokossa.	**NINO GROUP**	**239 042 419**	**282 070 050**
TOTAL		**239 042 419**	**282 070 050**

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 42 minutes.

Fait à Abomey, le 25 juillet 2025

KPOHOLO S. Mariano (Architecte)

KOTO TAMOU Bio Chéïssou

ZOHONCON Gédéon Ricardo Assistant I PRMP

O.O.W. Fahmiche BIOKOU

PRMP

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

INStaD
Certifié ISO 9001 : 2015

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD)

MARCHE DE FOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'Appel d'Offres n°005 du 14/07/2025

Objet : Acquisition de matériels et équipements autres qu'informatiques au profit des structures membres du SSN

Source de financement : Budget national (PIP)

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : 027005004

Commencé le 08 septembre 2025
Achevé le 08 septembre 2025

Septembre 2025

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n°F_DAF_107589 relatif à l'acquisition de matériels et équipements autres qu'informatiques au profit des structures membres du SSN

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil-vingt-cinq et le lundi 08 septembre à 17 heures 20 minutes, dans la salle de réunion 227 de l'INStaD, deuxième étage, sis dans l'enceinte du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, Tél. : 01 21 30 82 44 / 01 21 30 82 45, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°248/MEF/DC/SGM/INStaD/PRMP/SP du 31 juillet 2025, les personnes dont les noms suivent :

- **Président** : Ousmane ISSIFOU MAMA, Personne Responsable des Marchés Publics ;
- **Rapporteur** : Priscilla ADJADOHOUN, Assistante de la Personne Responsable des Marchés Publics ;
- **Membres** :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
INStaD	Sabi Koda BAGANA	Représentant du Directeur Administratif et Financier	**Voix délibérative**
INStaD	Stimbile HOUENOU	Représentante du Directeur de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Méthodologie	**Voix délibérative**

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Acquisition de matériels et équipements autres qu'informatiques au profit des structures membres du SSN
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Fiche N°1596-07/DNCMP/DiC/25 du 02 juillet 2025
Soumissionnaires *en liste*	
- 2A CONSULTING GROUP - STE AYEMA & FILS SARL	

- DIMARS SARL - DK AFRIQUE	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
2A CONSULTING GROUP	- Les fiches techniques ne sont pas délivrées par le fabricant pour les mobiliers ; - La description technique du bureau de 1,60 m de haute qualité et du bureau importé ne mentionne pas la conformité à la norme E1 ; - La liste des fournitures et calendrier de livraison n'est pas fourni ; - Le catalogue des mobiliers n'est pas conforme au prospectus ; - Le guide d'installation fourni (provenant du fabricant ALSAPAN) ne correspond pas au fabricant mentionné dans le catalogue (PERFORMANCE).
DIMARS SARL	- Le catalogue fourni est incomplet ; plusieurs articles mentionnés dans l'offre n'y figurent pas notamment les fauteuils importés, la table de réunion importée de haute qualité, l'armoire semi-vitrée, le fauteuil de haut standing, le salon complet importé, le fauteuil visiteur, la banquette métallique, la petite table de travail ronde et il ne comporte pas par ailleurs aucune mention explicite du nom du fabricant. ; - Le guide d'installation fourni, émis par le fabricant GAUTIER France, ne correspond pas aux fiches techniques de l'offre, lesquelles font référence à un autre fabricant du nom de BUSER.
DK AFRIQUE	- La fiche et la description technique de la table de réunion importée de haute qualité ne comportent pas les signes d'inégalités (≤ et ≥) ; - La fiche technique du fauteuil de haut standing est incomplète puisqu'elle ne comporte pas la portion de phrase « troisième qualité, base blanche à cinq étoiles, roue mobile renforcée » - Le guide d'utilisation fourni n'est pas délivré par le fabricant, car il ne comporte aucune mention permettant d'identifier ce dernier.
Attributaire	
Nom	STE AYEMA & FILS SARL
Montant proposé TTC	334 199 600 F CFA
Montant évalué TTC	334 199 600 F CFA

Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Acquisition de matériels et équipements autres qu'informatiques au profit des structures membres du SSN
Prix	334 199 600 F CFA TTC
Délai d'exécution (jours)	Soixante (60) jours calendaires
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non
Variante pris en compte (cas échéant)	Non
Autres	Non

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation du lot	Attributaire	Montant TTC
Acquisition de matériels et équipements autres qu'informatiques au profit des structures membres du SSN	STE AYEMA & FILS SARL	334 199 600 F CFA

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 08 septembre 2025

Ont signé :

Le Président

Ousmane ISSIFOU MAMA
PRMP /INStaD

Le Rapporteur

Priscilla ADJADOHOUN
Assistante/PRMP/INStaD

Les Membres

Sabi Koda BAGANA
Représentant/DAF/INStaD

Stimbile HOUENOU
Représentante/DCSFM/INStaD

Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey Calavi

(COUS-AC)

Personne Responsable des Marchés Publics

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Appel d'offres ouvert N°S_SCM _ 103815_du 14_/_08_/2025__

Objet : *ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES BIENS IMMOBILIERS PAR ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE SUR 12 MOIS ETALES SUR 2025 ET 2026*

Source de financement : *Budget Autonome COUS-AC*

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : *62411/62412/62413/62481/62482*

Accord de prêt : *Non Applicable*

Commencé le *22 Septembre 2025*
Achevé le *22 Septembre 2025*

Septembre 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : **Dossier d'appel à concurrence** n° S_SCM_103815 du 14 août 2025 relatif à l'Entretien et nettoyage des biens immobiliers par accord cadre à bon de commande sur 12 mois étalés sur 2025 et 2026

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mille vingt-cinq et lundi 22 septembre à 10 heures 30 minutes dans la salle de réunion de la direction du COUS-AC située à Gbégamey 01 BP 2236, tél 21 30 32 43, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°0328-2025/MESRS/COUS-AC/PRMP/SA du 05 septembre 2025 :

Président : GOUGOUNON Cyril kocou
Rapporteur : BALLO Victor
- Membres :
  - ✓ HOUESSOU Cérat, Représentant de l'Agent Comptable
  - ✓ TOUCOUROU Razack, Responsable du Service Technique
  - ✓ DEGBEY Jaurès, Juriste

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot N° 1	**Résidences Abomey Calavi** (espaces à entretenir et à nettoyer : emplacements sanitaires, espaces communs, cuisines et buanderies)
Lot N° 2	**Intendances** (espaces à entretenir et à nettoyer : les résidences, blocs administratifs, réfectoires, cuisines, magasins et infirmeries, emplacements sanitaires, espaces communs) + la cour du campus d'Abomey-Calavi + restaurant Campus d'Abomey-Calavi, infirmeries et blocs administratifs du COUS-AC
Lot N° 3	**Entretien courant de route et piste** : Désherbage et le nettoyage des abords de la route
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'Offres Ouvert National**
Justification	**Conformément à la règlementation en vigueur**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°005-CCMP/COUSAC/2025 du 07 août 2025
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
LOT 1 : - STE MILLE ET UNE - ETS NAELLE ET FILS - ODEYEMI GROUP - S SOMOBI - AFRIQUE COMMUNICATION - COGEP SARL - WEKEZO GTIC - SOCIETE LA REDEMPTION PAR SON SANG - FOURNITURES ET LOGISTIQUES	
LOT 2 : - ETS NAELLE ET FILS - AFRIQUE COMMUNICATION - COGEP SARL	

- CISE AFRIQUE - GET ET GIVE SOLUTION SARL **LOT 3 :** - PSB SERVICES - AYODELE IFE - Afrique communication - CISE AFRIQUE - STE ROYAL EAGLE BUSINESS

Soumissionnaires écartés	
LOT 1	
Soumissionnaires	
AFRIQUE COMMUNICATION	Le pli de AFRIQUE COMMUNICATION a été rejeté pour défaut de présentation des plis. En effet, le soumissionnaire a omis d'inscrire sur l'enveloppe extérieure la référence SIGMAP, comme l'exigent les DPAO au point 22.2 (b) et comme l'a également précisé la note circulaire n°2024-005/PR/ARMP/ISP/DRR-AT/ISR/ISA du 12 décembre 2024, portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin. Le pli a été écarté par la COE et retourné par bordereau n°251-2025/MESRS/COUS-AC/PRMP/S-PRMP du 10 septembre 2025.
SSOMOBI	Le pli de SSOMOBI a été rejeté pour défaut de présentation des plis. Le Soumissionnaire SSOMOBI a placé sa clé USB dans une enveloppe séparée qui est placée dans l'enveloppe extérieure. Or, conformément à la note circulaire de l'ARMP n°2024-005/PRIARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin, la clé USB doit être placée dans l'enveloppe intérieure comportant la mention originale. Ce que SSOMOBI n'a pas fait.
WEKEZO	Le pli de ETS WEKEZO GTIC a été rejeté pour défaut de présentation des plis. En effet, le soumissionnaire ETS WEKEZO GTIC n'a pas placé dans l'enveloppe extérieure, le formulaire de renseignements sur la candidature et ses annexes ; ni la garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie d'offre
FOURNITURES ET LOGISTIQUES	Le pli de FOURNITURES ET LOGISTIQUES a été rejeté pour défaut de présentation des plis. Le soumissionnaire FOURNITURES ET LOGISTIQUES n'a pas fourni de clé USB dans l'enveloppe intérieure comportant la mention originale comme l'exige la note circulaire de l'ARMP n°2024-005/PRIARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin et le point 21.2 des IC
SOCIETE REDEMPTION PAR SON SANG	Le pli de la SOCIETE REDEMPTION PAR SON SANG a été rejeté pour défaut de présentation des plis. Le soumissionnaire SOCIETE REDEMPTION PAR SON SANG n'a pas annexé au formulaire de renseignements sur le candidat, les annexes requis. Aussi, le soumissionnaire a placé dans l'enveloppe extérieure en lieu et place de la garantie de soumission ou de la lettre de déclaration de garantie d'offre exigée, un document intitulé **modèle de déclaration de garantie d'offre (à utiliser par les MPME Béninoises)**
NAELLE ET FILS	Le pli de **NAELLE ET FILS** a été rejeté pour défaut de présentation des pièces requises. En effet, conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), sous-section B – Annexe A-1-2, la liste du personnel doit fait ressortir à la fois l'âge et le sexe de chaque agent proposé. Or, le soumissionnaire n'a fourni qu'une liste mentionnant uniquement l'âge, sans indication du sexe du personnel proposé, ce qui constitue une non-conformité aux exigences de l'annexe A-1-2 relative aux pièces nécessaires à la conformité technique du DAO dont la non-production ou la non-conformité de l'une des pièces entraîne le rejet de l'offre.
LOT 2	
	Le pli de AFRIQUE COMMUNICATION a été rejeté pour défaut de présentation des plis. En effet, le soumissionnaire a omis d'inscrire sur l'enveloppe extérieure la

AFRIQUE COMMUNICATION	référence SIGMAP, comme l'exigent les DPAO au point 22.2 (b) et comme l'a également précisé la note circulaire n°2024-005/PR/ARMP/ISP/DRR-AT/ISR/ISA du 12 décembre 2024, portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin. Le pli a été écarté par la COE et retourné par bordereau n°251-2025/MESRS/COUS-AC/PRMP/S-PRMP du 10 septembre 2025.
CISE AFRIQUE	Le pli de CISE AFRIQUE a été rejeté pour non-respect de l'heure limites de dépôt fixée à 10 heures précises, conformément aux dispositions du point IC 23.1 des DPAO. En effet, CISE AFRIQUE a déposé son pli à 10 heures 07 minutes. Le pli a été écarté par la COE et retourné par bordereau n°252-2025/MESRS/COUS-ACPRMP/S-PRMP du 10 septembre 2025.
GET ET GIVE SOLUTION SARL	Le pli de GET ET GIVE SOLUTION Sarl a été rejeté pour non-respect de l'heure limite de dépôt fixé à 10 heures précises, conformément aux dispositions du point IC 23.1 des DPAO. En effet, GET ET GIVE SOLUTION Sarl a déposé son pli à 10 heures 10 minutes. Le pli a été écarté par la COE et retourné par bordereau n°253-2025/MESRS/COUS-AC/PRMP/S-PRMP du 10 septembre 2025.
NAELLE ET FILS	Le pli de **NAELLE ET FILS** a été rejeté pour défaut de présentation des pièces requises. En effet, conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), sous-section B – Annexe A-1-2, la liste du personnel doit fait ressortir à la fois l'âge et le sexe de chaque agent proposé. Or, le soumissionnaire n'a fourni qu'une liste mentionnant uniquement l'âge, sans indication du sexe du personnel proposé, ce qui constitue une non-conformité aux exigences de l'annexe A-1-2 relative aux pièces nécessaires à la conformité technique du DAO dont la non-production ou la non-conformité de l'une des pièces entraîne le rejet de l'offre.
LOT 3	
AFRIQUE COMMUNICATION	Le pli de AFRIQUE COMMUNICATION a été rejeté pour défaut de présentation des plis. En effet, le soumissionnaire a omis d'inscrire sur l'enveloppe extérieure la référence SIGMAP, comme l'exigent les DPAO au point 22.2 (b) et comme l'a également précisé la note circulaire n°2024-005/PR/ARMP/ISP/DRR-AT/ISR/ISA du 12 décembre 2024, portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin. Le pli a été écarté par la COE et retourné par bordereau n°251-2025/MESRS/COUS-AC/PRMP/S-PRMP du 10 septembre 2025.
AYODELE IFE	Le pli de AYODELE IFE a été rejeté pour défaut de présentation des plis. En effet, le soumissionnaire n'a pas placé dans l'enveloppe extérieure, le formulaire de renseignements sur la candidature et ses annexes, ni la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie d'offre. De plus, il a inscrit sur les enveloppes intérieures la mention « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis ».
STE ROYAL EAGLE BUSINESS	Le pli de ROYAL EAGLE BUSINESS a été rejeté pour défaut de présentation des plis. Le soumissionnaire a inscrit sur les enveloppes intérieures la mention « Ne pas ouvrir avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis »
• Le soumissionnaire **MILLE ET UNE** est classé 2ème sur le lot 1. Toutefois, la page de garde de son dossier de soumission fait référence à l'Agence Pénitentiaire du Bénin au lieu du COUS-AC ; • Le soumissionnaire **COGEP Sarl** est classé 3ème sur le lot 1 ; • Le soumissionnaire **CISE AFRIQUE** Sarl est classé 2ème sur le lot 3.	
Attributaires	
LOT 1	
Nom	ODEYEMI GROUP
Montant proposé	56 540 000 HT
Montant évalué (corrigé)	56 540 000 HT
LOT 2	
Nom	COGEP SARL
Montant proposé	28 234 800 HT

Montant évalué (corrigé)	28 234 800 HT	
LOT 3		
Nom	PSB SERVICES	
Montant proposé	8 700 000 HT	
Montant évalué (corrigé)	8 700 000 HT	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	Entretien et nettoyage des biens immobiliers par accord cadre à bon de commande sur 12 mois étalés sur 2025 et 2026	
Prix	113 893 007 HT	
Délai d'exécution	Lot 1 : accord cadre à bon de commande sur 6,5 mois	
	Lot 2 : accord cadre à bon de commande sur 5 mois non renouvelable	
	Lot 3 : accord cadre à bon de commande une (01) fois tous les deux mois sur une période de douze (12) mois au maximum	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-	
Variante pris en compte (cas échéant)		
Autres	-	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
LOT 1	ODEYEMI GROUP	56 540 000 HT
LOT 2	COGEP SARL	28 234 800 HT
LOT 3	PSB SERVICES	8 700 000 HT
TOTAL		

Le Président a clôturé la séance à 16 heures 53 minutes

Fait à Cotonou, le 22 septembre 2025

Ont signé

Le Président

GOUGOUNON Cyril kocou

Le Rapporteur

BALLO Victor

Les membres

Rpt de l'Agent Comptable/CF

HOUESSOU Cérat

Juriste

DEGBEY Jaurès

Responsable du Service Technique

TOUCOUROU Razack

MARCHE DE SERVICES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

d'Offre Avis d'Appel Ouvert N°007/PRMP/S-PRMP/ du 08/08/2025

Objet : *Souscription d'une police d'assurance de l'indemnité de fin de carrière au profit du personnel de la Poste du Bénin SA*

Source de financement : *BUDGET AUTONOME*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *66 38 30 00 01*

Commencé le *23/09/2025*
Achevé le *23/09/2025*

Septembre 2025

Objet : **Dossier d'appel d'offres :** Avis N°007/PRMP/S-PRMP du 08/08/2025 relatif à la souscription d'une police d'assurance de l'indemnité de fin de carrière au profit du personnel de la Poste du Bénin SA.

Mode de passation : ***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***
L'an deux mil vingt-cinq et le Mardi 16 septembre à 10 heures 00, dans la **Salle de conférence au 1ère étage de la Direction Générale de La Poste du Bénin SA zone portuaire**, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service : *N°115//LPB/2025 du 03 Septembre 2025*

- Président : Brice AHOMAGNON (PRMP)
- Rapporteur : Mariquess VODOUHE (DRH)

Membres :

- Fabienne SINGBO ASSURANCES (DAF)
- Antoine HOUNKPONOU (SPM)
- Nadège OLOUKOI (Personne ressource)

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

OBJET	**Intitulé : Souscription d'une police d'assurance de l'indemnité de fin de carrière au profit du personnel de la Poste du Bénin SA.**
Procédures	
Mode de passation	***Appel d'Offre Ouvert National (AOON)***
Justification	**(si requise)**
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°2227-07/DNCMP/DSIAS/25 du 25 juillet 2025
Soumissionnaire en liste	
- **L'AFRICAINE VIE BENIN** - **AFG ASSURANCES VIE** - **NSIA VIE ASSURANCES**	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
- **NSIA Vie ASSURANCES**	- la lettre de soumission n'est pas valide car elle porte le numéro SIGMAP et non le numéro de l'Avis d'Appel d'offres comme indiqué sur le formulaire de la lettre de soumission présente dans le dossier d'appel d'offres.
AFG ASSURANCES VIE	- Le bordereau des prix unitaires n'est pas valide car il n'est pas signé. - La garantie de soumission n'est pas valide car le donneur d'ordre est ATLANTIQUE ASSURANCE et non AFG ASSURANCES qui est le soumissionnaire - L'Attestation de non mise sous l'une des mesures de sauvegarde, sur l'exercice social 2024, prévues à l'article 321 du Code des assurances n'est pas fournie - Le formulaire fourni n'est pas conforme au Document C11 présentant la marge de solvabilité - Le formulaire fourni n'est pas conforme au Document C4 présentant le taux de couverture des engagements réglementés. - Le Document présentant un plan de financement de la dette actuarielle au 31 Décembre

	2024 et de la charge normale au 31 Décembre 2025 n'est pas fourni
- **L'AFRICAINE VIE BENIN**	- Liste du personnel non conforme : il est fourni dans le même dossier deux différentes listes du personnel. Aucune des deux listes n'est conforme aux exigences du DAO. Une première liste de dix agents sans le poste de Gestionnaire IFC/IDR. Une seconde liste de 5 agents qui ne comporte ni le poste de directeur /responsable technique, ni le poste de Gestionnaire IFC/IDR

Attributaire		
Nom		
Montant proposé		
Montant évalué (corrigé)		
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
Objet du marché	**Souscription d'une police d'assurance de l'indemnité de fin de carrière au profit du personnel de la Poste du Bénin SA.**	
Prix		
Délai d'exécution	Douze (12) mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans le tableau ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) n'a pas adopté de proposition d'attribution provisoire. Le marché est déclaré Infructueux et fera l'objet d'une relance.

Le Président a clôturé la séance à 10H30.

Fait à Cotonou, le 23/09/2025

Président (PRMP)

Brice AMOMACHON

Rapporteur (DRH)

Mariquess VODOUHE

Les membres

Fabienne SINGBO FASSINOU (DAF)

Antoine HOUNKPONOU (SPM)

Nadège OLOUKOI (Personne Ressource)

DIRECTION NATIONALE DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS

Marchés publics

Intégrité - Impartialité - Efficacité

DNCMP

Rubrique

Avis d'attribution définitive

SoNaMA
RÉVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°.484./MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Construction de systèmes d'écoulement des eaux de la zone arrière via quai de déchargement	Contrat de marché N°1522/MAEP/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 21/10/2024	Trente-quatre millions quatre cent neuf mille neuf cent quatre-vingt (34.409.980) F CFA TTC	Etablissement LES DEUX F Tel : 97 64 95 87	Deux (02) mois	Néant

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
RÉVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°.485./MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Réalisation de forages d'eau positifs	Contrat de marché N°0468/MAEP/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 09/04/2024	Quatre-vingt-dix-huit millions neuf cent soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt (98.979.580) F CFA TTC	GL CORPORATION SARL Tel : 95 36 50 50	Un (01) mois	Néant

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
REVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°478/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Sélection d'un prestataire pour l'extension du réseau d'air comprimé, l'acquisition de compresseur d'air et de sécheur.	Contrat de marché N°2872/MEF/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 22/12/2023	Cinquante-deux millions deux cent cinquante-deux mille cinq cent quatre-vingt-trois (52.252.583) F CFA TTC	MMH SERVICES SARL Tel : 97 96 89 65	Deux (02) mois	Néant

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
RÉVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°.483/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Acquisition du matériel pédagogique au profit des centres de formation en irrigation	Contrat de marché N°0869/MAEP/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 05/07/2024	Trente-sept millions huit cent quarante-deux mille six cent (37.842.600) F CFA TTC	ERWINA SARL Tel : 95 05 87 10	Soixante (60) jours	Néant

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
RÉVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°178/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 19/04/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Acquisition de matériels informatiques au profit du personnel de la SoNaMA S.A	N°0425/MEF/SoNaMA/CCMP /PRMP/SP-PRMP du 02/04/2024	Cinquante-six millions deux cent vingt-six mille cinq cent (56.226.500) F CFA TTC	HAZIEL SERVICES : 52 91 38 93	Un (01) mois	Néant

Personne Responsable des Marchés Publics

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
RÉVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

N°.130../MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 25/03/2024

Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA)
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
COURRIER ARRIVEE
Le 25/03/24 Heure.....mn
Sous le N°.....

BORDEREAU DES PIECES ADRESSEES

A
Madame la Cheffe de Cellule de Contrôle
des Marchés Publics de la SoNaMA S.A
OUIDAH

Objet : Demande de Renseignements et de Prix N°05 relatif à l'acquisition de matériels informatiques au profit du personnel de la SoNaMA S.A.

N° D'ORDRE	NOMBRE DE PIECES	DESIGNATIONS	OBSERVATIONS
01	01	Projet de contrat de marché	Transmis pour avis juridique
02	01	Preuve de disponibilité /réservation de crédit	
03	01	Preuve de publication du PV d'attribution à la mairie de Ouidah	
04	01	Preuve de publication du PV d'attribution sur SIGMaP	
05	05	Notification de fin de processus	
06	01	Notification d'intention d'attribuer le marché	
07	01	Offre du soumissionnaire HAZIEL SERVICES	

Personne Responsable des Marchés Publics

GOUDJINOU K. Henri
La Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

MARCHE PUBLIC

REPUBLIQUE DU BENIN

MARCHE N° 04.25/MEF/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP DU 02/04/2024.

STRUCTURE :	SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE (SoNaMA S.A)
OBJET DU MARCHE :	Acquisition de matériels informatiques au profit du personnel de la SoNaMA S.A.
TITULAIRE :	HAZIEL SERVICES ; Tel : 52 91 38 93 ; LOKOSSA AGAME tontonsodjine@gmail.com

RESERVE A L'AUTORITE CONTRACTANTE		RESERVE A LA DNCMP	
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS	26/02/2024	DATE D'APPROBATION	29/03/2024
DATE D'OUVERTURE	12/03/2024	DATE DE NOTIFICATION	21/03/2024
DATE D'ATTRIBUTION	18/03/2024		
DELAI D'EXECUTION	Trente (30) jours		

FINANCEMENT	Intérieur		
	Emprunt		
	Autonome	X	100%
	Don		

NUMERO SIGMAP DU MARCHE :	F_SoNaMA_85260

MONTANT DU MARCHE	HT	47.649.576 F CFA
	TTC	56.226.500 F CFA

TYPE DE MARCHE	FOURNITURES	x
	TRAVAUX	
	PRESTATIONS DE SERVICES	
	PRESTATIONS INTELLECTUELLES	
MODE DE PASSATION	AOO	
	AOR	
	GRE A GRE	
	AMI	
	SOLLICITATION DE PRIX	
	CONSULTATION DE PRESTATAIRES	X

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT ET DU TIMBRE
CENTRE DES IMPOTS DES MOYENNES ENTREPRISES DU MONO ET DU COUFFO
SET

AUTHENTIFICATION

AUTORISATION DE PROGRAMME					
CREDIT DE PAIEMENT	IMPUTATIONS	MONTANT TRESOR	MONTANT DON	MONTANT EMPRUNT	MONTANT AUTONOME
2024	39 6 86 380 83 100 27				56.226.500 FCFA TTC

Article 20- Approbation du marché
Le présent marché ne sera exécutoire qu'après son approbation par l'autorité compétente conformément aux articles 22 et 85 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin.

Article 21- Enregistrement du marché
Le marché doit être soumis aux formalités d'enregistrement prévues par la réglementation en vigueur avant tout commencement d'exécution.

Article 22- Entrée en vigueur
L'entrée en vigueur du Marché est subordonnée à la réalisation des conditions suivantes :

a) l'approbation des autorités compétentes ;
b) son immatriculation et son authentification par l'organe de contrôle compétent ;
c) son enregistrement au service des domaines ;
d) sa notification au titulaire ;
e) la mise en place du financement du marché ;
f) le versement de l'avance de démarrage prévue si requis ;

Le présent marché entre en vigueur dès sa notification au titulaire.

L'entrée en vigueur du marché marque le début des obligations juridiques d'exécution et, sauf dispositions contraires du marché, le début des délais de réalisation.

Lu et accepté par :

Ouidah, le 28/03/2024
Lu et accepté,
Le titulaire,

TONTON S. Glwadys

Ouidah, le 28/03/2024
Présenté par,
La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A,

GOUDJINOU K. Henri

Visé par,
La Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP_SoNaMA S.A),

Blanche A. SOTTIN
Ouidah le 29/03/2024

Visé par,
La Directrice Financière et Comptable de la SoNaMA S.A (DFC),

Amélhouénou MAHOUGBE
Ouidah, le 29/03/2024

Approuvé par,
Le Directeur Général de la SoNaMA S.A,

Éric RENAUD
Ouidah, le 29/03/2024

ENREGISTREMENT AU CME MONO COUFFO, LE 08/04/24
Fo 04 Case 166
Reçu 71147444
L'INSPECTEUR DE L'ENREGISTREMENT

SoNaMA
REVELER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N°.482../MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Acquisition de pompes immergées solaires et pompe de surface	Contrat de marché N°0580/MAEP/SoNaMA/CCMP/ PRMP/SP-PRMP du 13/05/2024	Trois cent quatre-vingt millions six cent neuf mille (380.609.000) F CFA TTC	LECHRIS BUSINESS SARL Tel : 97 01 70 13	Six (06) mois	Néant

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A

SoNaMA
DEVELOPPER LE POTENTIEL DE LA TERRE

N° 098 /MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP Ouidah, le 02/05/2024

Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA)
Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)
COURRIER ARRIVEE
Le 02/04/24 Heure 15h mn
Sous le N°

BORDEREAU DES PIECES ADRESSEES

A
Madame la Cheffe de Cellule de Contrôle
des Marchés Publics de la SoNaMA S.A
OUIDAH

Objet : Appel d'Offres National Restreint (lettre d'invitation n°09/MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP DU 12/03/2024) relatif à l'acquisition de pompes immergées solaires et de pompe de surface.

N° D'ORDRE	NOMBRE DE PIECES	DESIGNATIONS	OBSERVATIONS
01	01	Projet de contrat de marché	Transmis pour avis juridique
02	01	Preuve de disponibilité /réservation de crédit	
03	01	Preuve de publication du PV d'attribution dans le Journal ''LA NATION''	
04	02	Notification de fin de processus	
05	01	Notification d'intention d'attribuer le marché	
06	01	Offre du soumissionnaire LECHRIS BUSINESS SARL	

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
Société Nationale de Mécanisation Agricole
Personne Responsable des Marchés Publics

GOUDJINOU K. Henri
La Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

MARCHE PUBLIC

REPUBLIQUE DU BENIN

MARCHE N° 0580 .../MAEP/SoNaMA/CCMP/PRMP/SP-PRMP DU 13/05/2024

STRUCTURE :	SOCIETE NATIONALE DE MECANISATION AGRICOLE (SoNaMA S.A)

OBJET DU MARCHE : Acquisition de pompes immergées solaires et de pompe de surface

TITULAIRE :	LECHRIS BUSINESS SARL : COME-LAINTAN Tél : 97 01 70 13 ; lechrisbusiness1@gmail.com

RESERVE A L'AUTORITE CONTRACTANTE		RESERVE A LA DNCMP	
DATE DE PUBLICATION DE L'AVIS	12/03//2024	DATE D'APPROBATION	13/05/2024
DATE D'OUVERTURE	04/04/2024	DATE DE NOTIFICATION	23/04/2024
DATE D'ATTRIBUTION	12/04/2024		
DELAI D'EXECUTION	Six (06) mois		

FINANCEMENT	Intérieur		
	Emprunt		
	Autonome	X	100%
	Don		

NUMERO SIGMAP DU MARCHE :	F_SoNaMA_85252

MONTANT DU MARCHE	HT	322.550.000 F CFA
	TTC	380.609.000 F CFA

TYPE DE MARCHE	FOURNITURES	X
	TRAVAUX	
	PRESTATIONS DE SERVICES	
	PRESTATIONS INTELLECTUELLES	

MODE DE PASSATION	AOO	
	AOR	X
	GRE A GRE	
	AMI	
	SOLLICITATION DE PRIX	
	CONSULTATION DE PRESTATAIRES	

AUTORISATION DE PROGRAMME						AUT
CREDIT DE PAIEMENT	IMPUTATIONS	MONTANT TRESOR	MONTANT DON	MONTANT EMPRUNT	MONTANT AUTONOME	
2024	39 6 86 380 83 100 Z7				380.609.000 F CFA TTC	

Le présent marché entre en vigueur dès sa notification au titulaire ou à une date ultérieure mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

L'entrée en vigueur du marché marque le début des obligations juridiques d'exécution et, sauf dispositions contraires du marché, le début des délais de réalisation.

Lu et accepté par

Lu et accepté par :

Ouidah, le 07/05/2024
Lu et accepté,
Le titulaire,

CHRIS BUSINESS SARL
LE DIRECTEUR
Comé (REP. DU BENIN)

HOUEHO G. Christian

Ouidah, le 07/05/2024
Présenté par,
La Personne Responsable des Marchés Publics de la SoNaMA S.A,

GOUDJINOU K. Henri

Visé par,
La Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP SoNaMA S.A),

Blanche A. SOTTIN
Ouidah le 08/05/2024

Visé par,
La Directrice Financière et Comptable de la SoNaMA S.A (DFC),

Amèhouénou MAHOUGBE
Ouidah, le 08/05/2024

Approuvé par,
Le Directeur Général de la SoNaMA S.A,

Éric RENAUD
Ouidah, le 13/05/2024

REPUBLIQUE DU BENIN
TIMBRE FISCAL
1200 FRANCS
N° 0082111156

ENREGISTREMENT AU DIMF PARCOURS DE COTO, LE 11/06/24
Fo 06 Case 320
Reçu 4838250
L'INSPECTEUR DE L'ENREGISTREMENT

Direction Générale des Impôts du MDAEP
Chef Service d'Assiette

Rachidi MOUSSA

SoNaMA
RÉVÉLER LE POTENTIEL DE LA TERRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N° 479 /MAEP/DG-SoNaMA/PRMP/SP-PRMP

Ouidah, le 17/12/2024

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

Objet du marché	Référence du marché	Montant du marché	Attributaire définitif	Délai d'exécution	Observations
Acquisition d'équipements de protection individuelle pour les usagers de l'usine de Ouidah dans le cadre de l'assemblage des matériels agricoles (Talkie-Walkie et EPI)	Contrat de marché N°2385/MEF/SoNaMA/CCMP /PRMP/SP-PRMP du 02/11/2023	Vingt-quatre millions quatre cent cinquante-quatre mille trois cent vingt (24.454.320) F CFA TTC	NOLIMIT SERVICES GROUP Tel : 61 56 05 06	Un (01) mois	Néant

GOUDJINOU K. Henri
Personne Responsable des
Marchés Publics de la SoNaMA S.A

AGLO AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20
Villa 778-Les Cocotiers
Cotonou-Bénin

N°2025_1034_/PR/AGLO/DG/PRMP/A-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (PRMP/AGLO) informe qu'aux termes de la procédure de passation de marché relative à l'acquisition de huit (08) véhicules 4x4 dont sept (07) SUV 7 places et un (01) station wagon 2.8L de 7 places au profit des structures de l'Etat, par appel d'offres ouvert national, il a été définitivement attribué à **FOX INTERNATIONAL**, le marché comme l'indique le tableau suivant :

Objet du marché	Source de financement	Référence du contrat	Montant HT en CFA	Délai d'exécution
Acquisition de huit (08) véhicules 4x4 dont sept (07) SUV 7 places et un (01) station wagon 2.8L de 7 places au profit des structures de l'Etat	Budget autonome	n°078/PR/AGLO/ PRMP/DNCMP/SP du 27/03/2025	**249 950 160**	2 mois

Cotonou, le 02/10/2025

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS * Personne Responsable des Marchés Publics

Comlan Achille FANOU
PRMP

AGLO AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20
Villa 778-Les Cocotiers
Cotonou-Bénin

N°2025-1031/PR/AGLO/DG/PRMP/A-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (PRMP/AGLO) informe qu'aux termes de la procédure de passation de marché relative à l'acquisition de six (06) bus dont trois (03) de 30 places, un (01) de 50 places et deux (02) de 70 places au profit de OBSSU, UNSTIM, SGD et MDN, par appel d'offres ouvert national, il a été définitivement attribué respectivement à **FOX INTERNATIONAL** et à **KSM MACHINERY,** les marchés comme l'indique le tableau suivant :

N°	Objet du marché	Source de financement	Référence du contrat	Montant HT en CFA	Délai d'exécution
1	Acquisition de six (06) bus dont trois (03) de 30 places, un (01) de 50 places et deux (02) de 70 places au profit de OBSSU, UNSTIM, SGD et MDN : Acquisition de trois (03) de 30 places et d'un (01) bus de 50 places (lot 1)	Budget autonome	n°1261/PR/AGLO /PRMP/DNCMP/ SP du 31/07/2025	**237 732 115**	3 mois
2	Acquisition de six (06) bus dont trois (03) de 30 places, un (01) de 50 places et deux (02) de 70 places au profit de OBSSU, UNSTIM, SGD et MDN : Acquisition de deux (02) de 70 places (lot 2)		n°1262/PR/AGLO /PRMP/DNCMP/ SP du 31/07/2025	**280 000 000**	4 mois

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN · AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS · Personne Responsable des Marchés Publics

Cotonou, le 02/10/2025

Comlan Achille FANOU
PRMP

AGLO AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20
Villa 778-Les Cocotiers
Cotonou-Bénin

N°2025_1027/PR/AGLO/DG/PRMP/A-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (PRMP/AGLO) informe qu'aux termes de la procédure de passation de marché relative à l'acquisition d'engins de voirie, par appel d'offres ouvert national au profit des Mairies d'Abomey-Calavi et de Bohicon, il a été définitivement attribué respectivement à **FOX INTERNATIONAL** et à **LES BAGNOLES,** les marchés comme l'indique le tableau suivant :

N°	Objet du marché	Source de financement	Référence du contrat	Montant HT en CFA	Délai d'exécution
1	Acquisition d'une niveleuse et d'un bulldozer au profit de la Mairie de Bohicon (lot 1)	Budget autonome	n°1594/PR/AGLO /PRMP/DNCMP/ SP du 09/09/2025	**365 397 097**	2 mois
2	Acquisition d'une niveleuse et d'une tractopelle (chargeuse pelleteuse) au profit de la Mairie d'Abomey-Calavi (lot 2)		n°1595/PR/AGLO /PRMP/DNCMP/ SP du 09/09/2025	**351 979 534**	

Cotonou, le 02/10/2025

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN · AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS · Personne Responsable des Marchés Publics

Comlan Achille FANOU
PRMP

AGLO AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20
Villa 778-Les Cocotiers
Cotonou-Bénin

N°2025-1032/PR/AGLO/DG/PRMP/A-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (PRMP/AGLO) informe qu'aux termes de la procédure de passation de marché relative à l'acquisition de deux (02) camions bennes de dix (10) roues et une (01) pelle mécanique au profit de la Mairie de Sèmè-Podji, par appel d'offres ouvert national, il a été définitivement attribué à **KSM MACHINERY,** le marché comme l'indique le tableau suivant :

Objet du marché	Source de financement	Référence du contrat	Montant HT en CFA	Délai d'exécution
Acquisition de deux (02) camions bennes de dix (10) roues et une (01) pelle mécanique au profit de la Mairie de Sèmè-Podji	Budget autonome	n°090/PR/AGLO/PRMP/DNCMP/SP du 15/04/2025	**246 000 000**	3,5 mois

Cotonou, le 02/10/2025

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS * Personne Responsable des Marchés Publics

Comlan Achille FANOU
PRMP

AGLO AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20
Villa 778-Les Cocotiers
Cotonou-Bénin

N°2025 1030 /PR/AGLO/DG/PRMP/A-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (PRMP/AGLO) informe qu'aux termes de la procédure de passation de marché relative à l'acquisition de trois cent (300) pick-up double cabine, par accord-cadre annuel à bons de commande au profit des Ministères et Institutions de la République, il a été définitivement attribué respectivement à **LES BAGNOLES MOTORS, ARCS, SONAEC et CHALLENGE S.A** les marchés comme l'indique le tableau suivant :

N°	Objet du marché	Source de financement	Référence du contrat	Montant HT en CFA	Délai d'exécution
1	Accord-cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de 10 à 75 pick-up de type ISUZU D-MAX 1.9 Ddi BVM (lot 1)	Crédits globaux	n°1590/PR/AGLO /PRMP/DNCMP/ SP du 09/09/2025	**1 447 387 500**	1 an
2	Accord-cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de 10 à 75 pick-up de type ISUZU D-MAX 2.5L DC 4x4 PWRA/W MT (lot 2)		n°1591/PR/AGLO /PRMP/DNCMP/ SP du 09/09/2025	**1 368 750 000**	
3	Accord-cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de 10 à 75 pick-up de type NAVARA 2.5 DXE PLUS 4X4 MT (lot 3)		n°1592/PR/AGLO /PRMP/DNCMP/ SP du 09/09/2025	**1 462 500 000**	
4	Accord-cadre annuel à bon de commande pour l'acquisition de 10 à 75 pick-up de type TOYOTA HILUX 2.4 GD CONFORT PLUS (lot 4)		n°1593/PR/AGLO /PRMP/DNCMP/ SP du 09/09/2025	**1 680 206 250**	

Cotonou, le 02/10/2025

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS * Personne Responsable des Marchés Publics

Comlan Achillé FANOU
PRMP

AGLO AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20
Villa 778-Les Cocotiers
Cotonou-Bénin

N°2025/1033/PR/AGLO/DG/PRMP/A-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (PRMP/AGLO) informe qu'aux termes de la procédure de passation de marché relative à l'acquisition d'une (01) camionnette, par sollicitation de prix au profit du Ministère de la Santé, il a été définitivement attribué à **MIG MOTORS,** le marché comme l'indique le tableau suivant :

Objet du marché	Source de financement	Référence du contrat	Montant HT en CFA	Délai d'exécution
Acquisition d'une (01) camionnette au profit du Ministère de la Santé	Budget autonome	n°149/PR/AGLO/ PRMP/DNCMP/SP du 11/06/2025	**24 100 000**	2 mois

Cotonou, le 02/10/2025

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS * Personne Responsable des Marchés Publics

Comlan Achille FANOU
PRMP

AGLO AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20
Villa 778-Les Cocotiers
Cotonou-Bénin

N°2025_1035/PR/AGLO/DG/PRMP/A-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (PRMP/AGLO) informe qu'aux termes de la procédure de passation de marché relative à l'acquisition de cent deux (102) véhicules Pick up au profit des structures de l'État par appel d'offres ouvert international, il a été définitivement attribué à **Les Bagnoles Motors et à ARCS BENIN** ledit marché comme l'indique le tableau suivant :

N°	Objet du marché	Source de financement	Référence du contrat	Montant HT en CFA	Délai d'exécution
1	Acquisition de trente-cinq (35) véhicules Pick up ISUZU D-MAX Double Cabine 4x4 au profit des structures de l'Etat (lot 1)	Budget Autonome	n°0764/PR/AGLO /PRMP/DNCMP/ SP du 23/05/2025	**675 447 500**	3 MOIS
2	Acquisition de trente-cinq (35) véhicules Pick up ISUZU D-MAX Double Cabine 4x4 au profit des structures de l'Etat (lot 2)	Budget Autonome et crédits globaux	n°0764/PR/AGLO /PRMP/DNCMP/ SP du 23/05/2025	**675 447 500**	
3	Acquisition de trente-deux (32) véhicules Pick up NISSAN NAVARA Double Cabine 4x4 au profit des structures de l'Etat (lot 3)	Budget Autonome	n°0766/PR/AGLO /PRMP/DNCMP/ SP du 23/05/2025	**620 800 000**	

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN · AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS · Personne Responsable des Marchés Publics

Cotonou, le 06/10/2025

Comlan Achille FANOU
PRMP

AGLO AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20
Villa 778-Les Cocotiers
Cotonou-Bénin

N°2025 1037 /PR/AGLO/DG/PRMP/A-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (PRMP/AGLO) informe qu'aux termes de la procédure de passation de marché relative à l'acquisition de dix (10) véhicules spécifiques pour les examens de permis de conduire au profit de l'ANaTT, par appel d'offres ouvert national, il a été définitivement attribué à **PREMIUM AUTOMOBILES** ledit marché comme l'indique le tableau suivant :

Objet du marché	Source de financement	Référence du contrat	Montant HT en CFA	Délai d'exécution
Acquisition de dix (10) véhicules spécifiques pour les examens de permis de conduire au profit de l'ANaTT	Budget autonome	n°079/PR/AGLO/PRMP /DNCMP/SP du 10/04/2025	**117 000 000**	3 mois

Cotonou, le 06/10/2025

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS * Personne Responsable des Marchés Publics

Comlan Achille FANOU
PRMP

AGLO AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Adresse postale : 10 BP 17
Téléphone : +229 21 30 32 19
Rue 12164 – Lot 20
Villa 778-Les Cocotiers
Cotonou-Bénin

N°2025-1036/PR/AGLO/DG/PRMP/A-PRMP

AVIS D'ATTRIBUTION DÉFINITIVE

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (PRMP/AGLO) informe qu'aux termes de la procédure de passation de marché relative à l'acquisition de trois (03) véhicules station wagon dont (02) Land Cruiser LC300 3.3 D-VX-R et un (01) Prado 2.8L Turbo au profit des Présidents du CES et de la CRIET et du Ministre de l'Agriculture, par entente directe, il a été définitivement attribué à **MIG MOTORS** ledit marché comme l'indique le tableau suivant :

Objet du marché	Source de financement	Référence du contrat	Montant HT en CFA	Délai d'exécution
Acquisition de trois (03) véhicules station wagon dont (02) Land Cruiser LC300 3.3 D-VX-R et un (01) Prado 2.8L Turbo au profit des Présidents du CES et de la CRIET et du Ministre de l'Agriculture	Crédits globaux / Budget autonome	n°1136/PR/AGLO/ PRMP/DNCMP/SP du 17/07/2025	**170 000 000**	15 jours

Cotonou, le 06/10/2025

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN · AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS · Personne Responsable des Marchés Publics

Comlan Achille FANOU
PRMP

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE LOCALE
REPUBLIQUE DU BENIN

COMMUNE DE COPARGO
DEPARTEMENT DE LA DONGA
B.P. : 11 Téléphone +229 97 65 15 65
Email : mairiecopargo@yahoo.com

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Avis d'Appel d'Offre Ouvert National (AAOON) n° 62-3/169/MC/SE/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 25/06/2025

Attributaire : Monsieur le Directeur Général de
STE YAHOUEDEOU SERVICES SARL
Adresse : Ilot 2314 ; Parcelle T/ Maison Benoît MEGNIGBETO ;
Quartier : GANON/ Parakou
Tel : 01 65 45 31 47 E-mail : yahouedehouservices@gmail.com

Dans le cadre des **travaux d'exécution du projet de renforcement de la résilience des pisciculteurs de Karhum-Yaourou face aux effets des changements climatiques dans la commune de Copargo** prévus dans l'avis d'appel d'offre n° 62-3/169/MC/SE/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 25/06/2025, j'ai l'honneur de vous notifier qu'après les travaux d'ouverture, d'évaluation des offres reçues et l'observation du délai d'éventuelles recours, la structure dont vous êtes le Directeur, est attributaire dudit marché, pour un montant ferme de **quarante-quatre millions deux cent cinquante mille (44 250 000) F CFA TTC pour un délai d'exécution de quatre (04) mois**.

Le présent avis tient lieu de notification **d'avis d'attribution définitive** du marché et publiée sur le site web national des marchés publics, dans le journal des marchés publics et/ou dans le quotidien de service public selon l'article 87 de la loi 2020-26 du 29 Septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Copargo, le 06/10/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics,

MDGL - DEPARTEMENT DE LA DONGA PRMP COMMUNE DE COPARGO

B. Albert ASSOUNDA NICOLAS

AGENCE NATIONALE
D'APPROVISIONNEMENT EN
EAU POTABLE EN MILIEU RURAL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

Lot 368,
Face Hall des Arts, des Sports et des Loisirs
Tél : + 229 69 08 08 11
E-mail : anaepmr.contact@presidence.bj
01 BP : 2028
Cotonou, Bénin

AGENCE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EN MILIEU RURAL (ANAEPMR)

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR)
AUTORISATION	GRE A GRE AUTORISE EN CONSEIL DES MINISTRES CONFORMEMENT AU RELEVE N°16 DES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES EN SA SEANCE DU MERCREDI 21 MAI 2025 / SIGMAP N°PI_DPET_111200
IDENTIFICATION DU MARCHE DANS LE PPM	PI_DPET_111200 (PPM National 2024)
MODE DE PASSATION DU MARCHE	Gré à gré
SOURCE DE FINANCEMENT	Banque mondiale (AQUAVIE, PforR)
DELAI D'EXECUTION DU MARCHE	08 mois

REFERENCE ET OBJET DU MARCHE SIGNE ET APPROUVE	NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU MARCHE	MONTANT DU MARCHE (F CFA TTC)	DATE DE NOTIFICATION D'ATTIBUTION PROVISOIRE	DATE D'APPROBATION DU MARCHE
Marché n°1280/MEF/PR/ANAEPMR/PRMP/AQUA-VIE/DNCMP/SP du 05 août 2025 relatif à la poursuite de la mission de la surveillance et du contrôle des travaux de neuf Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-Villages (09 SAEPmV) dans les départements de l'Alibori, du Borgou et de l'Atacora.	**Groupement ESSOR/BNETD/TERRABO** BP : 1761 Abomey-Calavi, Tél : + 229 01 90 04 72 89 **E-mail** : secretariat@essor-ingenierie.com	Deux cent soixante-seize millions neuf cent trente et un mille quatre-vingt-cinq (276 931 085) F CFA TTC	04 juin 2025	05 août 2025

Fait à Cotonou, le 27 août 2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

La PRMP

Gnonnan Christian BODJRENOU



Rubrique

Autres

République du BENIN

Présidence de la République

Agence de Développement de Sèmè City

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

Cotonou, le 28 juillet 2025

AVIS N°1062-01/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2025

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE PROCEDURE DE PASSATION DE MARCHE

La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) rend publique l'infructuosité de la procédure de passation du marché ci-dessous.

Objet du marché : Sélection de consultants individuels pour assurer l'animation du SCOP (Sèmè City Open Park), parc d'innovation ouvert, par accord cadre à contrat subséquent sur deux (02) ans, **lot 2 : sélection d'un (01) consultant individuel UX/UI & communication digitale.**

Référence SIGMAP : *PI_DPIO_100833*

Mode de passation : Avis National à Manifestation d'Intérêt + Demande de Proposition.

Source de financement : Budget National

Nombre d'offre reçue : 01

Soumissionnaire retenu : Néant

DECISION: A l'issue de l'évaluation de l'offre et après avis de le Cellule de Contrôle des Marchés Publics auprès de la Présidence de la République conformément au procès-verbal n°0585-06/DNCMP/CCMP/PR/2025 du 03 juin 2025, la procédure de passation du marché relatif à la sélection de consultants individuels pour assurer l'animation du SCOP (Sèmè City Open Park), parc d'innovation ouvert, par accord cadre à contrat subséquent sur deux (02) ans, **lot 2 : sélection d'un (01) consultant individuel UX/UI & communication digitale** est déclarée infructueuse pour défaut d'absence d'offre jugée conforme aux exigences de l'Avis National à Manifestation d'Intérêt et sera relancée.

Mondoukpè H. FADONOUGBO
PRMP/ADSC